

REGARD SUR LES FAMILLES MONTRÉALAISES



La réalisation de ce portrait des familles de la région de Montréal a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs personnes et organisations. D'abord initié par le comité Famille de la CRÉ de Montréal, le projet a bénéficié du concours des personnes suivantes que nous tenons à remercier :

Comité d'encadrement de la démarche

ISABELLE BITAUDEAU, Conseil de la famille et de l'enfance
DANIELLE BORDELEAU, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
LOUISE DAIGNEAULT, Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
CAROL GÉLINAS, Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal
ALICE HERSCOVITCH, Conférence régionale des élus de Montréal
SYLVIE LAVOIE, Direction de santé publique de Montréal
CLAUDIE MOMPOINT, Ville de Montréal
GHYSLAINE NEILL, Institut de la statistique du Québec
CÉCILE PLOURDE, Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
CAROLINE RIOUX, Forum jeunesse de l'île de Montréal
MARTINE THÉRIAULT, csss de l'île de Montréal, CLSC Saint-Henri

Recherche documentaire et rédaction

SUZANNE PION

Rédaction et révision

ANNE-MARIE BRUNELLE

Nous remercions également l'Institut de la Statistique du Québec, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF), ainsi que la Direction de santé publique de Montréal pour leur apport précieux dans la collecte et la révision des données présentées.

Enfin, l'ensemble des travaux ont pu être menés à terme grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et des Régions, dans le cadre d'une subvention du Fonds de développement de la métropole. La CRÉ de Montréal, par le biais du Fonds de développement régional, et le MFACF, par son soutien aux travaux du comité Famille ont également contribué à la réalisation de ce portrait.

Réalisation

COMITÉ FAMILLE DE LA CRÉ DE MONTRÉAL
1550, rue Metcalfe, bureau 810
Montréal (Québec) H3A 1X6

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

ISBN 978-2-9806761-7-8

SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	6
AVANT-PROPOS	7
CHAPITRE 1 QUELLES FAMILLES ?	9
1.1 LA POPULATION ET LES FAMILLES	9
1.2 DES UNIONS PLUS ÉPHÉMÈRES	10
1.3 LES FAMILLES AVEC OU SANS ENFANTS	11
Les familles sans enfant	11
Les familles avec enfants	12
Les familles biparentales	12
Les familles monoparentales : 8 sur 10 dirigées par une femme	12
1.4 DES FAMILLES AVEC PEU D'ENFANTS	13
1.5 LES ENFANTS DANS LES FAMILLES IMMIGRÉES	14
1.6 VIVRE SEUL	14
1.7 LES PERSONNES ÂÎNÉES DANS LES FAMILLES	15
1.8 LES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES	16
FAITS SAILLANTS	17
CHAPITRE 2 CES FAMILLES VENUES D'AILLEURS	19
2.1 LE QUART DE LA POPULATION MONTRÉALAISE EST NÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA	20
2.2 LA MAJORITÉ DES FAMILLES IMMIGRANTES COMPTE AU MOINS UN ENFANT	22
2.3 RÉUNIR LES FAMILLES : UN PROCESSUS LONG, COÛTEUX ET STRESSANT	23
2.4 LES LANGUES D'USAGE	24
FAITS SAILLANTS	25
CHAPITRE 3 LE REVENU ET LE TRAVAIL	27
3.1 LE REVENU DES FAMILLES	27
Des inégalités accentuées	27
Des revenus qui s'élèvent avec le niveau de scolarité	28
Des écarts de revenu entre les quartiers	29
Les sources de revenu	30

Les familles et l'assistance-emploi	31
Vivre sous le seuil de faible revenu	32
Les dépenses des familles	34
3.2 LES FAMILLES ET LE TRAVAIL	34
Des couples au travail	34
Des femmes actives	34
La retraite	36
FAITS SAILLANTS	37

CHAPITRE 4 LE LOGEMENT	39
4.1 PLUS LOCATAIRES QUE PROPRIÉTAIRES	41
4.2 LE TAUX D'EFFORT OU LA PART DU REVENU CONSACRÉE AU LOYER	41
4.3 LA SITUATION DES MÉNAGES LOCATAIRES	42
4.4 LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE	42
4.5 LA SPÉCIFICITÉ IMMIGRANTE	43
4.6 LES PERSONNES ÂÎNÉES	44
FAITS SAILLANTS	45

CHAPITRE 5 LA SANTÉ	47
5.1 LES INDICATEURS DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION	47
L'espérance de vie à la naissance	47
Les limitations d'activités	47
Perception de l'état de santé	48
5.2 LA SANTÉ DES JEUNES ENFANTS	48
5.3 LES HABITUDES DE VIE	49
L'alimentation	49
L'insécurité alimentaire touche un Montréalais sur six	50
L'activité physique	51
5.4 L'IMPACT DU TRANSPORT SUR LA SANTÉ	51
5.5 L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ	52
FAITS SAILLANTS	53

CHAPITRE 6 L'ÉDUCATION	55
6.1 LE RÉSEAU SCOLAIRE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL	55
6.2 L'ENSEIGNEMENT PUBLIC OU PRIVÉ?	56
6.3 LA VIE SCOLAIRE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	57
6.4 LA VIE SCOLAIRE EN DEHORS DE L'ÉCOLE	57
6.5 PERSÉVÉRER OU DÉCROCHER, DEUX VOIES QUI INFLUENCENT L'AVENIR	58
6.6 L'INTÉGRATION EN MILIEU SCOLAIRE DES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ	59
6.7 L'IMPLICATION PARENTALE DANS LE RÉSEAU SCOLAIRE	60
6.8 LE COLLÉGIAL ET L'UNIVERSITAIRE	60
FAITS SAILLANTS	61
CHAPITRE 7 LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES	63
7.1 LE MARCHÉ DU TRAVAIL	63
7.2 HEURES NON RÉMUNÉRÉES	64
7.3 LE TEMPS CONSACRÉ AUX DÉPLACEMENTS	67
7.4 LA SITUATION DES PARENTS-ÉTUDIANTS	68
7.5 LES SERVICES DE GARDE	69
L'offre et les besoins pour les enfants de moins de 5 ans	69
Les préférences des familles en matière de services de garde d'enfants de moins de 5 ans	70
La garde des enfants de 5 à 12 ans hors des périodes scolaires	71
FAITS SAILLANTS	72
CONCLUSION	75
GLOSSAIRE & BIBLIOGRAPHIE	76

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le comité Famille

Constitué en 2004, le comité Famille de la Conférence régionale des élus de Montréal est un lieu de concertation qui réunit les principaux acteurs régionaux concernés par la situation des familles de l'île de Montréal. Les milieux communautaire, municipal, syndical, philanthropique, du travail, de la santé, de l'éducation et représentatifs de la population, dont les femmes, les aînés, les jeunes, les personnes handicapées, ainsi que les communautés culturelles et immigrantes y sont présents. Le Comité a pour principal mandat de développer et promouvoir une vision régionale concertée pour la valorisation et la reconnaissance des familles et l'amélioration de leurs conditions de vie.

La réalisation d'un portrait des familles de l'île de Montréal nous est apparue comme une étape essentielle dans la réalisation de notre mandat. En faisant le point sur la situation des familles de l'île de Montréal aux plans social, économique et de la conciliation famille-travail-études, nous serons mieux en mesure de distinguer les défis auxquels elles font face. Une mise à jour lors des prochains recensements et selon l'état de la recherche en matière de familles permettra de suivre l'évolution de la situation des familles dans le temps.

Les familles sont une composante importante de la société. Elles encadrent le développement et le bien-être de tous leurs membres. Elles sont un lieu privilégié d'échanges, de transmission et de solidarité entre les générations. Le présent document témoigne de réalités particulières à la région, réalités qui s'inscrivent toutefois dans une tendance plus large de l'évolution des modèles familiaux et des grands changements sociaux, démographiques et économiques. Ces nouvelles réalités soulèvent plusieurs enjeux, notamment dans les champs de l'habitation, du transport, de la santé, de l'éducation, du travail, de l'environnement et des milieux de vie. Elles appellent à une adaptation de nos façons de faire, tant au sein des familles elles-mêmes comme avec les multiples acteurs qui ont un impact sur la vie des familles.

Le comité Famille vise à cerner les principaux enjeux autour desquels nous pourrions nous mobiliser pour mieux soutenir les familles et leur assurer les droits et services nécessaires afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans le développement de la région. Nous espérons que la présentation de ce portrait stimulera la réflexion collective et la mise en œuvre d'actions adaptées aux familles du nouveau siècle.



Véronique DeSève

Véronique DeSève

PRÉSIDENTE DU COMITÉ FAMILLE DE LA CRÉ DE MONTRÉAL

AVANT-PROPOS

Tendances et réalités

Différentes études, enquêtes et rapports ont été consultés et les données disponibles rassemblées afin de mieux cerner les diverses tendances et réalités familiales en milieu montréalais. Ce document ne prétend toutefois pas traduire toutes les facettes de la vie des familles de la région. Au fil de nos travaux, il nous est apparu que des recherches plus poussées et des rencontres avec les familles elles-mêmes permettraient d'ajuster nos perceptions et raffiner l'analyse des différents sujets qui les concernent.

Plusieurs des informations contenues dans le portrait proviennent des données du recensement de 2001 de Statistique Canada. La plupart sont reprises d'une compilation du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2005) ou du site Internet de la Direction de santé publique de Montréal. Au sujet des pourcentages, le ministère spécifie ceci : « Des totaux qui paraissent erronés? Comme la plupart du temps, il s'agit de données du Recensement du Canada ou de données d'enquête, les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5 ou de 10, dans certains cas. Lorsque les données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, il faut savoir que ces dernières sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux. »

Par ailleurs, on trouvera différentes dénominations du territoire couvert par ce portrait dans le document. En effet, le territoire de l'île de Montréal correspond également à la région sociosanitaire 06 ou à la région administrative (RA). L'Île sera également parfois nommée « métropole » ou « région de Montréal ». Il ne faut pas confondre avec la région métropolitaine de recensement (RMR), qui couvre un territoire plus vaste englobant les banlieues limitrophes de l'île de Montréal, ni avec l'actuel territoire couvert par la Ville de Montréal, plus restreint que la région.

Pour une bonne compréhension des termes utilisés, nous vous invitons également à consulter le glossaire qui se trouve à la fin du document.





Quelles sont les conditions sociodémographiques des familles de l'île de Montréal ? Quel est leur nombre ? Sont-elles composées de couples ? Comptent-elles des enfants ? Les familles sont-elles biparentales ou monoparentales ? En quoi leurs réalités se distinguent-elles de celles de l'ensemble des familles québécoises ? Ce chapitre examine aussi la situation des individus (enfants, adultes et personnes âgées) selon qu'ils vivent seuls ou en famille, ainsi que les relations intergénérationnelles.

CHAPITRE 1

Quelles familles ?

1.1

LA POPULATION ET LES FAMILLES

En 2001, 1 812 720 personnes (48 % d'hommes et 52 % de femmes) habitent l'île de Montréal, soit près du quart de la population totale de la province.

POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE						
Région de Montréal · Recensement 2001						
GROUPE D'ÂGE	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
0 – 14 ans	148 320	17,1	142 200	15,0	290 520	16,0
15 – 64 ans	611 765	70,5	633 750	67,0	1 245 515	68,7
65 ans et plus	107 425	12,4	169 270	17,9	276 695	15,3
TOTAL	867 520		945 210		1 812 720	
Moins d'un an	9 900	1,1	9 330	1,0	19 230	1,1
1 – 4 ans	39 175	4,5	37 330	3,9	76 505	4,2
5 – 9 ans	51 365	5,9	49 400	5,2	100 765	5,6
10 – 14 ans	47 880	5,5	46 140	4,9	94 020	5,2
15 – 19 ans	49 420	5,7	49 145	5,2	98 565	5,4
20 – 24 ans	68 110	7,9	72 280	7,6	140 390	7,7
25 – 29 ans	69 980	8,1	70 435	7,5	140 415	7,7
30 – 34 ans	70 680	8,1	68 305	7,2	138 985	7,7
35 – 39 ans	76 435	8,8	72 520	7,7	148 955	8,2
40 – 44 ans	72 700	8,4	73 545	7,8	146 245	8,1
45 – 49 ans	64 095	7,4	68 840	7,3	132 935	7,3
50 – 54 ans	57 925	6,7	63 310	6,7	121 235	6,7
55 – 59 ans	45 175	5,2	51 440	5,4	96 615	5,3
60 – 64 ans	37 245	4,3	43 930	4,6	81 175	4,5
65 – 69 ans	34 555	4,0	42 460	4,5	77 015	4,2
70 – 74 ans	29 960	3,5	41 980	4,4	71 940	4,0
75 – 79 ans	22 370	2,6	36 705	3,9	59 075	3,3
80 – 84 ans	12 290	1,4	24 995	2,6	37 285	2,1
85 ans et plus	8 250	1,0	23 130	2,4	31 380	1,7

Source : Direction de santé publique de Montréal, 2003

La presque totalité des personnes (98 %) vit au sein de ménages privés alors que les autres vivent dans des ménages collectifs¹. Près de 75 % des personnes composant les ménages privés (1 344 280 personnes) vivent dans une famille, avec ou sans enfants. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de la province, qui est de 81 % (MFACF, 2005).

En 2001, 466 595 familles avec ou sans enfants vivaient sur l'île de Montréal. Entre 1996 et de 2001, ce nombre a augmenté de 4 % dans la métropole, alors que la population ne s'est accrue que de 2 %.

RÉPARTITION DE LA POPULATION	
Région de Montréal · 2001	
POPULATION TOTALE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL 1 812 723 (100 %)	
↙	↘
Population des ménages privés 1 774 310 (98 %)	Population des ménages collectifs 38 413 (2 %)
POPULATION DES MÉNAGES PRIVÉS 1 774 310 (98 %)	
↙	↘
Vivant dans les familles 1 344 280 (75,8 %)	Vivant hors famille 430 025 (24,2 %)
Source : Institut de la statistique du Québec, chiffres de la population totale, à partir des données de Statistique Canada, Recensement 2001, tiré de MFACF 2005, tableau 2.6	

1. Personne ou groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Cette catégorie inclut les personnes vivant dans les pensions et maisons de chambres, dans les hôtels, dans les motels et maisons de chambres pour touristes, dans les maisons de repos, dans les hôpitaux, dans les résidences de personnel, dans les casernes (bases militaires), dans les abris de chantier, dans les prisons, dans les centres d'accueil, dans les foyers collectifs, etc.

On observe également une diminution de la taille moyenne des familles qui s'établit en 2001 à 2,9 personnes par famille, une moyenne identique à celle de la province. Dans son *Portrait statistique des familles au Québec*, édition 2005, le MFACF explique cette situation notamment par le fait que les familles comptent moins d'enfants et que la dissolution plus fréquente des unions entraîne la création de deux unités de plus petite taille.

1.2 DES UNIONS PLUS ÉPHÉMÈRES

Le mariage est en constante diminution au Québec depuis le milieu des années 1970. Ainsi, l'indice synthétique de nuptialité des célibataires est passé respectivement de 840 mariages pour 1000 femmes en 1971 (cet indice est de 866 pour 1000 chez les hommes) à 329 mariages pour 1000 femmes en 2002 (l'indice étant de 302 pour 1000 chez les hommes), selon l'ISQ.

En 1981, 12 369 mariages ont été célébrés sur l'île de Montréal, tandis qu'en 2001, seulement 7 008 couples se sont mariés. Le phénomène se vit encore plus intensément à l'échelle de la province, où le nombre de mariages est passé d'un peu plus de 40 000 en 1981 à un peu moins de 22 000 en 2001, toujours selon l'ISQ. La tendance se démontre aussi par son contraire. En effet, on constate qu'en 1971 au Québec, 14,6 sur 100 couples mariés ont divorcé, alors qu'en 2001, ce sont un peu plus de la moitié des mariages (51,4 couples mariés sur 100) qui se sont terminés par un divorce.

Les couples mariés, par rapport à l'ensemble des couples, sont proportionnellement plus nombreux à Montréal que dans l'ensemble de la province (75 % contre 70 %). L'écart s'observe surtout lorsqu'il y a présence d'enfants dans la famille (82 % contre 72 %).

Cette situation s'explique probablement par la concentration dans l'Île de certains groupes ethniques ou de confessions religieuses pour qui le mariage reste une institution essentielle à la fondation d'une famille. Cependant, les familles traditionnelles, composées d'au moins un enfant et de deux conjoints mariés, continuent d'afficher un recul : alors qu'elles comptaient pour 62 % de l'ensemble des familles en 1991, puis 58 % en 1996, elles n'en forment que 55 % en 2001.

Montréal compte la plus faible proportion de couples (18 %) qui vivent en union libre parmi les couples avec enfants comparativement à l'ensemble du Québec, où cette proportion est de 28 %. À l'échelle canadienne par contre, la métropole québécoise se distingue des autres grandes régions urbaines par le fait qu'elle abrite une proportion relativement plus importante de familles dont les parents vivent en union libre.

1.3

LES FAMILLES AVEC OU SANS ENFANTS

Près des deux tiers des familles de l'Île comptent au moins un enfant. Le nombre moyen d'enfants par famille s'établit en 2001 à 1,1, une diminution comparativement à la moyenne de 1,7 en 1991. On dénombre par ailleurs 171 360 familles sans enfant, constituées de couples qui n'ont pas ou pas encore eu d'enfants et ceux dont les enfants ont quitté le foyer parental.

Au Québec, on compte 10 000 familles composées de couples de même sexe, dont 660 avec enfants. Près de 1 000 enfants vivent dans ces familles. Parmi les couples de même sexe avec enfants, davantage de femmes (940 femmes) que d'hommes (405 hommes) vivent la parentalité. On peut supposer qu'une bonne proportion de ces couples habitent la région de Montréal, la métropole étant reconnue pour une présence importante de la communauté gaie et lesbienne du Québec.

LES FAMILLES SANS ENFANT

Les familles sans enfant représentent 36,7 % des familles montréalaises, une proportion presque identique à celle que l'on retrouve pour l'ensemble de la province (37,2 %). En fait, près de la moitié (46,4 %) des couples montréalais n'ont pas d'enfant, une proportion semblable à l'échelle de la province (44,66 %).

Bien qu'on ne dispose pas de données détaillées sur les couples sans enfant, il faut mentionner que leurs réalités peuvent être fort diversifiées. Ainsi, la statistique comprend les couples qui n'ont pas d'enfants, ceux dont les enfants ont quitté le domicile familial, ou encore des couples reconstitués formés de personnes sans enfant et de personnes séparées ou divorcées n'ayant pas la garde des enfants.

La proportion grandissante de personnes âgées au sein de la population, le nombre croissant de ruptures de couples et de recompositions familiales, ainsi que le fait d'avoir des enfants beaucoup plus tardivement qu'auparavant figurent parmi les facteurs susceptibles d'influencer la composition des familles.

RÉPARTITION DES FAMILLES AVEC OU SANS ENFANTS

Région de l'île de Montréal · 2001

TOUTES LES FAMILLES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (2001)

466 595 (100 %)

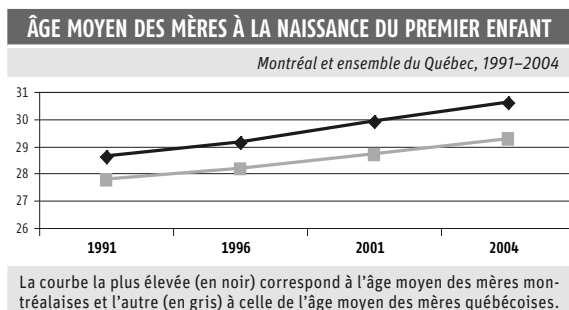
**Familles
avec enfants de tous âges**
295 235 (63,3 %)

**Familles
sans enfant**
171 360 (36,7 %)

Source : Recensement 2001, repris par MFAF, 2005, tableau 3.1.32

Le contexte exigeant et incertain dans lequel évoluent les jeunes couples constitue une explication avancée par certains chercheurs pour comprendre cette absence d'enfants (Lemieux, 2005). En effet, même si bien des jeunes couples désirent des enfants, la durée des études, la lenteur de l'insertion professionnelle, les ressources économiques, les dettes d'études et les conditions de travail des futurs parents rendent de plus en plus difficile la planification du moment où les deux partenaires sont prêts à assumer conjointement le rôle de parents. La maternité et la paternité sont vues comme des tâches plus exigeantes que par le passé, les jeunes adultes ne veulent pas s'y consacrer au détriment de la réussite professionnelle ou individuelle.

Cette exigence et cette incertitude font augmenter l'âge où les femmes donnent naissance à leur premier enfant. Les Montréalaises continuent de compter quelques années de plus que l'ensemble des Québécoises au moment d'enfanter.



Source : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales. **Note** : Les données de 2004 sont projetées.

LES FAMILLES AVEC ENFANTS

On dénombre 295 235 familles avec enfants de tous âges sur l'île de Montréal en 2001. Parmi celles-ci, 200 720 familles comptent au moins un enfant mineur (43 %), tandis que 20,3 % d'entre elles n'ont que des enfants majeurs, soit 94 520 familles.

LES FAMILLES BIPARENTALES

Parmi les familles avec enfants, plus des deux tiers (67 %) comptent deux parents. Bien qu'elles représentent le type de famille majoritaire dans l'Île, les familles biparentales sont moins présentes à Montréal que dans l'ensemble du Québec, où elles comptent pour près du trois quarts des familles avec enfants. D'autre part, la proportion de familles monoparentales est nettement plus élevée à Montréal que dans l'ensemble du Québec (33 % contre 26 %).

RÉPARTITION DES FAMILLES AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES, SELON LE TYPE DE FAMILLE

Île de Montréal et ensemble du Québec - 2001

TYPE DE FAMILLES	ÎLE DE MONTRÉAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Familles parentales	197 955	67,0	932 220	73,5
Familles mono-parentales	97 280	33,0	335 590	26,5
TOTAL	295 235	100,0	1 267 820	100,0

Source : Recensement 2001, tiré de MFACF 2005 ; Un portrait statistique des familles au Québec - Édition 2005, tableau 3.1.33

LES FAMILLES MONOPARENTALES :

8 sur 10 dirigées par une femme

Les familles monoparentales forment un groupe de plus en plus important dans la région métropolitaine. Leur proportion est passée de 29 % en 1991 à 32 % en 1996 et, en 2001, elles représentent le tiers (33 %) de l'ensemble des familles montréalaises avec enfants. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle que l'on retrouve dans l'ensemble du Québec (26,5 %) et dans les autres grandes villes canadiennes en 2001.

Elle est de 29,1 % à Toronto, 28,8 % à Winnipeg, 27,6 % à Vancouver, 25,0 % à Ottawa et la plus faible s'affiche à Calgary avec une proportion de 22,9 %, selon l'Institut canadien d'information sur la santé. Chez ces familles monoparentales, 84 % sont dirigées par une femme, une

proportion comparable à celle d'il y a dix ans (85 %). Cette représentation féminine est légèrement plus importante que dans l'ensemble du Québec, où les femmes sont à la tête de 80 % des familles monoparentales.

RÉPARTITION DES FAMILLES MONOPARENTALES AVEC ENFANTS, SELON LE SEXE DU PARENT SEUL

Région de Montréal et Québec · 2001

	TOTAL	NOMBRE DE FAMILLES		%	
		MÈRES SEULES	PÈRES SEULS	MÈRES SEULES	PÈRES SEULS
Île de Montréal	97 280	81 650	15 635	84	16
Ensemble du Québec	335 590	267 570	68 025	80	20

Source : Statistique Canada, Recensement 2001, tiré de MFACF 2005 ; Un portrait statistique des familles au Québec – Édition 2005, tableau 3.1.34

1.4 DES FAMILLES AVEC PEU D'ENFANTS

La moitié des familles montréalaises (48,9 %) avec enfants comptent un seul enfant, une proportion plus élevée que la moyenne provinciale de 46,6 %. Les 46 155 familles nombreuses (3 enfants ou plus) qui vivent sur l'Île représentent une proportion similaire (15,6 %) à celle observée à l'échelle du Québec (15 %).

On peut toutefois supposer qu'à Montréal, cette situation est davantage vécue par les familles immigrées. Parmi l'ensemble des familles immigrées avec enfants du Québec, 21 % ont trois enfants ou plus, comparativement à 13,8 % pour les familles non immigrantes.

RÉPARTITION DES FAMILLES AVEC ENFANTS DE TOUS ÂGES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

Île de Montréal et ensemble du Québec · 2001

	TOTAL	NOMBRE DE FAMILLES			%		
		1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS OU PLUS	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS OU PLUS
Île de Montréal	295 235	144 490	104 585	46 155	48,9	35,4	15,6
Ensemble du Québec	1 267 820	590 625	486 720	190 475	46,6	38,4	15,0

Source : Statistique Canada, Recensement 2001, présentées au tableau 3.1.40 dans Un portrait statistique des familles au Québec, MFACF, 2005

1.5

LES ENFANTS DANS LES FAMILLES IMMIGRÉES

La présence importante des familles immigrantes, mixtes ou formées de résidents non permanents à Montréal contribue certainement aux écarts constatés dans le nombre d'enfants de moins de 5 ans entre la région et l'ensemble du Québec. Le recensement 2001 de Statistique Canada indique que le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans ces familles représente 55,5 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge dans la région.

Les enfants de 25 ans et plus vivant avec leurs parents dans les familles immigrées sont proportionnellement plus nombreux que les enfants non immigrants. En fait, 20,7 % des enfants immigrants « adultes » de 25 ans ou plus habitent avec leurs parents en 2001, comparativement à 8,8 % pour les non immigrants dans l'ensemble du Québec (MFACF, 2005). Dans son portrait des femmes immigrées au Québec, le Conseil du statut de la femme observe que « chez les 15 à 24 ans par exemple, 71 % des filles continuent d'habiter avec leurs parents tout comme 6 % des femmes immigrées de 25 à 44 ans. Pour l'ensemble des Québécoises, ces proportions sont de 69 % et de 5 % » (Mailloux, 2005).

Qu'ils soient de familles immigrées ou non, les jeunes adultes (24 à 34 ans) vivent davantage chez leurs parents à Montréal qu'ailleurs au Québec. Cette situation pourrait être due au fait que les jeunes adultes des régions choisissent plus souvent de quitter le nid familial pour trouver un emploi ou poursuivre leurs études, alors que ceux de Montréal peuvent demeurer chez leurs parents, les institutions d'enseignement et les emplois y étant plus nombreux qu'en région.

1.6

VIVRE SEUL

Depuis 40 ans, la diversification des situations matrimoniales (union de fait, mariage de personnes de même sexe, divorce, séparation, remariage ou nouvelle cohabitation) a provoqué des changements dans les structures familiales (Dandurand, 1992). Différents facteurs ont contribué à cette progression, dont la « libération des mœurs qui a mené à une plus grande acceptation du divorce, l'autonomisation des femmes, le mouvement de la contre-culture et la montée de l'individualisme » (Dagenais, 2006).

Les projections démographiques laissent entrevoir que les ménages non familiaux continueront d'augmenter plus rapidement que les ménages familiaux, notamment en raison du maintien d'un taux élevé de divorces et de séparations qui entraînera l'augmentation du nombre de personnes seules, la création d'unions à un âge plus avancé et le vieillissement de la population qui produira son lot de personnes veuves.

En 2001 au Québec, près de six personnes sur dix âgées entre 18 et 24 ans vivent hors famille avec des personnes apparentées ou non. La situation s'inverse chez les 25 à 29 ans, où près de six personnes hors famille sur dix vivent seules. Chez les 35 ans ou plus, huit personnes hors famille sur dix vivent seules.

RÉPARTITION DES ENFANTS VIVANT DANS LES FAMILLES SELON LES STRATES D'ÂGE

	0 – 4 ANS	5 – 6 ANS	7 – 11 ANS	12 – 17 ANS	18 – 24 ANS	25 – 29 ANS	30 – 34 ANS
Île de Montréal	19,8 %	8,4 %	20,6 %	22,3 %	20,4 %	5,8 %	2,8 %
Ensemble du Québec	17,8 %	8,3 %	22,6 %	25,1 %	20,4 %	3,9 %	1,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2001, tiré de MFACF 2005; Un portrait statistique des familles au Québec, Édition 2005, tableau 3.3.15

Les trajectoires personnelles sont plus souvent marquées par l'instabilité, le changement et le fait de vivre seul est de plus en plus fréquent. On note une croissance des ménages formés d'une seule personne, tant au Québec que dans l'ensemble des pays développés. Ainsi, en 1961, les ménages d'une seule personne au Québec ne comptaient que pour 7 % de l'ensemble des ménages, alors qu'ils représentent 29,6 % des ménages en 2001. La grande majorité (86,5 %) de ces ménages vit en milieu urbain.

« Les 805 595 ménages de Montréal comprennent en moyenne 2,2 personnes, le même niveau qu'en 1996. Les ménages formés d'une seule personne représentent le groupe le plus important, soit 38 %. La proportion des ménages d'une seule personne augmente d'ailleurs d'un recensement à l'autre, tandis que celle formée de 3 personnes et plus diminue. Dans les ménages comprenant une seule personne, on retrouve dans 30 % des cas, des personnes de 65 ans et plus. » (DSP, 2003)

Montréal occupe la deuxième position parmi les grandes villes canadiennes où l'on retrouve la plus forte proportion de ménages composés d'une seule personne (38 %), tout juste après Vancouver (39 %). Elle occupe toutefois la première place parmi les grandes villes canadiennes quant à la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

1.7

LES PERSONNES ÂÎNÉES DANS LES FAMILLES

En 2001, l'île de Montréal comptait 276 455 personnes de 65 ans et plus. En 2005, on en dénombre 283 765, soit 15,1 % de sa population totale. Cette proportion est légèrement supérieure à celle du Québec qui s'établit à 13,8 %. L'ISQ estimait en 2004 qu'elle atteindra 20,7 % à Montréal en 2026, comparativement à 24,4 % pour l'ensemble du Québec.

On anticipe donc une augmentation de 100 000 à 150 000 personnes de plus de 65 ans d'ici vingt ans. De plus, parmi les personnes de 80 ans et plus au Québec, une proportion importante habitera sur l'Île. On y comptera un peu plus de mille centenaires d'ici 2021.

Par ailleurs, les personnes de 65 ans et plus ne forment pas un bloc homogène. Dans une étude sur la réalité des aînés publiée en 2001 et à partir des données du recensement de 1996, le Conseil des aînés notait qu'au Québec, parmi les 65 ans et plus, les gens vivent en couple (52 %) ou seuls (48 %) dans une proportion similaire. Toutefois, une lecture différenciée selon le sexe révèle que les hommes (72 %) sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (38 %) à vivre en couple. La situation se modifie avec le vieillissement, particulièrement parmi les femmes. Dans le cas des 90 ans et plus, la proportion de personnes vivant seules passe à 88 %.

MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE ET DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT SEULES

Régions urbaines du Canada · 2001

	MONTRÉAL	OTTAWA	TORONTO	WINNIPEG	CALGARY	VANCOUVER
Ménages d'une seule personne (%)	37,7	26,3	28,3	31,2	23,0	38,8
Personnes de 65 ans et plus vivant seules (%)	35,6	28,1	26,7	35,1	25,9	30,5

À partir des données de Statistique Canada, Recensement 2001 dans Direction de santé publique de Montréal, sur le site www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/nouvelle/24032003.html

La différence de l'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes explique en grande partie cet état de fait. En 2001, le Conseil des aînés citait en exemple les hommes âgés de 70 à 74 ans qui comptent 10 % de veufs, alors que chez les femmes, cette proportion atteint les 40 %.

1.8 LES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Plus les gens avancent en âge, plus ils sont susceptibles d'être orphelins de père, de mère ou de leurs deux parents. Plus de la moitié de la population québécoise de 44 ans et moins a encore ses deux parents vivants. Cependant, cette proportion diminue rapidement avec les années. Une majorité des personnes âgées entre 50 et 59 ans n'ont plus de parents vivants. C'est plus souvent le père qui décède en premier. On constate en effet que près du quart des gens de 60 à 64 ans ont encore un parent vivant, surtout la mère (Duchesne, 2005).

Les personnes aînées jouent un rôle prépondérant au sein de leur famille. Elles permettent notamment le maintien des liens affectifs entre grands-parents, parents, enfants, petits-enfants et autres membres de la famille. Une étude réalisée en 1998 sur la solidarité des aînés indique que la famille constitue la principale source de solidarité sociale parmi l'ensemble des réseaux d'entraide (Roy, 1998). Au sein de la famille, c'est principalement le conjoint, ainsi que les enfants, notamment les filles, qui contribuent à cette solidarité familiale. Ce constat se vérifie entre autres dans le soutien apporté aux proches âgés afin de favoriser leur maintien à domicile.

Dans son édition 1997 de *La réalité des aînés québécois*, le Conseil des aînés du Québec soulignait « qu'en plus de pourvoir à leurs propres besoins, plusieurs aînés soutiennent leurs enfants de différentes façons, y compris par des contributions financières ou matérielles. » Il a, par exemple, été démontré que le soutien affectif et instrumental des grands-parents, lorsqu'il est de qualité, contribue à la bonne santé des tout-petits, indépendamment du statut socioéconomique de leurs parents.

La multiplication des modèles familiaux et l'instabilité accrue des relations de couples touchent également les aînés. Ils sont entre autres appelés à héberger leurs enfants à la suite d'une séparation ou à faire du « gardiennage » de leurs petits-enfants parce que les deux parents travaillent.

Plus des trois quarts (77 %) des personnes de 65 ans et plus au Québec et 35 % des 45 à 65 ans sont grands-parents. Le nombre de petits-enfants selon le groupe d'âge des grands-parents reflète la diminution du nombre de naissances au fil des ans. Ainsi, près de 55 % des grands-parents de 65 ans et plus ont cinq petits-enfants ou plus, alors que 80 % des personnes de 45 à 64 ans ont quatre petits-enfants ou moins. Le réseau familial des aînés s'étend aussi à la fratrie, qui est plus nombreuse parmi les 65 ans et plus que chez les plus jeunes. Les personnes aînées québécoises ont, dans une proportion de 40 %, au moins cinq frères et sœurs encore vivants en 2001, une proportion similaire chez les personnes de 45 à 64 ans, alors que près de la moitié des gens de 25 à 44 ans n'ont qu'un ou deux frères et sœurs (Duchesne, 2005).

En 2005, lors de la consultation régionale sur la pleine participation des aînés au développement du Québec, les aînés de Montréal ont mentionné le besoin de se sentir intégrés socialement, d'être entourés et d'avoir des contacts sociaux. Cependant, certains reprochent à l'ensemble de la société de ne pas respecter les valeurs sociales qui leur sont chères. Pour se préserver de ce qui peut être perçu comme une agression à l'égard de leurs idéaux, certains se réfugient dans des quartiers, voire des immeubles réservés aux aînés desquels ils n'ont relativement pas besoin de sortir, puisque tous les services y sont offerts. Cette façon de vivre en marge et sans contact avec les plus jeunes ne convient pas à tous, mais peu d'options sont disponibles. De plus, à long terme, l'isolement des aînés aurait des effets négatifs sur l'humeur et sur la santé physique et psychologique des personnes âgées (MFACF, 2005).

CHAPITRE 1

FAITS SAILLANTS

Quelles familles ?



LES FAMILLES AVEC ENFANTS

- En 2001, 466 595 familles vivent sur l'île de Montréal. Près des deux tiers (63,3 %) d'entre elles ont des enfants.
- Parmi les 295 235 familles avec enfants, une proportion de 43 % a au moins un enfant mineur, tandis que 20,3 % n'a que des enfants majeurs.
- La moitié des familles montréalaises avec enfants comptent un seul enfant.
- Les deux tiers des familles avec enfants sont biparentales (67 %).
- Les familles nombreuses (trois enfants ou plus) sont davantage le fait des familles immigrantes.
- Le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans les familles immigrantes représente 55,5 % de l'ensemble des enfants de ce groupe d'âge dans la région montréalaise.
- Les jeunes adultes montréalais (24 à 34 ans) vivent davantage chez leurs parents qu'ailleurs au Québec.

LES FAMILLES MONOPARENTALES

- Le tiers (33 %) des familles montréalaises est monoparental, une proportion nettement plus élevée que pour l'ensemble du Québec (26 %).
- Les femmes sont à la tête de 84 % des familles monoparentales de l'Île.

LES PERSONNES HORS FAMILLE

- En 2001 au Québec, près de six personnes sur dix âgées entre 18 et 24 ans vivent hors famille avec des personnes apparentées ou non. La situation s'inverse chez les 25 à 29 ans, où près de six personnes hors famille sur dix vivent seules. Chez les 35 ans ou plus, huit personnes hors famille sur dix vivent seules.
- Les personnes âgées sont davantage présentes sur l'Île qu'ailleurs dans la province. Elles forment presque le tiers (30 %) des ménages d'une seule personne. Montréal compte aussi la plus forte proportion de ménages composés d'une seule personne de 65 ans et plus parmi les grandes villes canadiennes.



CHAPITRE 2

Ces familles venues d'ailleurs

La vaste majorité des membres des communautés culturelles et des personnes issues de l'immigration au Québec réside sur l'île de Montréal. Le recensement de 2001 a établi que 70 % des personnes, nées à l'étranger et vivant au Québec, habitaient dans la région montréalaise.

Si les personnes issues de l'immigration doivent relever les défis de l'intégration dans leur pays d'accueil, celui-ci doit aussi s'adapter aux réalités de la cohabitation et aux nouvelles dynamiques engendrées par une mixité culturelle et sociale croissante. La présence des personnes issues de l'immigration et des membres des différentes communautés culturelles influencent la vie dans les quartiers, la vie scolaire des jeunes et leurs parents, les relations familiales, les activités culturelles et de loisirs, les services publics et privés, l'activité économique et le monde du travail. Cet apport représente une richesse importante pour le Québec et l'île de Montréal.

Alors que l'immigration est vue par certains comme la solution aux problématiques appréhendées de vieillissement de la population, d'autres souhaitent s'appuyer sur l'immigration de travailleurs et travailleuses du savoir pour que Montréal se distingue parmi les grandes villes du savoir. Selon les personnes immigrantes elles-mêmes, la région de Montréal recèle des avantages propices à leur établissement ou à l'amorce d'une nouvelle vie.

Qui sont les familles immigrantes de Montréal ? Dans quelles conditions vivent-elles ? Parviennent-elles à assurer l'épanouissement de leurs membres ? Au fil des ans, demeurent-elles dans la région ou ne font-elles qu'y passer ? Les informations présentées dans ce chapitre permettent de mieux cerner ces réalités et de dégager les principaux enjeux liés au défi de faire de Montréal une région inclusive et solidaire.

2.1

LE QUART DE LA POPULATION MONTRÉALAISE EST NÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

En 2001, 492 235 résidents de Montréal étaient nés à l'extérieur du Canada. Cette proportion représente 27,6 % de la population totale, le pourcentage le plus

élevé parmi l'ensemble des régions du Québec. La Montérégie, avec une proportion de 17,7 %, figure en deuxième place. La moyenne provinciale est de 9,9 %.

IMPORTANCE DE LA POPULATION IMMIGRÉE DANS LA POPULATION TOTALE					
Régions administratives du Québec · 2001					
RÉGION ADMINISTRATIVE	POPULATION IMMIGRÉE		POPULATION TOTALE		PART DE LA POPULATION IMMIGRÉE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	%
Bas-Saint-Laurent	1 230	0,2	195 540	2,7	0,6
Saguenay-Lac Saint-Jean	1 980	0,3	274 315	3,8	0,7
Capitale-Nationale	18 670	2,6	628 510	8,8	3,0
Mauricie	3 065	0,4	249 695	3,5	1,2
Estrie	9 970	1,4	279 700	3,9	3,6
Montréal	492 235	69,6	1 782 835	25,0	27,6
Outaouais	17 885	2,5	312 825	4,4	5,7
Abitibi-Témiscamingue	1 595	0,2	144 350	2,0	1,1
Côte-Nord	780	0,1	96 910	1,4	0,8
Nord-du-Québec	315	0,0	38 475	0,5	0,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	475	0,1	95 465	1,3	0,5
Chaudière-Appalaches	3 850	0,5	376 570	5,3	1,0
Laval	52 495	7,4	339 000	4,8	15,5
Lanaudière	7 890	1,1	383 345	5,4	2,1
Laurentides	15 765	2,2	454 520	6,4	3,5
Montérégie	74 965	10,6	1 260 165	17,7	5,9
Centre-du-Québec	3 810	0,5	213 350	3,0	1,8
TOTAL	706 965	100,0	7 125 580	100,0	9,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, MRCI; Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales, tableau 49

L'immigration à Montréal a été marquée par différentes vagues : un peu plus du quart des personnes immigrantes qui habitent Montréal sont arrivées au pays avant 1971 et 37 % entre 1991 et 2001. Les 101 000 immigrants reçus entre 1996 et 2001 forment le cinquième de la population immigrante actuelle (Ville de Montréal, 2004).

Montréal compte plus de 120 communautés culturelles sur son territoire. Les principaux lieux de naissance de la population immigrée sont dans l'ordre : l'Europe (37 %), l'Asie (29,5 %), l'Amérique (21 %) et l'Afrique (12,4 %). Cependant, les nouvelles vagues d'immigration viendront changer ce profil. Les immigrantes et immigrants admis de 2000 à 2004 et établis à Montréal en janvier 2006 proviennent de l'Asie (31,1 %), de l'Afrique (28,7 %), de l'Europe (22,5 %) et de l'Amérique (17,4 %) » (CRÉ de Montréal, 2006).

Dans son *Profil démographique de Montréal* (2005), le MICC note que la spécificité montréalaise s'illustre aussi par la grande proportion (51 %) des personnes, nées à l'étranger, qui se déclarent membres d'une minorité visible². Les personnes des communautés noires, au nombre de 35 280, constituent 27,4 % des membres d'une minorité visible. En matière de religion, 124 915 personnes (25 % de la population immigrée) déclarent être de religion autre que catholique et protestante, selon les données du recensement 2001 de Statistique Canada.

La population immigrante se répartit également entre les femmes et les hommes. La proportion varie toutefois selon les continents d'origine. « Ainsi, il y a plus de femmes venues d'Amérique (55 %) que d'hommes, mais moins de femmes dans la population immigrée d'Afrique (46 %) que d'hommes. Les femmes et hommes se distribuent à peu près également parmi les populations immigrées européenne et asiatique. » (CSF, 2005)

La métropole perd de sa population au profit des régions limitrophes, principalement la Montérégie, Laval et Lanaudière. Depuis 1991, seul l'apport de l'immigration a permis de maintenir un surplus des entrants sur les sortants (ISQ, 2006). En 2004, près de 33 600 nouveaux arrivants ont choisi de s'installer dans la ville de Montréal. Les principales raisons qui déterminent le choix de Montréal plutôt qu'une autre ville sont : la famille et les amis (31 %), la langue (19 %), les perspectives d'emploi (16 %), la possibilité de suivre une formation (10 %) et le mode de vie (8 %).

RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES PERSONNES NÉES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA OU AU CANADA

Île de Montréal · 2001

	MOINS DE 15 ANS	15-29 ANS	30-44 ANS	45-64 ANS	65 ANS ET PLUS
Nées à l'extérieur du Canada	6,6 %	18,3 %	28,8 %	29,6 %	16,7 %
Nées au Canada	20,4 %	22,4 %	22,2 %	21,6 %	13,4 %

Source : Emploi-Québec de Montréal, Direction de la planification, du suivi et de l'information sur le marché du travail ; Portrait de la population immigrante à Montréal; juin 2004

2. Une personne issue d'une minorité visible est une personne non autochtone, qui n'est pas de race blanche ou qui n'a pas la peau blanche.

Chez les 30 ans et plus, les personnes nées à l'extérieur du Canada sont proportionnellement plus nombreuses que celles nées au Canada. En 2001, la majorité des immigrants (66,2 %) étaient âgés de 20 ans ou plus au moment de l'immigration, 25,9 % avaient entre 5 et 19 ans, et seulement 7,9 % étaient âgés de 4 ans et moins (Statistique Canada, 2001). La faible proportion d'enfants en bas âge peut s'expliquer du fait que les enfants nés au Canada de parents immigrants sont recensés parmi la population non immigrante.

2.2

LA MAJORITÉ DES FAMILLES IMMIGRANTES COMPTE AU MOINS UN ENFANT

La présence immigrante dans la région influence la composition des familles montréalaises : 44 % d'entre elles sont immigrées, mixtes³ ou formées de résidents non permanents. Les personnes immigrantes sont un peu plus nombreuses à vivre en famille (81 %) que les non immigrantes (74 %) (Statistique Canada, 2001).

Dans le rapport *Portrait des populations immigrante et non immigrante, 2001 – La ville et les 27 arrondissements*, publié par la Ville de Montréal en 2004, on note : « Dans les arrondissements, la proportion des personnes vivant au sein d'une famille varie entre 65 % et 92 % chez les immigrants et entre 47 % et 96 % chez les non-immigrants. Dans les deux groupes, les proportions les plus faibles sont atteintes dans Ville-Marie et Plateau Mont-Royal. Si, dans l'ensemble de la ville, plus d'immigrants que de non-immigrants vivent au sein d'une famille, à l'échelle des arrondissements, on retrouve parfois une situation inverse, surtout à Kirkland et Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest. »

3. Une famille est dite mixte lorsque l'un des conjoints est non immigrant, c'est-à-dire qu'il est né au Québec ou ailleurs au Canada, et l'autre conjoint est immigré ou résident non permanent.

RÉPARTITION DES FAMILLES IMMIGRANTES ET NON IMMIGRANTES, SELON LA PRÉSENCE D'ENFANTS

Île de Montréal (2001) · Les écarts dans les totaux sont dus au fait que les chiffres ont été arrondis.

ENSEMBLE DES FAMILLES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL 466 595 (100 %)

↙		↘	
Non immigrantes 261 475 (56 %)		Immigrées, mixtes ou formées de résidents non permanents 205 125 (44 %)	
↓	↓	↓	↓
Avec enfants 150 950	Sans enfant 110 525	Avec enfants 144 285	Sans enfant 60 840

Source : Statistique Canada, Recensement 2001, repris par MFACF, Un portrait statistique des familles au Québec – Édition 2005, données tirées du tableau 3.1.41

Sept familles immigrantes sur 10 comptent au moins un enfant. Elles représentent 44 % de l'ensemble des familles montréalaises, mais 49 % des familles avec enfants. Moins de 6 sur 10 des familles non immigrantes comptent au moins un enfant.

RÉPARTITION DES FAMILLES IMMIGRANTES SELON LA PRÉSENCE D'ENFANTS ET LE TYPE DE FAMILLE

Île de Montréal · 2001

ENSEMBLE DES FAMILLES IMMIGRÉES, MIXTES OU FORMÉES DE RÉSIDENTS NON PERMANENTS 205 125 (100 %)

↙		↘	
Familles avec enfants 144 285 (70 %)		Familles sans enfant 60 840 (30 %)	
↓	↓		
Monoparentales 37 045	Biparentales 107 240		

Source : Statistique Canada, Recensement 2001, repris par MFACF, Un portrait statistique des familles au Québec – Édition 2005, données tirées du tableau 3.1.42

On compte 107 240 familles biparentales immigrantes avec enfants sur l'île de Montréal, soit 54,2 % de l'ensemble des 197 955 familles biparentales avec enfants de la région. Cette proportion majoritaire souligne une caractéristique spécifique de la région montréalaise, car on ne la retrouve dans aucune autre région du Québec.

Le nombre de naissances par des mères nées à l'extérieur du Canada est en augmentation constante depuis le début des années 80. Entre 2000 et 2002, la mère de 48,5 % des nouveau-nés était née à l'extérieur du pays.

NOMBRE ANNUEL ET PROPORTION DE NOUVEAU-NÉS DONT LA MÈRE EST NÉE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA⁴

Région de Montréal

1997-1999		2000-2002	
NOMBRE	%	NOMBRE	%
8 969	43,3	9 236	45,8

Source : Direction de santé publique de Montréal; statistiques; naissances et fécondité; novembre 2005, www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/Montreal/naissances/indexnaissance.html

4. Parmi les divers indicateurs pouvant être construits pour estimer la proportion de parents immigrants, la proportion de nouveau-nés dont la mère est née à l'extérieur du Canada demeure celui qui est généralement utilisé dans les programmes périnataux, malgré l'intérêt récent pour l'implication du père. Il permet d'estimer le nombre de nouveau-nés qui ont une mère immigrante sans considérer le lieu de naissance du père. Ainsi, les familles composées d'une mère née au Canada et d'un père né à l'extérieur du Canada ne sont pas comptées. Les nombres et les proportions ont été calculés à partir des naissances dont le lieu de naissance de la mère est connu. Les naissances pour lesquelles cette information était inconnue ont été réparties au prorata des cas connus, afin de ne pas sous-estimer les proportions.

2.3

RÉUNIR LES FAMILLES : UN PROCESSUS LONG, COÛTEUX ET STRESSANT

Selon les données recueillies par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 48,5 % des immigrants établis dans la région en 2003 sont arrivés de façon indépendante (catégorie économique, soit des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires), 20,6 % sont réfugiés et 30,8 % ont immigré dans un contexte de réunification familiale.

Pour être admise dans la catégorie « Regroupement familial », une personne immigrante doit être parrainée par un proche parent ayant un statut de citoyen canadien ou de résident permanent. Plus de 50 000 personnes établies à Montréal en 2005 ont été admises sous cette catégorie entre 1994 et 2003. Dans l'ensemble du Québec, 60 % des personnes admises dans ce cadre sont des femmes. Selon le MICC en 2004, « certaines sources révèlent que nombre d'entre elles ont moins recours aux divers services disponibles en matière d'accueil et d'intégration et que certaines vivent même une situation d'isolement pouvant ralentir ou compromettre leur intégration à la société québécoise. »

Les démarches du processus de réunification familiale s'avèrent longues et parfois très onéreuses. Elles peuvent ainsi provoquer une séparation prolongée pour les familles, avec des délais qui se comptent parfois en années. Les statistiques du ministère Citoyenneté et Immigration Canada sur les délais de traitement pour les enfants à charge parrainés dans la catégorie du regroupement familial révèlent que 80 % des cas sont traités dans un délai de 16 mois. Selon le Conseil canadien pour les réfugiés (2004), il existe toutefois des différences selon les régions d'origine, l'Afrique et le Moyen-Orient affichant une moyenne de 29 mois de délai pour traiter 80 % des cas. L'effet de ces délais sur les enfants est important, surtout dans le cas des familles de réfugiés : l'enfant resté au pays d'origine est vulnérable à la violence, à la pauvreté, à l'exploitation et aux problèmes de santé. Pour les parents immigrés, l'impact social est parfois très lourd, le stress lié aux démarches et l'inquiétude à l'égard des enfants affectant tant leur santé mentale que physique.

2.4

LES LANGUES D'USAGE

La connaissance du français constitue un des critères importants de l'immigration au Québec. Dans sa planification de l'immigration pour la période de 2005 à 2008, le MICC vise notamment à maintenir à au moins 50 % la proportion de personnes immigrantes admises connaissant le français, et à accroître la francisation de ceux qui ne le connaissent pas.

Entre 1989 et 2002, la proportion d'admissions d'immigrants au Québec connaissant le français à leur arrivée est passée de 28 % à 49 %, une hausse principalement attribuable à l'immigration de travailleurs qualifiés, une catégorie de sélection où l'on retrouve le plus grand nombre de personnes connaissant le français. Selon le MRCI en 2003, la croissance des niveaux d'immigration au Québec a augmenté aussi le nombre de personnes immigrantes qui connaissent peu ou pas le français à leur arrivée.

À Montréal en 2001, 48,9 % des personnes immigrantes affirment maîtriser suffisamment le français et l'anglais pour soutenir une conversation. Une proportion élevée, même si elle est inférieure au bilinguisme relevé chez les non immigrants (61 %). Les personnes qui ne connaissent que le français représentent 23,5 % des personnes immigrantes, alors que 21,6 % d'entre elles ne connaissent pas l'anglais. Finalement, seulement 6 % des personnes immigrantes ne connaissent ni le français, ni l'anglais (Ville de Montréal, 2004).





UNE FORTE PRÉSENCE IMMIGRANTE DANS LA RÉGION MONTRÉALAISE

- La population immigrante représente 27,6 % de la population totale de l'île de Montréal en 2001.
- Selon le recensement de 2001, 70 % des personnes nées à l'étranger et présentes au Québec habitaient dans la région de Montréal. Plus du tiers d'entre elles ont été admises entre 1996 et 2001.
- Les minorités visibles forment 51 % de l'ensemble de la population immigrée de la région, les personnes des communautés noires en constituant la part la plus importante (27,4 %).
- Plus de 120 communautés culturelles sont présentes à Montréal. Les principaux lieux de naissance de la population immigrée sont dans l'ordre : l'Europe (37 %), l'Asie (29,5 %), l'Amérique (21 %) et l'Afrique (12,4 %). Cependant, les nouvelles vagues d'immigration viendront changer ce profil. Les immigrantes et immigrants admis de 2000 à 2004 et établis à Montréal en janvier 2006 proviennent de l'Asie (31,1 %), de l'Afrique (28,7 %), de l'Europe (22,5 %) et de l'Amérique (17,4 %).

- 48,5 % des immigrants établis dans la région en 2003 sont arrivés de façon indépendante (catégorie économique, soit des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires), 20,6 % sont des réfugiés et 30,8 % ont immigré dans un contexte de réunification familiale.
- Depuis 1991, seul l'apport de l'immigration a permis de maintenir un surplus des entrants sur les sortants dans la région montréalaise.

UNE MAJORITÉ DES FAMILLES IMMIGRANTES COMPTE AU MOINS UN ENFANT

- 81 % des personnes immigrantes vivent en famille. Cette proportion est de 74 % chez les non immigrants.
- Sept familles immigrantes, mixtes ou formées de résidents non permanents sur dix comptent au moins un enfant. Elles représentent 44 % de l'ensemble des familles montréalaises et 49 % des familles avec enfants.
- Entre 2000 et 2002, 46 % des naissances sur l'Île ont été le fait de mères nées à l'extérieur du Canada.



Le revenu, le travail, la scolarité, le mode de vie ou encore l'appartenance à une minorité visible influencent la situation économique des familles montréalaises. Le revenu, sans être le seul facteur, est déterminant dans les choix de vie des individus et leur situation familiale.

À Montréal, les écarts de revenu se polarisent : entre les riches et les pauvres et entre les hommes et les femmes. Si Montréal affiche le revenu personnel par individu le plus élevé au Québec, la région compte aussi la proportion la plus importante de familles et de personnes hors famille à faible revenu.

CHAPITRE 3

Le revenu et le travail

3.1 LE REVENU DES FAMILLES

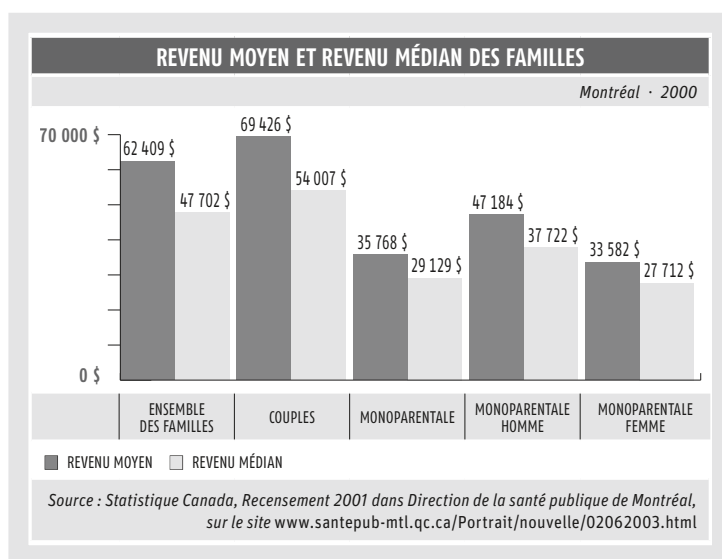
DES INÉGALITÉS ACCENTUÉES

Depuis une décennie, on assiste au Québec à une amélioration générale de la situation économique des familles. Toutefois, la situation financière des plus pauvres s'est aggravée, tandis que celle des mieux nanties s'est améliorée. Selon étude de 2005 de Statistique Canada, intitulée *Instabilité des gains familiaux*, cette tendance est observée aussi depuis une quinzaine d'années au Canada, où l'accroissement du revenu familial est davantage dû au plus grand nombre de personnes d'une même famille dans la population active qu'à l'augmentation du salaire net individuel. Les familles nouvellement immigrantes et les familles monoparentales sont particulièrement susceptibles de se retrouver dans le bas de l'échelle des gains familiaux (Morissette et Johnson, 2004). Les personnes des minorités visibles peuvent se trouver davantage aux prises avec une discrimination systémique ou individuelle et ainsi risquer de connaître des conditions socioéconomiques plus défavorables que le reste de la population.

Le revenu⁵ annuel moyen des familles, avec ou sans enfants, est supérieur à Montréal (62 409 \$) par rapport aux autres régions du Québec, où il est de 57 933 \$. Toutefois selon le revenu médian⁶, la moitié des familles

5. Revenu avant impôt et comprend les salaires, traitements, revenu net d'un travail autonome, le revenu de placement, les pensions de retraite, les autres revenus en espèces et tous les revenus provenant des transferts gouvernementaux.

6. Revenu médian : Revenu situé à mi-chemin de la distribution des revenus, de telle sorte que la moitié d'une population a un revenu supérieur au revenu médian et l'autre moitié un revenu inférieur à celui-ci.



de l'Île a un revenu annuel inférieur à 47 702 \$ en 2000, alors que ce montant est de 50 242 \$ pour l'ensemble du Québec. Le revenu médian des familles montréalaises a connu une augmentation de 2 % depuis 1999 alors qu'il s'est accru de 5,7 % pour l'ensemble du Québec.

Des différences sont importantes entre les familles de Montréal comptant un couple et les familles monoparentales, qui ont respectivement un revenu médian de 54 007 \$ et de 29 129 \$. Cet écart est plus accentué lorsqu'il s'agit de familles monoparentales dirigées par une femme, leur revenu médian étant de 27 712 \$.

REVENU TOTAL MÉDIAN DES FAMILLES AVEC ENFANTS

Région de Montréal · 2000

TYPE DE FAMILLES	ENSEMBLE	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS OU PLUS
Biparentales	61 295 \$	57 644 \$	67 138 \$	57 454 \$
Monoparentales	29 129 \$	29 040 \$	30 798 \$	25 955 \$

Source : MFACF, Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2005, données issues du tableau 5.12.6, p.294, à partir des données de Statistique Canada, Recensement 2001

Ce tableau permet de constater que les familles avec deux enfants ont un revenu médian plus élevé que celles avec un seul enfant ou celles ayant trois enfants ou plus. La proportion plus importante de conjointes sans revenu d'emploi chez les couples avec trois enfants et plus explique en partie le revenu médian moindre chez les familles nombreuses (Fortier et Jean, 2000).

DES REVENUS QUI S'ÉLÈVENT AVEC LE NIVEAU DE SCOLARITÉ

Le marché du travail a connu d'importants changements au cours des dernières années. La mondialisation des marchés, les avancées technologiques et l'apparition de la nouvelle économie du savoir requièrent des compétences nouvelles et une adaptation continue des connaissances et des habiletés. En fait, « la sous-scolarisation [...] peut être perçue comme une source de vulnérabilité et d'insécurité économique. Elle diminue les possibilités d'emploi, entrave la mobilité professionnelle et l'amélioration du niveau de revenu, augmente le risque d'être pauvre en emploi » (Ulysse, 2006).

Plusieurs études ont démontré le lien étroit entre le niveau de scolarité et le revenu. Ce constat se confirme lorsqu'on examine le revenu moyen avant impôt des familles avec enfants (0-24 ans) et le niveau de scolarité atteint par le chef de famille. En 2000, avec moins de neuf années de scolarité, une famille gagnait au Québec un revenu moyen avant impôt de 42 494 \$ tandis qu'à l'autre bout du spectre, une famille dont le chef détient un diplôme universitaire gagnait 98 582 \$ (MFACF, 2005).

Le nombre des couples comptant deux diplômés universitaires est en augmentation depuis deux décennies, grâce notamment à la scolarisation accrue des femmes. Dans l'ensemble du Canada, cette proportion est passée de 5 % en 1980 à 12 % en 2000. De même, le nombre de couples sans diplôme d'études secondaires a diminué depuis les vingt dernières années, passant de 24 % en 1980 à 10 % en 2000. Cette tendance est plus accentuée parmi les nouveaux immigrants où la proportion des couples formés de diplômés universitaires est passée de 19 % en 1995 à 37 % en 2000 (Morissette et Johnson, 2004).

Les couples d'universitaires nés au Canada ont vu leurs gains annuels moyens augmenter de 14 % à 22 % entre 1980 et 2000, tandis que ceux détenant un diplôme d'études secondaires ou moins, ainsi que les couples de nouveaux immigrants, ont connu une stagnation ou une baisse de leurs revenus.

DES ÉCARTS DE REVENU ENTRE LES QUARTIERS

La polarisation des revenus se constate à l'examen des données à l'échelle des sous-territoires montréalais. Le revenu a diminué de près de 3 % entre 1980 et 2000 dans les quartiers à faible revenu, alors qu'il a augmenté de 12 % dans les quartiers au revenu le plus élevé. Le tableau ci-contre dresse la répartition régionale du revenu médian en 2001 selon les territoires de CLSC.

Ce tableau démontre une forte concentration de personnes de ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu dans certains territoires de CLSC. Le territoire du CLSC de Parc-Extension affiche la plus forte proportion (52 %), suivi par Pointe-Saint-Charles (49 %) et des Faubourgs (48 %). À l'opposé, les territoires où les familles affichent le revenu médian le plus élevé sont également ceux où la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est plus faible, soit Lac-Saint-Louis (8 %) et Pierrefonds (15 %).

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION LIÉES AU REVENU

Recensement de 2001

CLSC	REVENU MÉDIAN \$				PERSONNES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU (%)
	HOMMES AYANT UN REVENU	FEMMES AYANT UN REVENU	FAMILLES	MÉNAGES PRIVÉS	
TOTAL RÉGION DE MONTRÉAL	24 068	17 006	47 702	35 910	29
Ahuntsic	26 038	18 435	51 172	36 527	27
Bordeaux-Cartierville	21 628	16 220	46 202	35 776	30
Côte-des-Neiges	21 894	17 281	46 439	36 417	33
De Rosemont	23 938	17 315	44 225	31 477	31
Des Faubourgs	17 941	14 412	34 631	24 823	48
Du Vieux Lachine	26 889	18 486	51 690	38 973	23
Hochelaga- Maisonnette	17 951	14 426	33 591	24 552	46
LaSalle	25 938	17 739	48 384	39 655	24
Lac-Saint-Louis	43 874	22 521	83 048	72 732	8
Mercier-Est/Anjou	27 081	17 738	48 411	38 549	24
Métro	27 458	20 647	73 182	35 290	32
Montréal-Nord	19 952	14 110	35 797	27 529	40
Notre-Dame de Grâce/ Montréal-Ouest	23 748	18 762	53 021	36 554	29
Olivier-Guimond	26 753	17 921	49 497	36 019	25
Parc-Extension	14 016	11 834	28 396	23 197	52
Petite Patrie	20 358	16 057	38 811	28 413	37
Pierrefonds	31 221	19 621	63 605	56 926	15
Plateau Mont-Royal	25 437	22 063	50 284	35 448	28
Pointe-aux-Trembles/ Montréal-Est	30 217	17 904	53 359	44 340	20
Pointe-Saint-Charles	17 232	13 244	28 967	23 936	49
René-Cassin	28 065	20 073	59 994	41 193	21
Rivière-des-Prairies	25 780	17 247	52 945	47 860	21
Saint-Henri	20 520	14 597	36 504	28 165	46
Saint-Laurent	23 023	16 672	45 248	38 794	30
Saint-Léonard	23 240	16 514	44 575	38 261	27
Saint-Louis-du-Parc	20 622	16 818	44 178	32 959	34
Saint-Michel	17 962	13 338	33 376	28 967	41
Verdun/ Côte Saint-Paul	24 189	17 161	44 117	33 882	31
Villeray	19 613	16 039	40 142	29 848	34

Source : Direction de santé publique de Montréal, septembre 2003 ; Les 29 CLSC d'un seul coup d'œil ; www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/Les29/revenu.html

Le territoire de CLSC Métro est particulier : le revenu médian des familles est le deuxième plus élevé de la région, mais la proportion de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu (32%) y est plus élevée que la moyenne régionale de 29%. Ces chiffres supposent une concentration de la richesse parmi quelques familles alors que davantage de particuliers vivent sous le seuil de la pauvreté. Il faut noter la présence d'une importante communauté étudiante sur ce territoire où on retrouve deux universités et un cégep.

Le «S» de la pauvreté sur l'Île, identifié dans les années 1990, s'est fragmenté en révélant une plus grande mixité du statut socioéconomique des familles dans les arrondissements et municipalités. À ce chapitre, Montréal se distingue des autres grandes villes canadiennes où les quartiers à faible revenu se concentrent principalement au centre-ville. On note toutefois une concentration de la pauvreté dans certaines zones, où les populations vivent des problématiques différentes : «Plusieurs facteurs auraient contribué à façonner cette géographie sociale de la pauvreté, dont les transformations du marché du travail, les difficultés grandissantes éprouvées par une population immigrante toujours plus nombreuse, dans l'accès au marché du travail et une augmentation de la proportion de familles monoparentales, en plus des habituels facteurs de conjoncture économique. Parallèlement, des phénomènes comme la *gentrification* de certains quartiers et de nouveaux développements résidentiels venaient améliorer le statut socioéconomique de certains secteurs, complexifiant d'autant le tissu social de nombreux quartiers» (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2003).

LES SOURCES DE REVENU

«En 2000, les sources de revenu de la population montréalaise proviennent à 73 % de revenu d'emploi, à 14 % de transferts gouvernementaux (assurance-emploi, pension, etc.) et à 13 % d'autres sources. Pour l'extérieur de Montréal, ces sources de revenu se répartissent comme suit : 76 % revenu d'emploi, 14 % transferts gouvernementaux et 10 % autres sources.» (CRÉ Montréal, 2004).

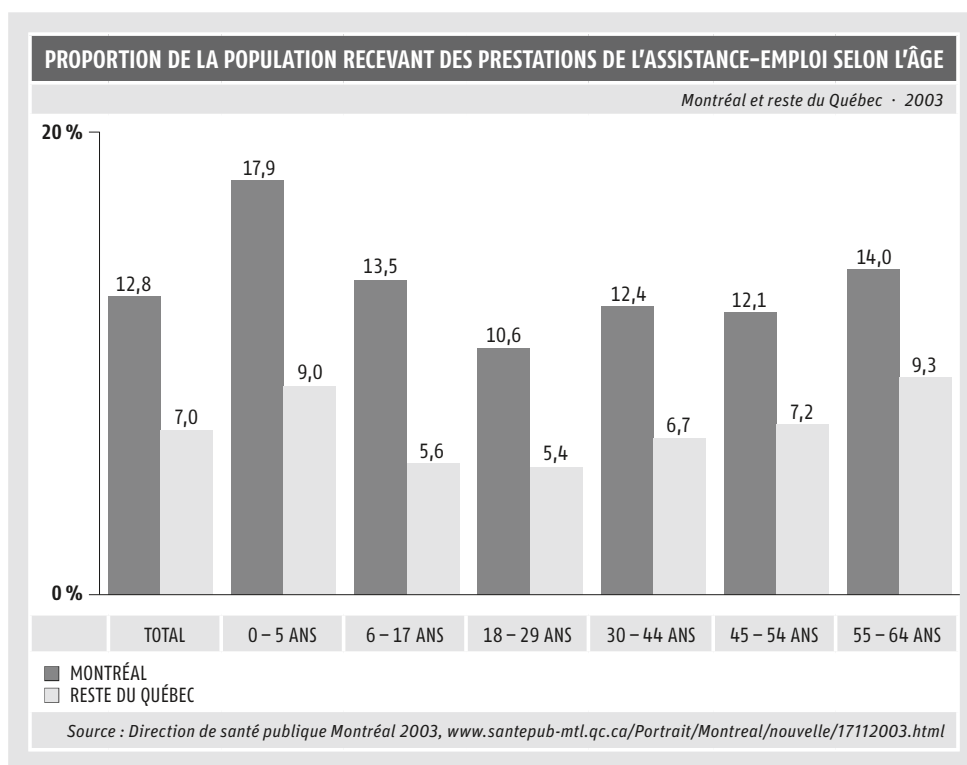
Cette répartition diffère un peu de la situation de l'ensemble des familles canadiennes, où les gains d'emploi en 2000 correspondent à environ 80 cents pour chaque dollar du revenu familial, les transferts gouvernementaux constituent 10 cents pour chaque dollar de revenu, le revenu de placement équivaut à 4 cents par dollar et les autres sources de revenus (comme les régimes de retraite privés) correspondent à 6 cents. Lorsque les soutiens de famille sont en âge d'être actifs sur le marché du travail (18 à 64 ans), les transferts gouvernementaux représentent une part moindre du revenu, soit 5,6 cents plutôt que 10 cents.



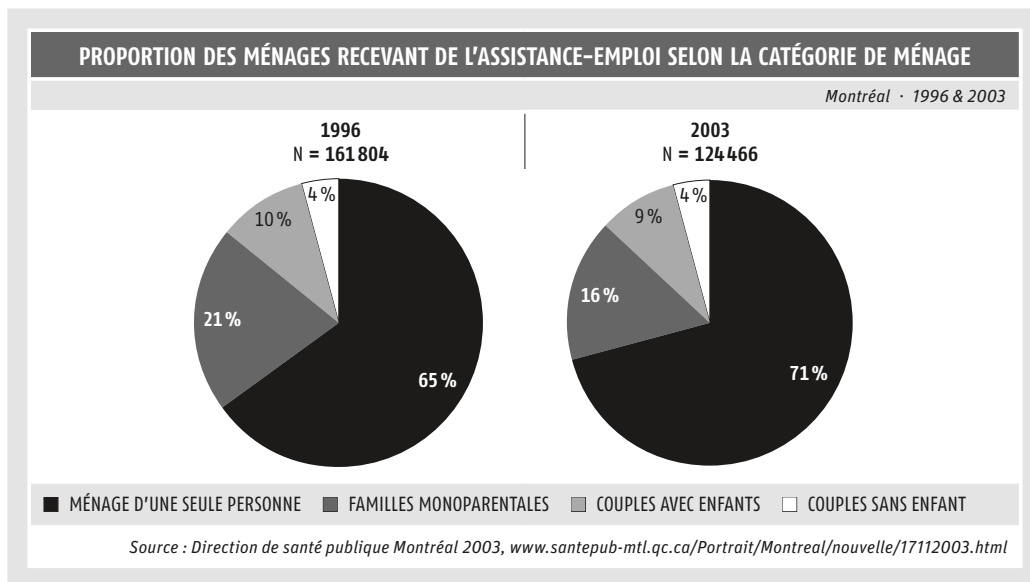
LES FAMILLES ET L'ASSISTANCE-EMPLOI

En 2003, le nombre de personnes qui reçoivent des prestations d'assistance-emploi est près de deux fois plus important à Montréal (12 %) que dans le reste du Québec

(7 %). Les personnes qui ont au moins un enfant de 0-5 ans à charge constituent la plus grande part (17,9 %) de ces prestataires.



Toujours parmi les prestataires de l'assistance-emploi au Québec, près de 40 % des familles avec enfants et 25,3 % des couples sans enfant habitent à Montréal (MCACF, 2004). Dans le cas des familles avec enfants, les familles monoparentales sont les plus nombreuses à Montréal comme au Québec.



VIVRE SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Le seuil de faible revenu (SFR)⁷, établi par Statistique Canada, correspond au niveau de revenu où une personne doit consacrer une part disproportionnée de son revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir. Le SFR est calculé d'après la taille de la famille et le degré d'urbanisation. Les seuils sont mis à jour chaque année afin

7. « Même si les SFR de Statistique Canada sont souvent cités comme seuils de pauvreté depuis le début de leur diffusion en 1968, ni eux ni aucune autre mesure de remplacement n'ont un statut officiel reconnu, et Statistique Canada ne recommande pas leur utilisation comme indicateur du seuil de pauvreté. En l'absence d'une définition acceptée de la pauvreté, cette méthodologie permet uniquement de déterminer ceux qui s'en tirent moins bien que la moyenne (Fellegi, 1997 ; Wolfson et Evans, 1989) ». Écosanté Québec, INSPQ

de tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation. À titre d'exemple, en 2001, pour une famille de trois personnes vivant à Montréal, le seuil de faible revenu s'établissait à 28 560 \$. Il était de 18 371 \$ pour une personne seule. La prestation mensuelle d'assistance-emploi d'une personne seule jugée apte au travail s'élève en 2003 à 537 \$ (ou 6 444 \$/an), soit 34 % du seuil de faible revenu.

En 2000 à Montréal, on dénombre 514 925 personnes vivant sous le seuil de faible revenu, soit 29 % de la population en ménage privé, le taux le plus élevé parmi les grandes villes canadiennes, Vancouver affichant 27 % et Calgary 14,1 %. Près de 50 % des personnes seules à Montréal vivent sous le seuil de faible revenu.

On estime à 17 % la proportion des familles montréalaises vivant sous le seuil de faible revenu, alors qu'elle est de 10 % pour l'ensemble du Québec. Parmi les familles

avec enfants de moins de 18 ans, cette proportion atteint 53 % pour les familles monoparentales et 23 % parmi les familles biparentales. Selon l'ISQ, les familles comptant trois enfants et plus affichent le plus haut taux de faible revenu à Montréal en 2003, et parmi elles, les familles monoparentales sont les moins nanties avec un taux de 51,3 % alors que les biparentales sont à 22,5 %.

Dans le *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, publié par le Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal en 2004, on note que plus d'un enfant de 5 ans et moins montréalais sur trois (38 %) vit dans des familles dont le revenu est situé sous le seuil de faible revenu. La pauvreté des enfants est d'autant plus inquiétante que plus de la moitié des enfants défavorisés vivent dans une famille où les parents gagnent un revenu d'emploi (Campagne 2000, 2005).

Il y a une différence entre le seuil de faible revenu et les mesures de la pauvreté, puisque le premier considère les familles qui dépensent une plus grande proportion de leur revenu pour des dépenses alimentaires, rési-

dentielles et vestimentaires par rapport à la moyenne des familles. « Ainsi, avoir un faible revenu, bien qu'il s'agisse d'un désavantage par rapport à la moyenne, ne signifie pas forcément être pauvre. La pauvreté, elle, remet en question certains besoins de base : quels articles du panier de consommation moyen devraient être exclus de celui des personnes pauvres ? Les légumes frais ? Le billet d'autobus qui permet d'aller faire une recherche d'emploi ou d'aller suivre un cours ? Un logement convenable ou des services de garde de qualité ? » (Conseil national du bien-être social, 2004)

CONSOMMATION MOYENNE DES MÉNAGES, PAR POSTE DE DÉPENSES, SELON LE TYPE DE MÉNAGE										
Québec · 2001										
POSTES DE DÉPENSES	TYPE DE MÉNAGE									
	COUPLE SANS ENFANT		COUPLE AVEC ENFANTS		FAMILLE MONOPARENTALE		PERSONNE SEULE		AUTRE *	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Logement	8 295	23,5	10 749	22,5	7 376	25,8	6 002	31,5	9 165	22,5
Transport	7 179	20,3	9 169	19,2	4 195	14,6	2 371	12,5	6 934	17,0
Alimentation	5 965	16,9	8 797	18,4	5 820	20,3	3 456	18,2	7 612	18,7
Autres dépenses**	13 859	39,3	19 021	39,9	11 250	39,3	7 202	37,8	17 058	41,8
Consommation totale	35 298	100,0	47 736	100,0	28 641	100,0	19 031	100,0	40 769	100,0
* Inclut tous les ménages privés autres que les couples avec ou sans enfants, les familles monoparentales et les personnes seules. ** Inclut les dépenses de loisirs, habillement, entretien ménager, soins de santé, articles et accessoires d'ameublement, tabac et boissons alcoolisées, dépenses diverses, soins personnels, imprimés et éducation.										
Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, extraits de compilations faites par l'ISQ, dans MFACF, Un portrait statistique des familles du Québec – Édition 2005, tableau 7.3										

LES DÉPENSES DES FAMILLES

Les dépenses des ménages québécois varient selon leur situation. Les personnes vivant seules consacrent la plus grande part de leur budget au logement, la part consentie aux transports étant la plus faible. Les familles monoparentales dépensent proportionnellement davantage pour l'alimentation, suivies de près par les couples avec enfants.

Selon une analyse du coût de la vie des ménages en 2003 effectuée pour la CSN, le coût de la vie est plus bas dans la grande région métropolitaine de Montréal que dans les autres grandes villes canadiennes. Elle le serait pour tous les types de familles, qu'elles soient à faible ou haut revenu. Toutefois, certains ménages (personne seule avec un revenu annuel de 15 000 \$ et famille monoparentale avec un enfant à 15 000 \$) doivent couper dans leurs dépenses ou avoir recours à d'autres moyens pour subvenir à leurs besoins.

Bien que le fardeau fiscal des Montréalais soit plus élevé que les autres grandes villes canadiennes, l'étude de la CSN souligne que les coûts pour les services de garde d'enfants, pour l'éducation post-secondaire, pour le transport en commun, pour l'énergie, pour les tarifications municipales et pour les services de santé y sont inférieurs aux autres grandes villes canadiennes. Ces avantages sont attribuables en bonne partie à la réglementation québécoise et aux instances provinciales. Le Québec est notamment la province la plus généreuse au regard des allègements fiscaux et des prestations familiales aux parents ayant un emploi à faible revenu.

On constate par ailleurs que le taux d'endettement à la consommation par habitant est nettement inférieur au Québec en 2004 (28,9 %) par rapport à l'ensemble du Canada (34,5 %) pour la même année (ISQ, 2005).

3.2

LES FAMILLES ET LE TRAVAIL

DES COUPLES AU TRAVAIL

Lorsque les deux conjoints travaillent, les couples répartissent le risque de perte d'emploi entre deux soutiens économiques plutôt que sur un seul travailleur. On constate en outre que de plus en plus de familles doivent compter sur deux salaires simplement pour arriver à boucler leur budget (Institut Vanier de la famille, 2006).

À Montréal, la plupart des familles en couple comptent deux partenaires actifs⁸. De plus, les familles avec enfants où les deux conjoints sont actifs sont proportionnellement plus nombreuses lorsqu'il y a au moins un enfant mineur à la maison.

Les hommes sont le plus souvent le conjoint actif dans les familles où un seul conjoint est en emploi, particulièrement dans le cas où il y a au moins un enfant âgé moins de 5 ans. Lorsque le premier enfant naît, la femme se retire parfois partiellement du marché du travail. Le taux d'activité des femmes remonte lorsque les enfants commencent à fréquenter l'école, tandis que celui des pères a tendance à diminuer au même moment (Pronovost, 2005).

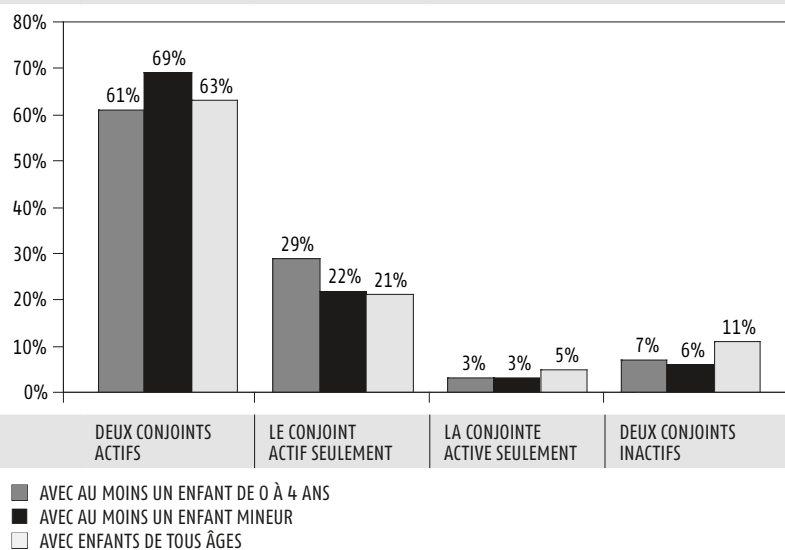
DES FEMMES ACTIVES

Dans l'étude *D'une mère à l'autre : l'évolution de la population féminine au Canada (2006)*, on constate que le taux d'activité des femmes québécoises a augmenté radicalement depuis 1976. Évalué à 30 % à cette époque, ce taux atteint 76 % en 2005, dépassant maintenant la moyenne canadienne qui s'établit à 72 %. Cette hausse a été particulièrement importante entre 2000 et 2005, période qui coïncide avec le développement de services de garde à contribution réduite au Québec.

8. Les personnes de 15 ans ou plus dites « actives » occupent un emploi, sont en chômage ou sont en recherche active d'emploi.

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DU TAUX D'ACTIVITÉ CHEZ LES FAMILLES BIPARENTALES

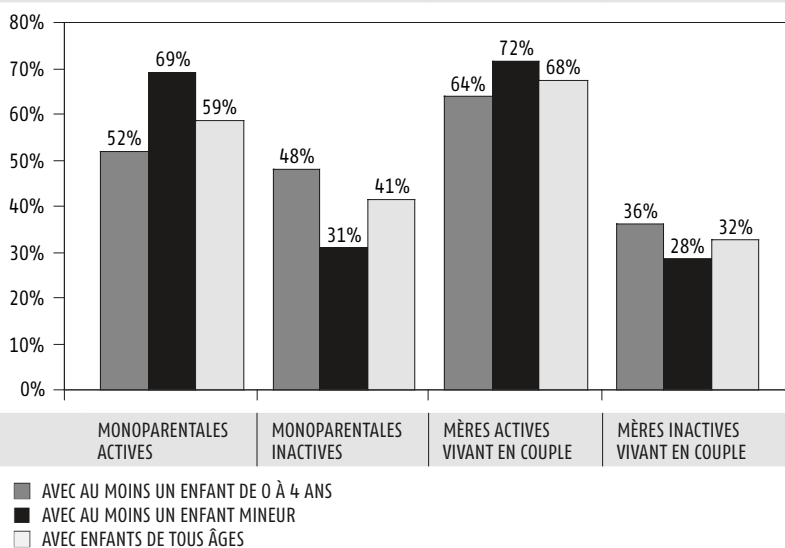
Montréal · 2001



Source : Statistique Canada, Recensement 2001, compilation de données dans MFACF, 2005, tableaux 4.9.1, 4.9.2, 4.9.3

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DU TAUX D'ACTIVITÉ DES MÈRES

Montréal · 2001



Source : Statistique Canada, Recensement 2001, compilation de données dans MFACF, 2005, tableaux 4.9.1, 4.9.2, 4.9.3, 4.10.1, 4.10.2, 4.10.3



Les femmes sont de plus en plus le principal soutien de famille, disposant d'un revenu supérieur à celui de leur conjoint. L'augmentation du taux d'emploi à temps plein, leur transition vers des emplois professionnels et des postes de gestion mieux rémunérés, des prestations de maternité plus avantageuses et une hausse beaucoup plus lente du revenu moyen des hommes au cours de la même période ont permis aux femmes d'accroître leur revenu (Sussman et Bonnel, 2006). Les femmes qui assument le soutien économique principal de la famille ont moins d'enfants d'âge préscolaire à la maison, elles sont plus âgées et ont davantage d'expérience de travail que les femmes qui sont considérées comme soutien secondaire.

La particularité de Montréal est la proportion élevée de femmes qui sont soit le seul soutien d'une famille biparentale avec ou sans enfants (10 % contre 7 % dans l'ensemble du Québec) ou le soutien principal (19 % contre 17 % au niveau provincial). Déjà en 1997, on constatait que les Montréalaises sont plus rarement le soutien secondaire (45 % contre 50 %) et aussi souvent inactives que les Québécoises (26 % dans les deux groupes) (Fortier et Jean, 2000).

Le parcours des mères monoparentales pourrait être illustré ainsi : plus nombreuses à être inactives lorsque leur enfant est âgé de moins de 5 ans, elles sont très souvent en emploi lorsque l'enfant a entre 5 et 18 ans et continuent généralement en emploi même lorsque leur enfant est majeur, quoiqu'une petite proportion d'entre elles redeviennent inactives.

LA RETRAITE

Depuis le début des années 1990, on observe une baisse de l'âge de la retraite. En 2003, selon Statistique Canada, les Québécois et Québécoises prennent leur retraite en moyenne à 61,7 ans. Les femmes la prennent plus jeunes que les hommes, plus jeunes encore si elles ont un conjoint. Cela peut s'expliquer du fait que les couples ont tendance à décider de prendre leur retraite au même moment, et que souvent, la femme est plus jeune de deux ans que son conjoint. Par ailleurs, l'âge moyen à la retraite varie selon le secteur d'activité (Kieran, 2001).

L'engagement social informel figure parmi les motifs de prise de retraite. Les soins aux proches âgés, plus particulièrement les soins prodigués par la conjointe à son conjoint vont influencer le moment de prise de retraite (Quénart, 2005). « Les questions liées au ménage et à la famille ont tendance à influencer davantage la décision des femmes de prendre leur retraite alors que ce n'est pas le cas des hommes. En 2002 au Canada, 12 % des femmes ont pris leur retraite pour prendre soin d'un membre de leur famille, tandis que seulement 6 % des hommes ont fait de même. » (Statistique Canada, 2006).

D'autres facteurs peuvent influencer l'âge de la retraite, notamment la participation active à l'épargne-retraite permet une retraite plus hâtive. De même, ceux qui se situent dans le haut de l'échelle de revenus prennent leur retraite en moyenne 4 ans plus tôt que ceux qui se situent au bas de l'échelle.

La retraite se vit différemment selon les revenus dont on bénéficie. Ceux et celles qui ont occupé des emplois bien rémunérés sans interruption de carrière ou qui ont cotisé à un régime de retraite sont en meilleure position pour choisir comment poursuivre leur participation à la vie collective que ceux et celles qui ont vécu la précarité d'emploi, des périodes de chômage et de lourdes responsabilités familiales.

LE REVENU DES FAMILLES

- Le revenu annuel moyen des familles, avec ou sans enfants, est supérieur à Montréal (62 409 \$) par rapport aux autres régions du Québec, où il est de 57 933 \$. Toutefois, le revenu médian des familles montréalaises a connu une augmentation de 2 % depuis 1999 alors qu'il s'est accru de 5,7 % pour l'ensemble du Québec.
- On note une disparité dans la répartition des revenus familiaux dans les sous-territoires de la région. Ainsi, le revenu annuel médian des familles du territoire de CLSC de Parc-Extension est d'à peine 23 000 \$ en 2001 alors qu'il s'élève à 83 048 \$ au Lac-Saint-Louis.
- En 2000 à Montréal, 29 % de la population en ménage privé vit sous le seuil de faible revenu (514 925 personnes). Ce taux est le plus élevé parmi les grandes villes canadiennes.
- On estime à 17 % la proportion de familles montréalaises vivant sous le seuil de faible revenu. Pour l'ensemble du Québec, cette proportion est de 10 %. Parmi les familles avec enfants de moins de 18 ans, cette proportion atteint 53 % chez les familles monoparentales et 23 % parmi les familles biparentales.
- Les familles de trois enfants et plus affichent le plus haut taux de faible revenu à Montréal en 2003. Parmi elles, les familles monoparentales sont les moins nanties avec un taux de 51,3 % alors que les biparentales sont à 22,5 %.
- Plus d'un enfant de 5 ans et moins montréalais sur trois vit dans une famille dont le revenu est situé sous le seuil de faible revenu.

LES SOURCES DES REVENUS FAMILIAUX

- Dans l'ensemble des prestataires de l'assistance-emploi au Québec, près de 40 % des familles avec enfants et 25,3 % des couples sans enfant habitent à Montréal.

- En 2003, le nombre de personnes qui reçoivent des prestations d'assistance-emploi est près de deux fois plus important à Montréal (12 %) que dans le reste du Québec (7 %). Les personnes ayant au moins un enfant de 5 ans et moins à charge constituent la plus grande part (17,9 %) de ces prestataires.
- À Montréal, la proportion de femmes qui sont le seul soutien de famille est de 10 %. Pour l'ensemble du Québec, cette proportion est de 7 %. Les femmes sont le soutien principal dans 19 % des cas à Montréal et 17 % dans l'ensemble du Québec.
- À Montréal, la plupart des familles composées d'un couple comptent deux partenaires actifs, surtout lorsqu'il y a un enfant mineur de plus de 4 ans à la maison.
- Les femmes travaillent moins dans les familles nombreuses, comme en témoigne la proportion importante de conjointes sans revenu d'emploi chez les Québécoises ayant trois enfants et plus par rapport à tous les autres types de familles comprenant deux conjoints.

LES DÉPENSES DES FAMILLES

- Comparés aux autres grandes villes canadiennes, les coûts montréalais en matière de logement, d'énergie, de services de garde et de services de santé sont plus faibles pour l'ensemble des ménages, qu'ils soient locataires ou propriétaires.
- Le taux d'endettement à la consommation par habitant est nettement inférieur au Québec en 2004 (28,9 %) par rapport à l'ensemble du Canada (34,5 %) pour la même année.

LA RETRAITE

- En 2003, les Québécois prennent leur retraite à l'âge moyen de 61,7 ans. Les femmes la prennent plus jeunes que les hommes, plus jeunes encore si elles ont un conjoint. Les personnes qui se situent dans le haut de l'échelle de revenus prennent leur retraite en moyenne 4 ans plus tôt que celles qui se situent au bas de l'échelle de revenus.



CHAPITRE 4

Le logement

En plus de sa fonction d'abri, le logement permet aux familles de s'ancrer dans un milieu, d'accéder à des services et de tisser des liens sociaux avec le voisinage. À Montréal, l'hétérogénéité de la population exige un cadre bâti et des modes d'occupation adaptés à cette diversité.

Ce chapitre porte principalement sur l'accessibilité au logement pour les familles en 2001. Il y est davantage question de ménages que de familles, puisque les données recueillies sont liées au logement. Toutefois, un même logement peut compter plus d'une famille de recensement. Lorsque l'information est disponible, la composition des ménages sera spécifiée.

Nous dressons aussi un aperçu de la trajectoire résidentielle des familles selon certaines caractéristiques : famille immigrée ou non, avec ou sans enfants, monoparentale, à faible revenu ou selon l'âge du principal soutien. Cette trajectoire témoigne de choix qui varient selon un ensemble de facteurs culturels, sociaux et économiques, de même que la disponibilité des options offertes par le parc résidentiel de Montréal. Le taux de formation et de dissolution des ménages serait le facteur sociodémographique qui influence le plus directement le marché de l'habitation. Ainsi, « le cycle de vie normal va de la maison parentale au logement locatif, à la première maison en propriété, à l'habitation plus chère et, à un âge avancé, au retour au logement locatif, à l'établissement de prise en charge ou à l'habitation partagée avec des parents » (Morissette et Johnson, 2004).

Les conditions socioéconomiques, les différents modes de vie, la composition des ménages, l'âge, la période d'immigration et la durée d'installation au Québec influencent également l'accession ou non à la propriété.

MÉNAGES PRIVÉS SELON LE MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada

TERRITOIRE	MÉNAGES PRIVÉS				
	ENSEMBLE	PROPRIÉTAIRES		LOCATAIRES	
QUÉBEC	2 973 925	1 724 465	(58,0%)	1 249 455	(42,0%)
MONTRÉAL (RA)*	805 820	288 285	(35,8%)	517 540	(64,2%)
CENTRE	177 270	45 795	(25,8%)	131 465	(74,2%)
• OUTREMONT	9 565	4 720	(49,3%)	4 840	(50,6%)
• PLATEAU MONT-ROYAL	56 800	12 665	(22,3%)	44 135	(77,7%)
• SUD-OUEST	31 230	8 270	(26,5%)	22 960	(73,5%)
• VERDUN	29 635	8 860	(29,9%)	20 775	(70,1%)
• VILLE-MARIE	41 580	7 185	(17,3%)	34 395	(82,7%)
• WESTMOUNT	8 460	4 095	(48,4%)	4 360	(51,5%)
CENTRE-OUEST	149 085	49 840	(33,4%)	99 245	(66,6%)
• CÔTE-DES-NEIGES/NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	73 175	16 265	(22,2%)	56 910	(77,8%)
• CÔTE SAINT-LUC/HAMPSTEAD/MONTRÉAL-OUEST	17 680	9 325	(52,7%)	8 355	(47,3%)
• LACHINE	18 280	6 970	(38,1%)	11 310	(61,9%)
• LASALLE	32 195	12 505	(38,8%)	19 690	(61,2%)
• MONT-ROYAL	7 755	4 775	(61,6%)	2 980	(38,4%)
EST	237 160	67 660	(28,5%)	169 490	(71,5%)
• ANJOU	17 115	7 020	(41,0%)	10 095	(59,0%)
• MERCIER/HOCHELAGA-MAISONNEUVE	61 265	17 315	(28,3%)	43 950	(71,7%)
• ROSEMONT/PETITE PATRIE	68 165	17 630	(25,9%)	50 530	(74,1%)
• SAINT-LÉONARD	28 335	9 650	(34,1%)	18 680	(65,9%)
• VILLERAY/SAINT-MICHEL/PARC-EXTENSION	62 280	16 045	(25,8%)	46 235	(74,2%)
NORD-EST	75 765	33 915	(44,8%)	41 850	(55,2%)
• MONTRÉAL-NORD	36 380	10 055	(27,6%)	26 325	(72,4%)
• RIVIÈRE-DES-PRAIRIES/POINTE-AUX-TREMBLES/MONTRÉAL-EST	39 385	23 860	(60,6%)	15 525	(39,4%)
NORD-OUEST	87 265	33 060	(37,9%)	54 200	(62,1%)
• AHUNTSIC-CARTIERVILLE	56 510	20 545	(36,4%)	35 960	(63,6%)
• SAINT-LAURENT	30 755	12 515	(40,7%)	18 240	(59,3%)
OUEST-DE-L'ÎLE	79 300	58 010	(73,2%)	21 280	(26,8%)
• BEACONSFIELD/BAIE D'URFÉ	7 870	7 035	(89,4%)	835	(10,6%)
• DOLLARD-DES-ORMEAUX/ROXBORO	17 500	13 560	(77,5%)	3 935	(22,5%)
• DORVAL/L'ÎLE DORVAL	7 645	4 310	(56,4%)	3 330	(43,6%)
• KIRKLAND	6 330	5 845	(92,3%)	485	(7,7%)
• L'ÎLE BIZARD/STE-GENEVIÈVE/STE-ANNE-DE-BELLEVUE	8 075	5 400	(66,9%)	2 670	(33,1%)
• PIERREFONDS/SENNEVILLE	20 475	13 730	(67,1%)	6 745	(32,9%)
• POINTE-CLAIRE	11 405	8 130	(71,3%)	3 280	(28,8%)
MONTRÉAL (RMR)	1 417 365	711 510	(50,2%)	705 855	(49,8%)

* La RA correspond à la région administrative 06, soit le territoire de l'île de Montréal

Source : Statistique Canada, Recensement 2001 (calculs et présentation Convergence), Société d'habitation du Québec

4.1

PLUS LOCATAIRES QUE PROPRIÉTAIRES

La région de Montréal se distingue de l'ensemble du Québec, car on y trouve davantage de ménages locataires que propriétaires. Le taux moyen des ménages propriétaires au Québec est de 58 %. Il est de 35,8 % à Montréal. Près des deux tiers des 805 820 logements du parc résidentiel montréalais sont locatifs.

L'île de Montréal compte moins de propriétaires occupants que les autres grandes villes canadiennes. Les ménages propriétaires sont habituellement composés de couples avec ou sans enfants. Les personnes vivant seules sont plus nombreuses parmi les ménages locataires. On note cependant de grandes variations sur le territoire. Les secteurs Centre et Est de l'île comptent une plus grande proportion de ménages locataires, alors qu'on retrouve davantage de ménages propriétaires dans l'Ouest-de-l'Île. Aussi, les ménages propriétaires du secteur Centre sont davantage composés de personnes vivant seules, tandis que les ménages locataires du secteur Nord-Est sont plus souvent composés de familles avec enfants (SHQ, 2005).

4.2

LE TAUX D'EFFORT OU LA PART DU REVENU CONSACRÉE AU LOYER

Qu'ils soient locataires ou propriétaires, les ménages montréalais consacrent une plus grande part de leur revenu pour se loger que l'ensemble des ménages québécois. La part médiane du revenu consacrée au loyer des ménages privés propriétaires de la région se situe à 16,4 %, un taux légèrement supérieur au taux québécois de 14,5 % en 2001. Ces écarts sont dus à plusieurs facteurs, notamment le coût du logement plus élevé à Montréal et la concentration de ménages à faible revenu sur l'Île.

TAUX D'EFFORT MÉDIAN DES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE MODE D'OCCUPATION

2001			
TERRITOIRE	ENSEMBLE (%)	PROPRIÉTAIRES (%)	LOCATAIRES (%)
QUÉBEC	17,5	14,5	23,0
MONTRÉAL (RA)	20,6	16,4	23,6
• CENTRE	22,2	16,8	24,3
• CENTRE-OUEST	21,0	16,2	23,8
• EST	21,4	18,3	22,9
• NORD-EST	20,5	16,6	25,2
• NORD-OUEST	19,8	15,6	23,3
• OUEST-DE-L'ÎLE	16,5	14,6	22,5

Source : Compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada dans : Société d'habitation du Québec : L'habitation au Québec, Montréal : Profil statistique, p.30

MÉNAGES PRIVÉS SELON LE MODE D'OCCUPATION ET LE TAUX D'EFFORT

2001						
TERRITOIRE	PROPRIÉTAIRE (%)		PROPRIÉTAIRE (%)		PROPRIÉTAIRE (%)	
	LOCATAIRE (%)	LOCATAIRE (%)	LOCATAIRE (%)	LOCATAIRE (%)	LOCATAIRE (%)	LOCATAIRE (%)
	MOINS DE 30 %	30 À 50 %	50 % OU PLUS			
QUÉBEC	85,9	64,1	8,1	18,3	6,0	17,6
MONTRÉAL (RA)	80,2	62,5	11,8	18,7	7,9	18,8

Source : Compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada dans : Société d'habitation du Québec : L'habitation au Québec, Montréal : Profil statistique, p.73

4.3

LA SITUATION DES MÉNAGES LOCATAIRES

Entre 1996 et 2001, le nombre de ménages locataires qui consacraient plus de 30 % de leur revenu pour se loger a diminué. On note toutefois que ces ménages se sont appauvris. Si les ménages locataires mieux nantis ont accédé à la propriété — comme le démontre l'augmentation du pourcentage de propriétaires occupants au Québec, passé de 53,3 % en 1981 à 57,9 % en 2001 — la proportion de ménages composés de personnes seules et de familles monoparentales a augmenté parmi les ménages locataires, deux catégories dont les revenus sont généralement plus faibles. Enfin, le loyer médian a progressé de 3,6 % durant cette période, mais la hausse du coût de la vie a fait diminuer le revenu médian des ménages locataires de 17,5 % entre 1980 et 2000 (FRAPRU, 2004).

Depuis 2001, la pénurie de logements locatifs dont le coût est moins élevé aurait provoqué une aggravation de la situation des ménages moins nantis. Le nombre de ménages en attente d'un logement social dans une habitation à loyer modique (HLM) ou soutenu par le programme du supplément au loyer (PSL) a plus que doublé depuis cinq ans, passant de 9 500 en 2000 à 20 000 en 2005. Les logements de grande taille sont également plus rares et plus coûteux. « Or, cette pénurie, qui affecte 80 % des locataires du Québec, a eu un impact majeur sur le coût des loyers. Pour ne donner qu'un exemple, entre 2000 et 2003, dans la région métropolitaine de Montréal, le loyer moyen a augmenté de 15,3 % dans les logements d'une chambre à coucher, de 13 % dans ceux de deux chambres et de 12,7 % dans ceux de trois chambres. Les revenus des locataires n'ont pas suivi le même rythme. » (FRAPRU, 2004). En 2003, le coût mensuel moyen d'un logement locatif de deux chambres à coucher dans les centres urbains du Québec s'élevait à 553 \$. La même année à Montréal, ce coût était de 583 \$ pour l'ensemble de la région. Il s'élevait jusqu'à 680 \$ dans le secteur de l'Ouest-de-l'Île.

En 2001, le taux d'effort des ménages privés locataires au Québec est plus élevé en général chez les ménages immigrants, et plus particulièrement chez les plus récents. À Montréal, la SHQ précise que 29 % des ménages non immigrants et 35 % des ménages immigrants consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement (Leloup et Ferreira, 2005).

Les ménages privés locataires composés d'une seule personne et les familles monoparentales consacrent davantage de leur revenu à se loger que les couples avec ou sans enfants. Par ailleurs, plus le principal soutien d'un ménage locataire est âgé, plus le taux d'effort augmente. Les soutiens de ménage âgés de 15 à 24 ans font exception à cette tendance, ce groupe affiche le plus haut taux d'effort médian. Dans l'ensemble, les ménages locataires dont le principal soutien est une femme sont plus susceptibles de consacrer une plus grosse part de leur revenu à se loger (SHQ, 2005).

4.4

LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE

Les ménages locataires sont généralement plus mobiles que les ménages propriétaires. Cette mobilité est perçue comme étant positive lorsqu'elle est désirée, comme dans le cas où un revenu élevé permet l'accès à une gamme plus étendue de logements et, possiblement, l'amélioration des conditions d'habitation des individus.

Cependant, une mobilité forcée est plus fréquemment observée, causée notamment par l'évincement d'un logement ou par des contraintes financières. Il est donc plus courant d'associer la mobilité à une forme d'instabilité, surtout chez les personnes défavorisées. D'ailleurs, le taux de mobilité résidentielle des ménages tend à diminuer avec l'accroissement des revenus.

La mobilité résidentielle est également liée au cycle de vie des personnes et des familles, les périodes de transition correspondant à des niveaux supérieurs de mobilité. Que ce soit l'installation en couple, l'arrivée des enfants ou le début de la retraite, toutes ces étapes sont marquées par une transformation des besoins de logement. Cependant, la période où le taux de mobilité résidentielle reste le plus élevé est l'entrée dans l'âge adulte. En effet, les ménages dont le soutien a entre 15 et 35 ans présentent le plus fort taux de mobilité de toutes les catégories d'âge.

À Montréal, les jeunes de 25-34 ans sont plus nombreux à vivre avec leurs parents que dans l'ensemble du Québec. C'est également parmi les 25-34 ans que l'on observe la plus forte proportion de départs au profit des régions limitrophes. Une étude récente (Girard et André, 2005) démontre que sur 100 personnes qui habitaient l'Île à 16 ans, 34 ont quitté l'Île pendant au moins une année avant d'avoir 26 ans, alors que 52 ont résidé à l'extérieur de la région pendant au moins un an avant l'âge de 32 ans. Grâce aux nouvelles entrées et aux retours de jeunes avant 26 ans, la métropole affiche toutefois un solde positif en ce qui concerne les cohortes âgées entre 16 et 26 ans. Par contre, entre 26 et 32 ans, les départs de la métropole vers les régions qui la ceignent sont plus nombreux que les nouvelles entrées et les retours dans l'Île. Ce constat renforce la thèse selon laquelle les jeunes adultes approchant la trentaine s'établissent davantage en banlieue qu'en ville.

« En 2003-2004, les pertes migratoires de Montréal se produisent dans tous les groupes d'âge, sauf entre 15 et 24 ans où la métropole affiche son seul solde positif. C'est entre 25 et 44 ans et entre zéro et 14 ans qu'elle présente les déficits les plus importants. En conséquence, c'est dans ces mêmes groupes d'âge que les régions de la zone adjacente affichent une large part de leur gain. Cette concordance illustre clairement la poursuite des déplacements des jeunes ménages et de leurs enfants de Montréal vers sa banlieue. » (Girard et André, 2005).

Selon certains experts, l'achat d'une propriété à revenu utilisée comme un investissement immobilier est de moins en moins possible, même pour les propriétaires occupants. Le prix d'achat moyen des immeubles de deux à cinq logements a presque doublé dans les 15 dernières années, alors que le loyer mensuel moyen d'un immeuble de quatre logements a crû de 33 % (Tison, 2006). En conséquence, les jeunes familles, qui disposent de moyens réduits, mais qui désirent être propriétaires, optent davantage pour la banlieue.

Les ménages locataires connaissent davantage les difficultés d'accès au logement, tant par la hausse du coût des loyers ou par la faiblesse du revenu que par la discrimination dont ils peuvent être victimes en raison de leur taille, de leur composition ou de leur origine. Les familles avec enfants éprouvent plus de problèmes à se loger à cause de la rareté et du coût des logements de grande taille. La Commission des droits de la personne aurait enregistré au cours des dernières années une augmentation du nombre de plaintes provenant de familles avec enfants qui se butent aux refus des propriétaires de leur louer un logement. Ces situations sont plus fréquentes pour les familles monoparentales et immigrantes.

4.5 LA SPÉCIFICITÉ IMMIGRANTE

Les ménages immigrants ont tendance à s'installer dans les grands centres urbains, comme c'est le cas pour 86,3 % des 2,3 millions de ménages immigrants vivant au Canada en 2001 (SCHL, 2005). Plus des trois quarts des immigrants récents habitent à Toronto, Montréal et Vancouver. Comme les frais de logement y sont plus élevés, les familles immigrantes éprouvent souvent des difficultés à se loger convenablement à leur arrivée. En 2001, la proportion de ménages immigrants éprouvant des besoins impérieux de logement était en moyenne de 4,7 points supérieure à celle des ménages non immigrants au Canada.

Plus du tiers des ménages immigrants récents habitaient un logement surpeuplé, comparativement à 4 % chez les non immigrants. Selon la SCHL, des revenus moins élevés et la pénurie de logements locatifs pour les familles peuvent avoir contribué à cette situation.

Une étude réalisée pour la SHQ sur les conditions de logement des immigrants révèle que chez les ménages immigrants, la mobilité résidentielle s'échelonne au-delà de 35 ans, « ce qui s'explique sans doute par le fait que l'installation dans l'âge adulte comporte pour eux un épisode de mobilité supplémentaire, celui d'une migration internationale. Cet épisode peut dès lors retarder les autres étapes du cycle de vie ou en tout cas interférer avec ceux-ci et les étapes de leur trajectoire résidentielle » (Leloup et Ferreira, 2005). En revanche, les immigrants établis depuis longtemps au pays (avant 1981) présentent une stabilité supérieure à celle des ménages non immigrants.

En général, les immigrants sont proportionnellement plus nombreux que les ménages non immigrants à être propriétaires de leur habitation à Montréal, notamment chez les ménages dont le soutien a 65 ans et plus. Une étude de Statistique Canada met en perspective l'influence notable de l'immigration sur le marché de l'habitation. « Les immigrants nous arrivent normalement comme jeunes adultes — tantôt ils ont déjà une famille, tantôt ils forment rapidement un ménage — et leur influence sur le marché de l'habitation est rapide et directe. Au recensement de 2001 par exemple, plus de 40 % des ménages arrivés au Canada au cours des cinq années précédentes demeuraient dans un logement appartenant à un membre de la famille » (*L'Observateur économique canadien*, 2005). Parmi les facteurs avancés pour expliquer ce phénomène, on note le désir d'une stabilité accrue dans le logement et celui d'éviter les discriminations dans la recherche d'un nouveau logement locatif.

4.6

LES PERSONNES ÂÎNÉES

La majorité des personnes de 65 ans et plus au Québec est propriétaire de son logement, mais cette proportion tend à diminuer avec l'âge. Ainsi, parmi les 75 ans et plus, on compte davantage de ménages locataires. Plus les femmes avancent en âge, moins elles sont propriétaires. « Aussi, le taux élevé de pauvreté des femmes âgées seules, jumelé à une augmentation de la proportion, avec l'avancement en âge, de femmes vivant seules, n'est certainement pas étranger au fait que celles-ci soient davantage locataires » (SHQ 2005).

En général, les personnes âgées préfèrent demeurer dans leur logement tant qu'elles en ont la capacité. Elles doivent être en mesure de participer à la vie sociale de leur communauté et se procurer les biens et services que leur condition nécessite. La quantité et la proximité des services expliqueraient la plus grande concentration de ménages âgés dans les régions urbaines du Québec. Selon les données de l'ASSM, près de 15 % (43 000 personnes) de la population totale des personnes de 65 ans et plus de Montréal bénéficiaient de services de maintien à domicile en 2005.

Toutes les personnes de 65 ans et plus ne jouissent pas d'une condition physique ou mentale qui leur permette de demeurer de façon autonome dans leur logement. Parmi celles qui vivent en ménage collectif sur l'Île en 2005, 12 435 étaient hébergées de façon permanente ou temporaire en CHSLD et en Unités de soins de longue durée et 349 personnes logeaient dans des ressources d'hébergement non institutionnelles (ADRLSSS Montréal, 2005).

CHAPITRE 4

FAITS SAILLANTS

Le logement



PLUS LOCATAIRES QUE PROPRIÉTAIRES

- À la différence des autres régions du Québec, Montréal compte davantage de ménages locataires que propriétaires. La proportion de ménages propriétaires montréalais est de 35,8 % comparativement à un taux moyen pour le Québec de 58 %.

LES PROPRIÉTAIRES : DES COUPLES DE 35 À 54 ANS

- Les ménages propriétaires sont habituellement composés de couples avec ou sans enfants. Les personnes vivant seules sont plus nombreuses parmi les ménages locataires.
- Les soutiens de ménage propriétaires sont âgés principalement de 35 à 54 ans et les soutiens de ménage locataires se concentrent entre 25 et 44 ans. Les soutiens de ménage propriétaires montréalais sont toutefois globalement plus âgés que dans l'ensemble de la province. Les jeunes familles qui désirent devenir propriétaires, mais qui disposent de moyens réduits, optent davantage pour la banlieue.

LA PART DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT EST PLUS ÉLEVÉE QU'AILLEURS AU QUÉBEC

- Qu'ils soient locataires ou propriétaires, les ménages montréalais consacrent une plus grande part de leur revenu pour se loger que l'ensemble des ménages québécois. Le taux d'effort médian des ménages privés propriétaires de la région se situe à 16,4 %, un taux légèrement supérieur au taux québécois qui est de 14,5 % en 2001.

AGGRAVATION DE LA SITUATION DES FAMILLES LOCATAIRES MOINS NANTIES

- Entre 1996 et 2001, la proportion de ménages composés de personnes seules et de familles monoparentales, deux catégories dont les revenus sont généralement plus faibles, a augmenté parmi les ménages locataires.
- De 1980 à 2000, le loyer médian a progressé de 3,6 %, mais, compte tenu de la hausse du coût de la vie, le revenu médian des ménages locataires a diminué de 17,5 %.

LES FAMILLES AVEC ENFANTS ÉPROUVENT PLUS DE DIFFICULTÉS À TROUVER UN LOGEMENT

- Les familles avec enfants ont plus de difficultés à se loger compte tenu de la rareté et du coût des logements de grande taille. Les familles monoparentales et immigrantes à la recherche d'un logement se butent davantage aux refus des propriétaires.

LA SPÉCIFICITÉ IMMIGRANTE

- En 2001, la proportion de ménages immigrants éprouvant des besoins impérieux de logement était en moyenne de 4,7 points supérieure à celle des ménages non immigrants au Canada.
- En 2001, le taux d'effort des ménages privés locataires au Québec est plus élevé en général chez les ménages immigrants, et plus particulièrement chez les immigrés récents. À Montréal, 29 % des ménages non immigrants et 35 % des ménages immigrants consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger.
- Les ménages immigrants sont proportionnellement plus nombreux que les non immigrants à être propriétaires à Montréal, notamment ceux dont le soutien a 65 ans et plus.



La famille joue un rôle de premier plan pour assurer la santé de tous ses membres. La responsabilité parentale, l'adoption de saines habitudes de vie ou encore l'implication des proches aidants auprès des personnes en perte d'autonomie illustrent les diverses fonctions assumées par la famille tout au long du cycle de vie des personnes.

Comment les familles montréalaises assument-elles ce rôle ? En quoi le milieu de vie urbain peut-il favoriser ou nuire à la condition physique et mentale ? L'accès aux soins de santé est-il aisé, à quel moment de la vie sont-ils susceptibles d'être davantage utilisés et par qui le sont-ils ?

CHAPITRE 5

La santé

5.1

LES INDICATEURS DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

Pour établir un aperçu général de la santé de la population montréalaise, publié dans son rapport annuel 2002, la Direction de la santé publique de Montréal a retenu les indicateurs suivants : l'espérance de vie à la naissance, le taux de mortalité pour les grandes causes de décès, la proportion de personnes déclarant avoir une limitation d'activités à long terme et la proportion de celles ne se percevant pas en bonne santé. Dans tous les cas, les données statistiques démontrent des écarts notables selon le revenu et le lieu de résidence.

L'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE

À Montréal, l'espérance de vie à la naissance s'est accrue de 5,5 ans chez les hommes et de 3,4 ans chez les femmes pour s'établir à 76,6 ans chez les hommes et à 82,0 chez les femmes de 1981 à 2001.

Ces résultats sont similaires à ceux de l'ensemble du Québec (ISQ, 2005). On note toutefois des différences notables de l'espérance de vie et du taux de mortalité lié aux grandes causes de décès (maladies de l'appareil respiratoire, tumeurs ou blessures accidentelles) selon le revenu des individus. Dans son rapport sur la pauvreté à Montréal de 1997 à 1999, le Forum sur le développement social de l'île de Montréal comparait l'espérance de vie des personnes vivant sur le territoire du CLSC Des Faubourgs, qui se situe à 71,6 ans, à celle des résidents du territoire du CLSC Lac-Saint-Louis qui s'élève à 82,3 ans. Or, 47,5 % de la population du territoire du CLSC Des Faubourgs vit sous le seuil de faible revenu tandis que seulement 8,4 % de la population du territoire du CLSC Lac Saint-Louis est dans cette situation (Statistique Canada, Recensement 1996).

LES LIMITATIONS D'ACTIVITÉS

Accompagner un proche qui vit des limitations fonctionnelles comporte des conséquences quotidiennes sur les plans financier, du travail, de l'exercice des rôles parentaux, des relations familiales et du réseau social. En 2003 à Montréal, plus d'une personne sur cinq (22 %) âgée de 12 ans et plus a déclaré vivre avec une limitation d'activités à long terme. Les femmes sont proportionnellement (25 %) plus nombreuses que les hommes (19 %). Aussi, plus les gens avancent en âge, plus ils sont susceptibles de vivre une limitation d'activités à long terme (DSP, 2006).

La population à faible revenu connaît une plus grande prévalence d'incapacité. Alors que cette situation affecte 19 % de la population de 12 ans et plus à revenu élevé, cette proportion s'élève à 33 % parmi les personnes à faible revenu (DSP, 2006). Les coûts directs (régime particulier, transport, gardiennage, médication, équipement spécialisé, aides techniques, etc.) et indirects (comme un plus faible niveau de scolarisation) liés à l'incapacité rendent plus précaire la situation financière des familles. Aussi, les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles de vivre des ruptures de couple et un appauvrissement de leur réseau social, ce qui augmente le sentiment d'isolement et réduit les possibilités de soutien extérieur (Dionne et Rousseau, 2006).

La moitié des personnes ayant une incapacité ont besoin d'aide dans la vie quotidienne (soins personnels, tâches domestiques, gros travaux ménagers, etc.). La plupart (90 %) bénéficient de cette aide, mais un bon nombre d'entre elles (40 %) déclarent avoir des besoins non comblés. Les femmes (57 %) sont plus nombreuses que les hommes (39 %) à avoir besoin d'aide dans la réalisation de leurs activités quotidiennes.

Près de 89 % des femmes ayant besoin d'aide en reçoivent, alors que c'est le cas de 84 % des hommes. Les personnes de 65 ans et plus sont aussi plus nombreuses que les 15 à 64 ans à avoir besoin d'aide (66 % contre 39 %) et à en recevoir (94 % contre 79 %) (OPHQ, 2003).

Par ailleurs, 32 % des personnes de la région montréalaise ayant une incapacité ne reçoivent pas l'aide requise pour au moins une des activités quotidiennes. Cette proportion est de 26 % pour l'ensemble du Québec.

Le réseau familial et social contribue en général à l'aide aux proches. Les femmes, notamment les conjointes, jouent le plus souvent le rôle de proche aidant. Ces responsabilités, qui supposent des compromis comme celui de réduire leur temps de travail, ont un impact important sur leur autonomie financière à l'âge de la retraite.

Même si la solidarité familiale est toujours une norme sociale dominante, la famille n'est pas toujours en mesure d'aider. Si le soutien des conjoints est considéré comme pratiquement obligatoire, celui des autres membres de la famille serait plus discrétionnaire. La tendance croissante de l'État à faire appel à la famille dans l'aide et les soins aux personnes ayant des incapacités peut, pour plusieurs d'entre elles, s'accorder avec le désir d'autonomie par rapport aux services. Cela est plus problématique pour les familles confrontées à des difficultés sociales ou économiques (Guberman, Lavoie et Gagnon, 2005).

PERCEPTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ

La perception de l'état de santé constitue un indicateur du sentiment de bien-être ou de vitalité. À l'instar des résidents de la plupart des autres grandes villes canadiennes, une grande majorité de Montréalais et de Montréalaises (88 %), autant les hommes que les femmes, estiment être en bonne santé. Toutefois, davantage de femmes (14,1 %) estiment avoir une santé moyenne ou mauvaise que d'hommes (11 %). Même si le sentiment d'être en bonne santé diminue avec le vieillissement, huit personnes de plus de 65 ans et plus sur dix se déclarent en bonne santé (DSP Montréal, 2006).

Une enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, parue en 2003 révèle que les personnes de 12 ans et plus s'estimant en bonne santé sont plus nombreuses chez les personnes qui disposent d'un revenu élevé (95 %) que chez les personnes à un faible revenu (78 %).

5.2 LA SANTÉ DES JEUNES ENFANTS

Si la grande majorité des enfants se développe normalement, certaines conditions de vie sont moins favorables à la santé des tout-petits. Parmi les quelque 20 000 enfants qui naissent en moyenne chaque année à Montréal, ceux qui sont nés prématurément (6,3 %), ou avec un retard de croissance intra-utérine (8,9 %) présentent un risque plus élevé de mortalité et de problèmes de santé. Cette situation se retrouve plus fréquemment chez les mères adolescentes ou vivant dans un milieu défavorisé (DSP Montréal, 2006).

En 2000-2002, environ 700 naissances sont le fait de femmes de moins de 20 ans, et parmi celles-ci 170 n'avaient pas atteint leur majorité. Ce nombre serait toutefois en baisse depuis quelques années. La maternité se déroule bien pour nombre de ces mères, mais pour d'autres elle est plus risquée. Les jeunes parents sont souvent moins scolarisés, occupent des emplois peu rémunérateurs ou vivent de l'aide sociale. Leur alimentation peut être déficiente et leurs habitudes de vie moins adaptées à l'exercice du rôle parental. On note aussi de plus grandes probabilités de problèmes de santé lorsque le niveau de scolarité de la mère est faible (Statistique Canada, 2006). À Montréal, la mère de 15 % des nouveau-nés (3 000 enfants) comptait moins de 11 années de scolarité (DSP Montréal, 2006).

Plusieurs études ont démontré que la pauvreté, un faible niveau de scolarité de la mère et l'environnement social influencent le développement et le bien-être des enfants sur les plans du développement cognitif, du comportement, de l'apprentissage ou de l'adaptation scolaire. Une étude récente souligne que la fréquentation d'une garderie ou d'un centre de la petite enfance, un niveau de scolarité plus élevé des parents, ainsi que le soutien affectif et technique des grands-parents peuvent

atténuer les risques associés à la pauvreté chez les tout-petits (Paquet et Hamel, 2003). Divers rapports et études révèlent que les enfants qui vivent en milieux défavorisés sont plus susceptibles d'être victimes d'accident de la circulation, de violence ou de négligence parentale; que leurs parents vivent un plus haut niveau de stress que ceux ayant un revenu élevé; que l'accès aux soins se limite à ceux dispensés par le réseau public; que les visites chez le dentiste sont moins fréquentes et que le budget limité ne permet pas l'achat de médicaments.

5.3 LES HABITUDES DE VIE

La santé est largement influencée par les habitudes de vie. Dans un rapport sur les efforts de prévention présenté en 2005 au ministre de la Santé et des services sociaux, l'équipe d'experts écrit : « Une saine alimentation tout comme la pratique d'activités physiques contribuent au développement optimal des individus tant sur le plan physique que sur les plans psychologique et social. »

Les conséquences de mauvaises habitudes, telles que la sédentarité, l'excès de poids et le tabagisme sont connues. Les risques qui leur sont associés, s'ils ne sont pas contrôlés, peuvent amener une recrudescence des maladies chroniques, telles que le diabète, l'hypertension, les problèmes locomoteurs, la dépression et l'anxiété.

L'ALIMENTATION

Réalisée par l'ISQ, *l'Enquête de nutrition auprès des enfants québécois de 4 ans* met en lumière plusieurs aspects relatifs aux habitudes alimentaires développées au sein des familles dès le plus jeune âge. Les parents québécois estiment en très grande majorité (93 %) que les habitudes alimentaires de leur enfant sont bonnes ou excellentes. Malgré cette perception, certains choix alimentaires pourraient être améliorés. Ainsi, plusieurs enfants ne consomment pas le nombre minimal de portions recommandé pour les viandes et substituts (61 %), les produits laitiers (52 %) et les fruits et légumes (21 %) (Desrosiers, 2006).



Par ailleurs, des repas pris fréquemment en famille seraient propices à une saine alimentation, et, selon leur fréquence et leur contexte, au soutien affectif de ses membres. En effet, ces moments représentent des occasions d'échanges, d'apprentissages et aussi une manifestation culturelle. Toutefois, plus les enfants avancent en âge, plus la fréquence des soupers familiaux diminue. Ainsi, à l'âge de 9 ans, les enfants québécois soupent en famille 6 à 7 fois par semaine dans une proportion de 70 %. Mentionnons tout de même que 8 % d'entre eux ont soupé seuls presque tous les soirs de la semaine. À l'âge de 16 ans, seulement 51 % des adolescents québécois mangent en famille 6 à 7 fois par semaine.

Aussi, on mange de plus en plus souvent devant la télé. « En effet, un garçon sur quatre et 18 % des filles de 10 ans mangent au moins un repas par jour devant la télé », selon le rapport sur *L'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes* (2005). Les aliments qu'on y consomme sont plus souvent à faible valeur nutritive, les contacts sociaux et la qualité de la relation familiale s'en trouvent diminués.

Les responsabilités de la planification et de la gestion des repas incombent surtout aux mères. « Selon leur culture d'appartenance, les facteurs qui motiveront les mères à soutenir le repas familial porteront sur la santé, le plaisir ou le désir de manger des aliments familiers » (Marquis et Shatenstein, 2005).

Plusieurs facteurs limitent le temps accordé à la préparation des repas et aux tâches quotidiennes. Dans les familles où les deux parents travaillent, on optera pour des solutions plus faciles, mais souvent à plus faible valeur nutritive comme les repas déjà préparés ou le restaurant. Les familles plus vulnérables économiquement et vivant dans des milieux défavorisés auront quant à elles plus difficilement accès à des produits sains et de qualité.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE TOUCHE UN MONTRÉALAIS SUR SIX

Près d'un sixième de la population montréalaise vit une insécurité alimentaire, une situation fortement liée au revenu. Les banques alimentaires sont surtout fréquentées par une clientèle pauvre, jeune et en âge d'être parent. Cependant, les conditions alimentaires des personnes les plus démunies ne sont pas liées qu'au coût des aliments. Elles dépendent aussi de la disponibilité, la diversité et la fraîcheur des produits, ainsi que de la proximité des sources d'approvisionnement.

Si 8 % des ménages québécois répondent qu'ils subissent « parfois ou souvent » un manque d'argent, l'obligation de manger la même chose plusieurs jours de suite, la restriction dans la quantité ou se disent incapables d'offrir des repas équilibrés aux enfants, cette proportion s'établit à 12 % chez les ménages montréalais.

Dans les secteurs très défavorisés de la métropole, le problème de l'insécurité alimentaire est plus critique : 23 % des personnes qui y habitent vivent l'angoisse de manquer de nourriture, 18 % vivent un manque réel de nourriture, près de 17 % des enfants ne reçoivent pas un régime alimentaire adéquat et près de 14 % des gens manquent de nourriture au moins un jour dans le mois (DSP, 2002).

Dans la région montréalaise, en 1998, 21 % des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité (24 % des hommes et 19 % des femmes) sont affectées par une situation d'insécurité alimentaire, alors que cette proportion est de 15 % pour l'ensemble du Québec et de 9 % pour les personnes sans incapacité de la région (OPHQ, 2003).

Selon l'Association canadienne des banques alimentaires, 215 256 personnes fréquentaient les banques alimentaires au Québec en mars 2005. Le Québec arrive au deuxième rang des provinces, après l'Ontario, en ce qui a trait au nombre de personnes aidées. Au Québec, les enfants représentent 38 % des utilisateurs des banques alimentaires et près de la moitié de tous les ménages ayant recours aux banques alimentaires sont des familles avec enfants (26 % sont monoparentales et 23 % sont biparentales).

Plus d'un utilisateur des banques alimentaires sur dix occupe un emploi, alors que cinq sur dix ont l'aide sociale comme principale source de revenu. Finalement, malgré une diminution générale du nombre d'utilisateurs des banques alimentaires québécoises en 2005, 47 % d'entre elles déclarent une augmentation du nombre de clients. En 2005-2006, Moisson Montréal a rejoint plus de 130 000 personnes, dont 52 000 enfants, une baisse par rapport à l'année précédente où plus de 150 000 personnes (dont 65 000 enfants) avaient bénéficié des aliments distribués.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Plusieurs facteurs contribuent à la diminution de la pratique d'activités physiques, notamment chez les jeunes, pour se divertir comme pour se déplacer. Par exemple, moins d'heures y sont consacrées à l'école et les services (épicerie, centres commerciaux) sont souvent situés dans des zones de circulation intense justifiant l'utilisation d'un véhicule.

Pour leurs loisirs, les familles canadiennes avec enfants dépensent davantage pour l'achat d'articles électroniques de divertissement que pour des activités de loisirs sportives ou physiques (Kremarik, 2002). Le manque de temps, le revenu, l'absence d'infrastructures ou une accessibilité restreinte conditionnent la pratique d'activités de loisir récréatives ou sportives pour plusieurs familles.

« Au Québec, un fort pourcentage des jeunes de 15 à 19 ans pratique très peu ou pas du tout d'activités physiques d'intensité moyenne ou plus élevée. En effet, en 1998, 45 % des filles et 27 % des garçons n'ont pas fait ce type d'activités ou l'ont fait à l'occasion seulement (Nolin *et al.*, 2000). L'activité physique de plus d'un adolescent sur deux n'atteignait pas alors le niveau recommandé par les autorités scientifiques et médicales, une situation qui présentait tout de même chez les filles une amélioration par rapport à 1993 » (Kino-Québec, 2000).

5.4

L'IMPACT DU TRANSPORT SUR LA SANTÉ

La qualité de l'air en milieu urbain est largement influencée par le transport. Les effets nocifs de la pollution atmosphérique sur la santé causent des maladies cardiaques et respiratoires, plus fréquentes chez les 65 ans et plus. La quantité de polluants et de gaz à effet de serre (GES) émis par les véhicules automobiles augmente au fil des ans. Même si l'utilisation des transports collectifs s'est accrue à Montréal entre 1998 et 2003 — elle représente 22 % des déplacements motorisés en 2003 selon la DSP — le nombre de véhicules a augmenté de 10 % à Montréal pour s'établir à 1,8 million.



Comme pour l'ensemble du Québec, le nombre de décès à la suite d'une collision routière à Montréal est à la baisse (42 décès en 2001). Le nombre de personnes blessées a quelque peu fléchi lui aussi, mais il s'élève tout de même à 12 806 en 2003. Plus de la moitié (53 % en 2001-2003) des personnes hospitalisées à la suite d'un accident de la route sont des piétons et des cyclistes, en hausse par rapport à 1989-1991 (45 %). C'est dans les arrondissements centraux, à l'exception de Westmount et d'Outremont, que les piétons risquent davantage d'être victimes de la route. Plusieurs facteurs l'expliquent, dont la densité de la population, l'intensité de la circulation automobile de transit et un plus grand nombre de déplacements à pied (ASSSM, 2006).

5.5 L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Une relation continue avec un médecin de famille joue un rôle important dans le maintien de la santé et l'accès approprié aux services de santé. Or, selon *l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* de Statistique Canada, 25 % des Québécois âgés de 12 ans et plus n'ont pas de médecin de famille en 2005, alors que la moyenne au pays est de 14 %. Dans la région de Montréal, cette proportion grimpe à 32 %, atteignant 40 % chez les hommes et 26 % chez les femmes (Statistique Canada, 2005). Dans l'ensemble du Canada, deux fois plus d'hommes que de femmes, le plus souvent âgés de 20 à 34 ans, ont déclaré ne pas avoir cherché de médecin de famille.

L'utilisation des services de santé ne serait pas liée aux conditions économiques des individus. « Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes en 2003, les personnes âgées pauvres ou ayant fait peu d'études n'étaient pas plus susceptibles d'utiliser les services de santé que celles qui étaient plus riches ou plus instruites. En fait, le déterminant le plus important de la fréquence à laquelle les personnes âgées consultaient les médecins et prenaient des médicaments était le nombre de problèmes de santé chroniques dont elles souffraient » (Statistique Canada, 2006).



GÉNÉRALEMENT EN BONNE SANTÉ

- 88 % de la population montréalaise estime être en bonne santé.
- Depuis 1981 à Montréal, l'espérance de vie à la naissance s'est accrue de 5,5 ans chez les hommes et de 3,4 ans chez les femmes pour s'établir en 2001 à 76,6 ans chez les hommes et à 82,0 chez les femmes. Le revenu et le lieu de résidence influencent toutefois grandement l'espérance de vie et le taux de mortalité lié aux grandes causes de décès (maladies de l'appareil respiratoire, tumeurs ou blessures accidentelles).

LE SOUTIEN À UN PROCHE QUI VIT AVEC DES LIMITATIONS FONCTIONNELLES

- En 2003 à Montréal, plus d'une personne sur cinq (22 %) âgée de 12 ans et plus a déclaré vivre avec une limitation d'activités à long terme. La population à faible revenu connaît une plus grande prévalence d'incapacité. Cette situation affecte 19 % de la population de 12 ans et plus à revenu élevé, cette proportion s'élève à 33 % parmi les personnes à faible revenu.
- La moitié des personnes ayant une incapacité ont besoin d'aide dans la vie quotidienne. La plupart (90 %) en reçoivent, mais un bon nombre d'entre elles (40 %) ont des besoins non comblés. À Montréal, près du tiers des personnes ayant une incapacité ne reçoit pas l'aide requise pour au moins une des activités quotidiennes. Cette proportion est de 26 % pour l'ensemble du Québec.
- Les femmes, notamment les conjointes, assument le plus souvent les responsabilités de proche aidant.

LA SANTÉ DES ENFANTS

- Parmi les 20 000 enfants nés en 2001, ceux nés de façon prématurée (6,3 %) ou avec un retard de croissance utérine (8,9 %) présentent un risque plus élevé de mortalité et de problèmes de santé. Cette situation se constate plus fréquemment lorsque la mère est adolescente ou si elle vit dans un milieu défavorisé.
- Les enfants vivant en milieu défavorisé sont plus souvent victimes d'accident de la circulation; leurs parents vivent un plus haut niveau de stress que ceux ayant un revenu élevé; l'accès aux soins se limite à ceux dispensés par le réseau public; les visites chez le dentiste sont moins fréquentes et le budget limité ne permet pas l'achat de médicaments.
- Au Québec, 52 % des enfants ne consommeraient pas la portion minimale quotidienne recommandée de produits laitiers, de fruits et légumes ou de viande.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

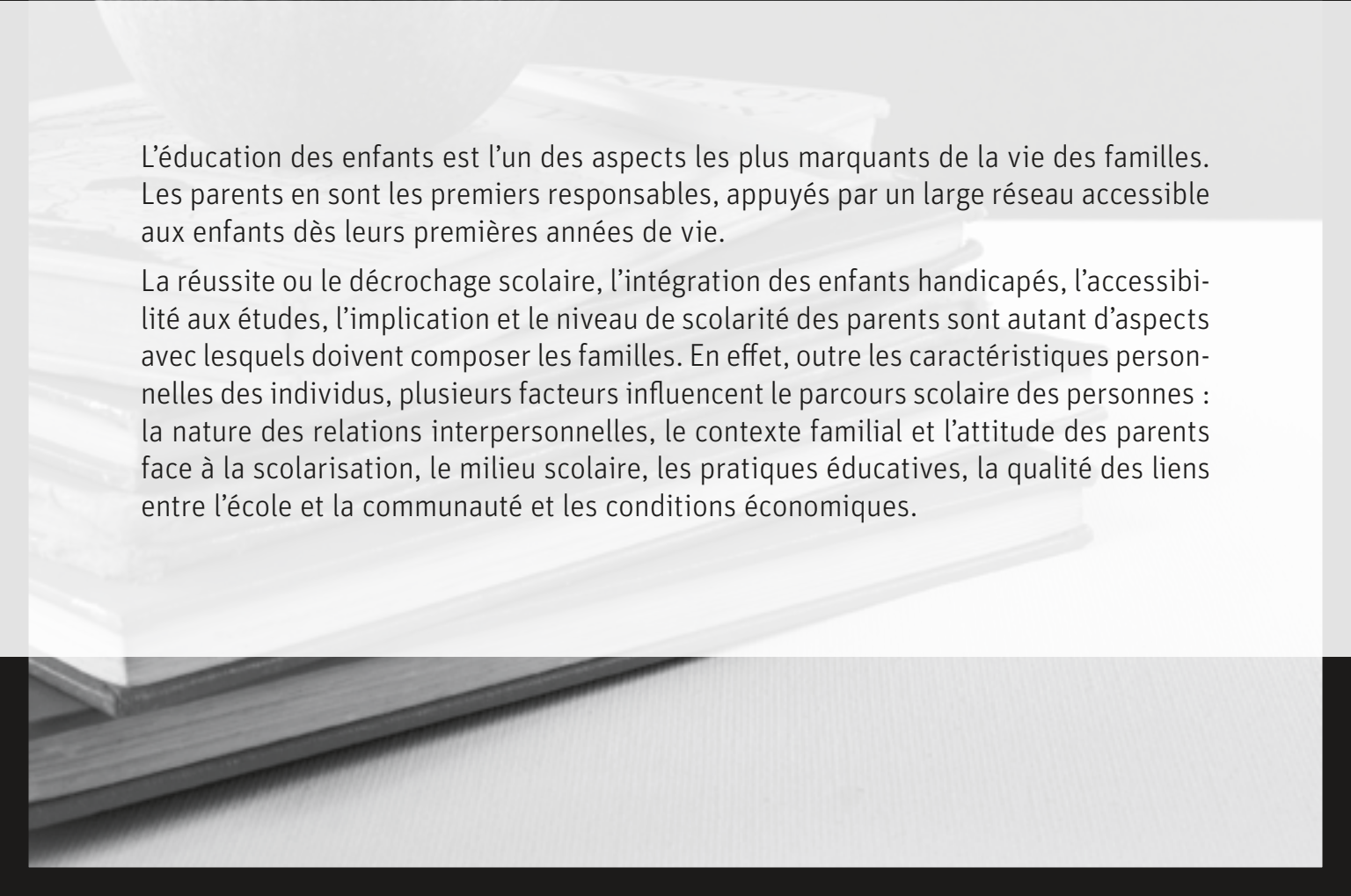
- À Montréal, près d'un sixième de la population est touchée par l'insécurité alimentaire. Les banques alimentaires sont surtout fréquentées par une clientèle pauvre, jeune et en âge d'être parent.
- Au Québec, les enfants représentent 38 % des utilisateurs des banques alimentaires et près de la moitié de tous les ménages s'adressant à des banques alimentaires sont des familles avec enfants (26 % sont monoparentales et 23 % sont biparentales).

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

- 25 % des Québécois et Québécoises n'ont pas de médecin de famille en 2005, alors que la moyenne au pays est de 14 %. Dans la région de Montréal, cette proportion grimpe à 32 %, atteignant 40 % chez les hommes tandis qu'elle est de 26 % chez les femmes.

A black and white photograph showing a textured apple on the left and the letters 'A+' in a bold, sans-serif font on the right, both set against a dark, solid background.

A+

A black and white photograph of a stack of books and a calculator. The books are stacked horizontally, and a calculator is placed on top of them. The entire scene is set on a light-colored, textured surface.

L'éducation des enfants est l'un des aspects les plus marquants de la vie des familles. Les parents en sont les premiers responsables, appuyés par un large réseau accessible aux enfants dès leurs premières années de vie.

La réussite ou le décrochage scolaire, l'intégration des enfants handicapés, l'accessibilité aux études, l'implication et le niveau de scolarité des parents sont autant d'aspects avec lesquels doivent composer les familles. En effet, outre les caractéristiques personnelles des individus, plusieurs facteurs influencent le parcours scolaire des personnes : la nature des relations interpersonnelles, le contexte familial et l'attitude des parents face à la scolarisation, le milieu scolaire, les pratiques éducatives, la qualité des liens entre l'école et la communauté et les conditions économiques.

CHAPITRE 6 L'éducation

6.1

LE RÉSEAU SCOLAIRE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

La région de Montréal regroupe près du tiers des institutions québécoises d'enseignement de niveau collégial et universitaire. La région compte également la moitié des écoles du réseau privé du Québec.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SELON L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT			
Région administrative de Montréal et l'ensemble du Québec			
	MONTRÉAL	QUÉBEC	MONTRÉAL / QUÉBEC
ÉCOLES DES COMMISSIONS SCOLAIRES	500	2 836	17,6%
PRIMAIRE	308	1 787	
SECONDAIRE	101	427	
PRIMAIRE ET SECONDAIRE	23	220	
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	29	197	
CENTRES D'ÉDUCATION AUX ADULTES	39	205	
ÉCOLES DU RÉSEAU PRIVÉ	196	391	50,1%
PRIMAIRE	68	130	
SECONDAIRE	46	141	
PRIMAIRE ET SECONDAIRE	41	59	
COLLÉGIAL	33	45	
SECONDAIRE ET COLLÉGIAL	8	16	
ÉCOLES GOUVERNEMENTALES*	3	38	7,9%
PRIMAIRE	–	8	
SECONDAIRE	–	10	
PRIMAIRE ET SECONDAIRE	–	9	
COLLÉGIAL	2	9	
SECONDAIRE ET COLLÉGIAL	1	2	
CÉGÉPS	12	52	32,7%
UNIVERSITÉS ET CONSTITUANTES	7	19	36,8%
* Au Québec, les écoles gouvernementales comprennent des écoles relevant d'autres ministères du gouvernement du Québec que le MELS, dont deux centres de formation professionnelle situés dans des cégeps, des écoles relevant de ministères fédéraux, les instituts de technologie agroalimentaire, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, les conservatoires de musique et le Collège MacDonald, qui offre un enseignement en agriculture.			
Source : Statistiques de l'éducation – Édition 2005, MELS, Gouvernement du Québec, 2006			



Comme les familles québécoises, les familles montréalaises ont accès à des services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants de moins de cinq ans. Le réseau montréalais des services de garde compte en 2006 plus de 52 000 places, dont la majorité sont à contribution réduite (7 \$). Ces places, qui représentent plus du quart des places disponibles au Québec, se répartissent au sein de centres de la petite enfance, de garderies à but lucratif et en milieu familial.

Les enfants ont aussi accès à la pré-maternelle 4 ans pour les enfants handicapés ou issus de milieux défavorisés, ainsi que la maternelle, largement fréquentée par les enfants de 5 ans. Un peu plus de 3 000 enfants de 4 ans de milieux défavorisés fréquentent la pré-maternelle en milieu scolaire.

6.2 L'ENSEIGNEMENT PUBLIC OU PRIVÉ?

Les enfants fréquentent majoritairement les écoles situées à proximité de leur lieu de résidence. Au cours du secondaire, certains changeront d'école pour divers motifs : choix d'une école spécialisée, attrait du privé, ou désir de changer l'environnement social de l'enfant. Selon une étude effectuée pour la CSQ en 2006, les élèves du niveau secondaire de la région de Montréal fréquentent dans une proportion de 30 % le réseau d'enseignement privé, comparativement à 20 % pour l'ensemble du Québec (Berthelot, 2006).

Même si l'enseignement est gratuit dans les établissements publics au primaire, au secondaire et au collégial, des frais pour divers services peuvent être exigés. L'augmentation de la participation active des femmes au marché du travail a particulièrement fait augmenter

la demande de services de garde et de surveillance à l'heure du midi. Les coûts de ces services et les autres frais exigés des parents ont connu une croissance constante depuis 1998. La Fédération des comités de parents indiquait notamment que les frais du matériel scolaire obligatoire avaient augmenté de 43 % entre 1999 et 2004. Les modifications récentes à la Loi sur l'instruction publique, l'engagement des parents sur les conseils d'établissement et une vigilance accrue en matière de pratiques devraient permettre de mieux contrôler les coûts exigés par les écoles et les commissions scolaires. Parallèlement, plusieurs initiatives communautaires sont mises sur pied pour venir en aide aux familles défavorisées lors de la rentrée scolaire. La distribution de fournitures scolaires ou l'aide alimentaire permettent d'amoindrir l'impact des dépenses reliées à la rentrée scolaire sur le budget des familles.

6.3

LA VIE SCOLAIRE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

La grande majorité des enfants débutent leur parcours scolaire par l'entrée à la maternelle dès l'âge de cinq ans. À partir de six ans, les enfants font leur entrée à l'école primaire qui comporte six années de scolarité. Le programme régulier de l'enseignement secondaire dure généralement cinq ans. La plupart des jeunes Québécois et Québécoises cheminent donc au sein du réseau primaire et secondaire jusqu'à l'âge de 17 ans.

Les jeunes de 6 à 17 ans représentaient en 2001, 13 % de la population de la région montréalaise, soit 229 835 jeunes, répartis à peu près également entre les 6 à 11 ans et les 12 à 17 ans, selon l'ADRLSS de Montréal. La grande majorité (71 %) d'entre eux vivaient dans des familles biparentales, près d'un sur trois (28 %) dans des familles monoparentales et un très faible pourcentage (1 %) vivaient seuls, avec une personne non apparentée ou en famille d'accueil.

En 2003-2004, les élèves issus de l'immigration⁹ représentent 53 % des effectifs scolaires montréalais dans le réseau public et privé aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire.

Au Québec, les élèves issus de l'immigration et inscrits en formation générale fréquentent proportionnellement davantage le réseau d'enseignement privé par rapport à l'ensemble des élèves. En 2003-2004, 86,4 % des élèves immigrants, 85,4 % des élèves dont au moins un des deux parents est né hors du Canada et 77,4 % des élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais fréquentaient le réseau d'enseignement public comparativement à 89,3 % pour l'ensemble des élèves (MELS, 2006).

6.4

LA VIE SCOLAIRE EN DEHORS DE L'ÉCOLE

L'enquête menée par la Direction de la santé publique en 2003 auprès de parents et d'élèves du primaire et du secondaire révèle que la grande majorité (84 %) des parents d'enfants de maternelle et de première année discutent souvent de la vie scolaire avec leur enfant; 96 % d'entre eux supervisent quotidiennement les travaux scolaires et 44 % font la lecture presque tous les jours à leur enfant. Au niveau primaire comme au secondaire, 9 jeunes sur 10 estiment être souvent encouragés par leurs parents à réussir à l'école. Au secondaire, cet intérêt des parents décline cependant au fil des années.

.....

9. Un élève issu de l'immigration est un élève qui est né à l'extérieur du Canada (première génération), ou qui est né au Canada (deuxième génération), mais dont l'un des parents est né à l'extérieur du Canada, ou qui n'a comme langue maternelle ni le français ni l'anglais.

Dans son *Rapport 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, le Conseil de la famille et de l'enfance note que l'instabilité des parcours conjugaux, les ruptures ou l'éclatement des familles peuvent affecter l'implication parentale dans le suivi scolaire régulier.

De leur côté, les élèves estiment dans une proportion de 95 % assez ou très important de réussir à l'école. L'enquête révèle néanmoins qu'un « grand nombre de jeunes ne consacrent que très peu de temps à leurs travaux scolaires. » Plus ils progressent dans leurs années d'études, plus les élèves négligent cet aspect, peu importe qu'ils fréquentent une école défavorisée ou non. Ainsi, en quatrième ou sixième année, près d'un élève sur 10 avoue ne consacrer que « quelquefois, rarement voire jamais » de temps à ses devoirs. La situation s'amplifie au secondaire puisque les proportions d'élèves négligeant leurs devoirs atteignent 3 élèves sur 10 en secondaire I et 6 élèves sur 10 en secondaire V. Cette tendance est plus marquée chez les garçons que chez les filles au fur et à mesure qu'ils vieillissent. L'assiduité à l'école tend également à diminuer avec l'âge.

Plusieurs élèves commencent à travailler à partir du secondaire. Ils débutent souvent en effectuant de menus travaux ou en gardant des enfants et s'investissent graduellement dans des emplois mieux rémunérés, notamment en restauration ou dans les supermarchés. À partir de 16 ans, ils sont davantage à la recherche d'emplois plus réguliers.

Selon le *Rapport annuel 2004* de la DSP, 18 % des élèves de secondaire ont un travail rémunéré. Cette proportion augmente à 24 % en secondaire III et à 44 % en secondaire V. Le temps consacré au travail augmente aussi selon le niveau scolaire. Près des deux tiers (65 %) des élèves de secondaire I qui travaillent y consacrent moins de six heures par semaine, tandis qu'en secondaire V, 69 % des élèves qui travaillent y passent plus de 11 heures par semaine.

L'impact du travail sur la vie scolaire des élèves de secondaire V est assez peu connu. D'autres éléments seraient à considérer pour en mesurer les conséquences réelles sur les jeunes. Une étude menée en 2002 dans la région de l'Outaouais indique que pour certains jeunes, particulièrement âgés de 16 à 18 ans, « le travail permet de mieux planifier le temps nécessaire aux travaux scolaires tandis que, chez d'autres, la fatigue ou le manque de concentration durant les cours les empêche de faire leurs travaux » (Deschênes, 2003).

6.5 PERSÉVÉRER OU DÉCROCHER, DEUX VOIES QUI INFLUENT L'AVENIR

Le niveau de scolarisation des parents peut être déterminant dans le développement des enfants et la qualité de vie des familles. De même, un niveau de scolarité plus élevé augmente les chances d'occuper un emploi mieux rémunéré. Dans cette perspective, la persévérance scolaire et la diplomation sont à favoriser.

Parmi l'ensemble de la population de 15 ans et plus de l'Île en 2001, 77,5 % ont un diplôme d'études secondaires, alors que c'est le cas de 82,5 % pour l'ensemble du Québec. Chez les jeunes de moins de 20 ans, ces proportions sont de 67,8 % à Montréal et de 71,7 % pour l'ensemble du Québec. On note que les générations montantes sont davantage scolarisées que les précédentes.

Les jeunes de milieu socioéconomique favorable, situation déterminée par la scolarité de la mère et la proportion des parents ayant un emploi à temps plein, réussissent mieux que ceux issus de milieux défavorisés, et les filles davantage que les garçons (source MELS).

DIPLOMATION AU SECONDAIRE SELON LE SEXE ET LE MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE

Québec · 2001-2002

	MILIEU LE PLUS FAVORABLE	MILIEU LE MOINS FAVORABLE
FILLES	86 %	72 %
GARÇONS	74 %	58 %

SOURCE : MELS 2005, Rapport sur l'accès à l'éducation :
L'éducation : l'avenir du Québec, Annexe 4

En 2000-2001, le nombre d'élèves inscrits et ayant décroché ou terminé leurs études sans diplôme d'études secondaires s'élevait à 32 % à Montréal, alors que ce taux est de 25 % pour l'ensemble de ces jeunes au Québec. Plus de 4 000 jeunes quittent l'école chaque année à Montréal et la plupart ne termineront pas l'école secondaire. Il faut mentionner que le taux de décrochage scolaire est pratiquement nul dans le réseau des écoles privées et les programmes publics sélectifs, les élèves présentant de faibles résultats n'y étant pas admis ou y étant exclus durant leur parcours.

Le réseau éducatif montréalais doit également voir à l'intégration des personnes immigrantes notamment aux plans culturels, de la francisation et du rattrapage scolaire. À cette dimension s'ajoute celle des relations avec les parents, un mandat qui demande une approche particulière en matière linguistique et culturelle. Dans son *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal* (2005), le Comité de gestion de la taxe scolaire souligne que plus de 50 % des élèves du réseau scolaire (préscolaire, primaire et secondaire) de Montréal sont issus de l'immigration et parmi eux, plus de la moitié vivent en milieu défavorisé.

6.6

L'INTÉGRATION EN MILIEU SCOLAIRE DES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ

Les personnes ayant une incapacité sont en général moins scolarisées que celles qui n'en présentent pas. Dans la région de Montréal, elles sont toutefois un peu plus scolarisées que celles de l'ensemble du Québec. En effet, 30 % des personnes avec incapacité de l'Île ont complété des études postsecondaires et 16 % ont un diplôme universitaire, ces deux proportions étant de 28 % et 12 % pour l'ensemble des personnes avec incapacité au Québec.

Les services de garde montréalais accueillent 251 enfants handicapés dans les services en 2000-2001, soit 0,7 % de l'ensemble des enfants fréquentant ces services la même année. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec qui était de 0,9 %. Au primaire, la proportion d'élèves handicapés était de 1,7 % en 2001-2002 et de 1,9 % au secondaire, des proportions légèrement supérieures à celles observées pour l'ensemble du Québec (1,6 % aux deux niveaux).

Leur intégration dans le réseau scolaire se fait pour 40 % des élèves du niveau primaire en classe régulière, 34 % en école spéciale et 27 % en classe spéciale. Une plus grande proportion (49 %) d'élèves handicapés du niveau secondaire sont intégrés en école spéciale, 27 % sont en classe régulière et 23 % en classe spéciale.

Près de la moitié des 15 à 24 ans avec incapacité de la région fréquentent l'école à temps plein, comparativement à 63 % chez les personnes n'ayant pas d'incapacité. Toutefois, 40 % des 15 à 24 ans avec incapacité ne fréquentent pas du tout l'école, alors que ce pourcentage est de 29 % chez les personnes du même âge sans incapacité (OPHQ, 2003).

6.7

L'IMPLICATION PARENTALE DANS LE RÉSEAU SCOLAIRE

Le modèle québécois de démocratie scolaire, qui a donné lieu notamment à la création des conseils d'établissement, s'appuie sur la reconnaissance formelle du rôle des parents dans le réseau scolaire. Les parents sont également invités à s'impliquer dans d'autres instances : l'assemblée annuelle des parents, les comités de parents, les comités consultatifs des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et la représentation du comité de parents au conseil des commissaires. La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) estime à environ 14 000 le nombre de parents impliqués au sein de conseils d'établissement à l'échelle du Québec, dont 2500 seraient également membres de comités de parents.

Selon la FCPQ, la participation des parents aux instances démocratiques scolaires est marquée depuis quelques années par deux phénomènes qui fragilisent le lien entre les parents et l'école : une tendance à une diminution de la durée en poste et une trop faible représentation de certaines catégories sociodémographiques, dont celles des parents de milieux défavorisés, des parents immigrants ou nouvellement arrivés au Québec et des jeunes parents.

La Fédération explique cette situation par un contexte social défavorable. Le manque de temps associé aux difficultés de la conciliation famille-travail-études, notamment dans le cas des familles monoparentales, mais aussi chez celles où les deux parents travaillent, aux conditions de travail et aux horaires atypiques, aux obstacles liés à la maîtrise de la langue française ou anglaise. La FCPQ ajoute à ces causes l'effritement du tissu social en milieu urbain et le manque de reconnaissance et de soutien des employeurs par rapport aux obligations et engagements familiaux de leurs employés. Elle évoque aussi le scepticisme des citoyennes et citoyens québécois et une certaine désillusion quant au pouvoir et à l'exercice du pouvoir (Mémoire de la FCPQ, 2005).

En plus des structures formelles de participation à l'école, les parents sont également appelés à collaborer de façon ponctuelle lors d'événements spéciaux ou dans le cadre des activités scolaires. « Dans certains cas, les délais de réponse fixés par les enseignants sont trop courts compte tenu de leurs obligations et de leurs horaires chargés et ne tiennent pas compte non plus de la situation de plus en plus fréquente d'enfants qui résident alternativement chez leur mère et chez leur père », note le Conseil de la famille et de l'enfance dans son *Rapport 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*.

6.8

LE COLLÉGIAL ET L'UNIVERSITAIRE

On dénombre sur l'île de Montréal 12 cégeps et 16 collèges privés subventionnés dont certains ont mis sur pied un service de formation aux adultes, un service aux entreprises et un centre de formation collégiale à distance. Avec quatre grandes universités qui abritent plus de 200 centres de recherche, l'École de technologie supérieure (ÉTS), l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Montréal est la première ville en Amérique du Nord quant au nombre d'étudiants universitaires au prorata de sa population totale (OCDE, 2004).

« Mis à part le cas de parents ayant un revenu annuel brut total de 25 000 \$ ou moins, le niveau de revenu des parents n'influence pas la fréquentation scolaire des jeunes de 18 à 24 ans au collégial. À l'université, la fréquentation par les jeunes dont les parents disposent d'un revenu annuel brut de 75 000 \$ ou plus est de deux à trois fois plus élevée que celle des jeunes dont les parents ont un revenu moindre » (MELS, 2005).

Au collégial comme à l'université, les parents-étudiants sont confrontés à des impératifs de conciliation des études avec les obligations parentales et familiales particuliers à leurs conditions et horaires de vie. Ces réalités seront abordées dans le prochain chapitre portant sur la conciliation famille-travail-études.

CHAPITRE 6

FAITS SAILLANTS

L'éducation



LE RÉSEAU SCOLAIRE MONTRÉALAIS

- La région de Montréal regroupe près du tiers des institutions québécoises d'enseignement de niveau collégial et universitaire. La région compte également la moitié des écoles du réseau privé du Québec. Une très forte concentration d'institutions universitaires fait de Montréal la première ville en Amérique du Nord quant au nombre d'étudiants universitaires au prorata de sa population totale.
- Parmi l'ensemble de la population montréalaise de 15 ans et plus en 2001, 77,5 % a un diplôme d'études secondaires. Cette proportion est de 82,5 % pour l'ensemble du Québec.
- Plus de 4 000 jeunes quittent l'école chaque année à Montréal. La plupart d'entre eux ne termineront pas la scolarité du niveau secondaire.
- Près de la moitié des 15 à 24 ans avec incapacité de la région fréquente l'école à temps plein, comparativement à 63 % chez les personnes n'ayant pas d'incapacité.

LES COÛTS DU SYSTÈME

- Au Québec, les frais du matériel scolaire obligatoire ont augmenté de 43 % entre 1999 et 2004.
- Plusieurs initiatives communautaires sont mises sur pied pour minimiser l'impact des dépenses reliées à la rentrée scolaire sur le budget des familles défavorisées.
- À l'université, la fréquentation par les jeunes dont les parents disposent d'un revenu annuel brut de 75 000 \$ ou plus est de deux à trois fois plus élevée que celle des jeunes dont les parents ont un revenu moindre.

LES ÉLÈVES IMMIGRANTS

- Les élèves issus de l'immigration constituaient, en 2003–2004, 53 % des effectifs scolaires montréalais dans le réseau public et privé aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Plus de la moitié d'entre eux vit en milieu défavorisé.

TRAVAILLER ET ÉTUDIER

- Plusieurs élèves commencent à travailler à partir du secondaire. Près des deux tiers (65 %) des élèves qui travaillent en secondaire I y consacrent moins de six heures par semaine, tandis qu'en secondaire V, 69 % des élèves qui travaillent y passent plus de 11 heures par semaine.

LA PARTICIPATION DES PARENTS DANS LES ÉCOLES

- La participation des parents aux instances démocratiques scolaires est marquée par deux phénomènes : une tendance à une diminution de la durée en poste et une trop faible représentation de certaines catégories sociodémographiques, dont les parents de milieux défavorisés, les parents immigrants ou nouvellement arrivés au Québec et les jeunes parents.

Quels sont les facteurs déterminants dans l'organisation du temps des familles en lien avec le travail ou les études? Ce chapitre porte sur les caractéristiques du marché du travail à Montréal, les obligations liées au soutien aux proches, le type d'implication des hommes et des femmes dans la vie quotidienne des familles, la réalité des parents étudiants et les horaires parfois difficilement conciliables des différents membres d'une même famille.

Parler de conciliation famille-travail-études, « c'est aborder l'ensemble des sujets de nos vies quotidiennes dans leurs multiples facettes : rythmes de travail, temps des loisirs, participation à la vie de la cité, mobilités des enfants (fin des « parents taxis »), l'école, le péri et l'extra-scolaire, l'intergénérationnel, les horaires et accessibilité des piscines, bibliothèques, musées, mairies... les modes de déplacements, les inégalités sociales ou d'urbanisme... la diversité de la vie même » (Martinet, 2004).



CHAPITRE 7

La conciliation famille-travail-études

7.1

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

On dénombrait en 2004 un total de 909 000 Montréalais et Montréalaises en emploi parmi la population active de 15 ans et plus, soit près du quart des emplois occupés par la population active du Québec. Le travail à temps partiel représente 18,5 % de l'emploi total, alors qu'il n'en représentait que 13,2 % en 1990.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Montréal et ensemble du Québec · 2004

SEXES ET GROUPES D'ÂGE	MOYENNE ANNUELLE 2004	
	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
HOMMES		
Population 15 ans et plus (000)	763,6	3 001,7
Population active (000)	546,4	2 157,5
Emploi (000)	485,2	1 961,0
Temps plein (000)	419,4	1 745,1
Temps partiel (000)	65,8	215,9
Chômeurs (000)	61,2	196,4
Taux de chômage (%)	11,2	9,1
Taux d'activité (%)	71,6	71,9
Taux d'emploi (%)	63,5	65,3
FEMMES		
Population 15 ans et plus (000)	793,4	3 109,2
Population active (000)	466,6	1 870,0
Emploi (000)	423,8	1 724,9
Temps plein (000)	321,1	1 271,1
Temps partiel (000)	102,6	453,8
Chômeuses (000)	42,8	145,1
Taux de chômage (%)	9,2	7,8
Taux d'activité (%)	58,8	60,1
Taux d'emploi (%)	53,4	55,5
15-29 ANS		
Population 15-29 ans (000)	410,1	1 462,1
Population active (000)	299,4	1 084,2
Emploi (000)	259,1	954,1
Temps plein (000)	175,7	649,1
Temps partiel (000)	83,4	305,0
Chômeurs et chômeuses (000)	40,3	130,1
Taux de chômage (%)	13,5	12,0
Taux d'activité (%)	73,0	74,2
Taux d'emploi (%)	63,2	65,3
30 ANS ET PLUS		
Population 30 ans et plus (000)	1 146,9	4 648,7
Population active (000)	713,5	2 943,2
Emploi (000)	649,8	2 731,8
Temps plein (000)	564,8	2 367,1
Temps partiel (000)	85,0	364,7
Chômeurs et chômeuses (000)	63,7	211,4
Taux de chômage (%)	8,9	7,2
Taux d'activité (%)	62,2	63,3
Taux d'emploi (%)	56,7	58,8

Source : Statistique Canada; Enquête sur la population active.
Tiré de : Emploi Québec; Bulletin régional sur le marché du travail

Les femmes sont de plus en plus actives sur le marché du travail, mais leurs taux d'activité (58,8 %) et d'emploi (53,4 %) en 2004 sont toujours inférieurs à ceux des hommes, respectivement de 71,6 % et de 63,5 %. Toutefois, selon le rapport *Portrait différencié du territoire montréalais* (2004) : « Le taux d'activité augmente chez les deux sexes lorsqu'il y a présence d'enfants. Le plus fort taux chez les hommes se situe lorsqu'il y a présence d'enfants en bas âge. Celui des femmes diminue cependant lorsqu'il y a des enfants de tous âges à la maison. »

Dans une étude sur la précarité économique en emploi réalisée en 2004 par le Forum sur le développement social de l'île de Montréal, on note que « malgré les progrès réalisés, les femmes continuent à être désavantagées sur le marché du travail, dans la distribution du revenu d'emploi et dans l'accessibilité aux avantages sociaux reliés au fait d'être dans des emplois stables. » On compte davantage de femmes (102 600) que d'hommes (65 800) dans des emplois à temps partiel.

Au Québec en 2003, les femmes se retrouvent dans une situation d'emploi précaire ou à temps partiel par choix personnel (28,3 %), à cause du manque d'offres d'emploi à temps plein (26,6 %) ou parce qu'elles sont aux études (26,2 %). Elles ont de moins en moins tendance à choisir ce mode de travail à cause des soins à donner aux enfants. Les femmes n'invoquent ce motif que dans 8,2 % des cas en 2003 (comparativement à 11,1 % en 1997). Les hommes, pour leur part, ne le mentionnent pas. Un faible pourcentage d'hommes (1,1 %) travaillant à temps partiel le font pour d'autres obligations personnelles ou familiales tandis que c'est le cas pour 4,7 % des femmes (CAFDM, 2005).

La cause des différences dans la participation des hommes et des femmes aux responsabilités parentales varie selon les chercheurs. Pour certains, les caractéristiques de l'emploi sont au cœur du défi de la conciliation. D'autres accordent une plus grande importance à la catégorie socioprofessionnelle des individus. « Même si la participation des hommes aux activités familiales s'est accrue au Québec et au Canada » (Pronovost, 2005), elle serait influencée par plusieurs facteurs comme la catégorie professionnelle et l'origine familiale ou sociale. Les horaires et l'organisation du temps de travail figurent parmi les principales difficultés de conciliation famille-emploi-études.

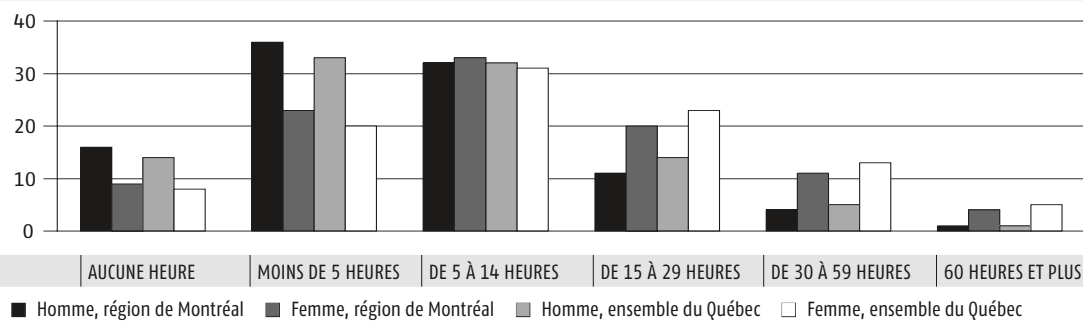
7.2 HEURES NON RÉMUNÉRÉES

Dans leur emploi du temps, les individus passent un certain nombre d'heures non rémunérées à diverses tâches ménagères ou aux soins donnés aux personnes âgées et aux enfants.

Les femmes consacrent généralement davantage d'heures que les hommes dans les trois types d'engagement étudiés. C'est dans l'accomplissement de tâches ménagères que les personnes de 15 ans et plus s'impliquent en plus grand nombre. Plus le nombre d'heures non rémunérées reliées aux travaux ménagers est élevé, plus la proportion de femmes augmente par rapport aux hommes.

HEURES CONSACRÉES AUX TRAVAUX MÉNAGERS, SANS PAYE OU SANS SALAIRE POURCENTAGE DE LA POPULATION CHEZ LES 15 ANS ET PLUS

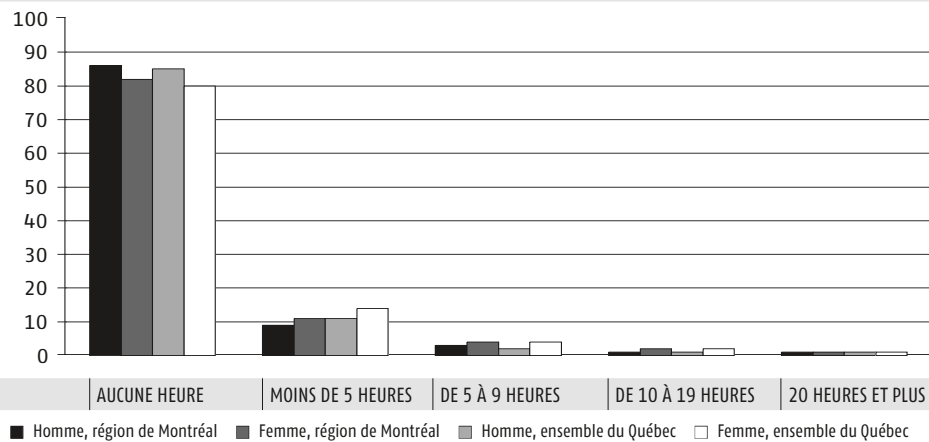
Région de Montréal et ensemble du Québec · 2001



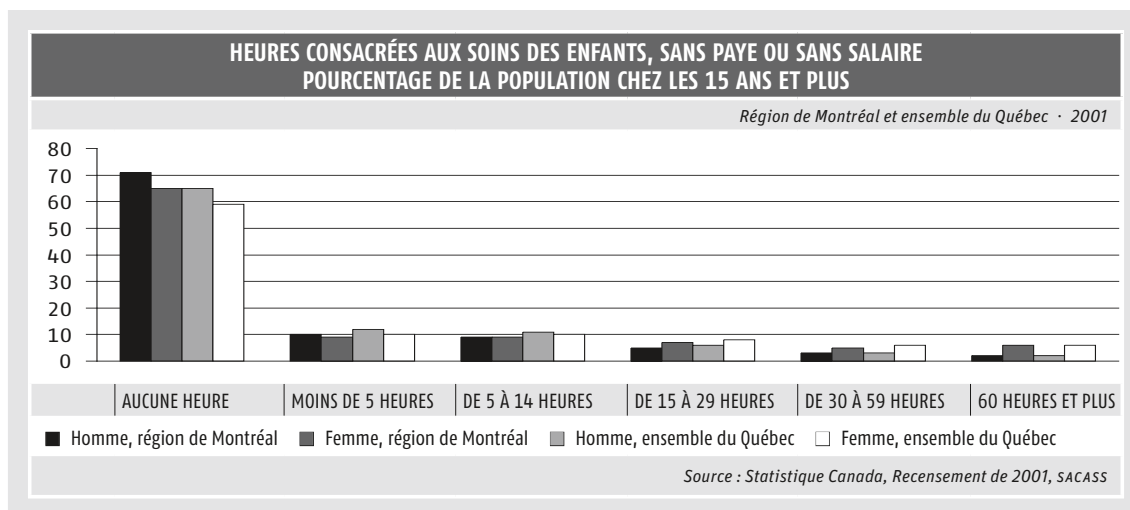
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, SACSS

HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DES SOINS OU DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, SANS PAYE OU SANS SALAIRE, POURCENTAGE DE LA POPULATION CHEZ LES 15 ANS ET PLUS

Région de Montréal et ensemble du Québec · 2001



Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, SACSS



Comparativement à l'ensemble du Québec, les personnes de Montréal consacrent moins d'heures aux travaux ménagers, peut-être parce que la région comporte davantage de ménages locataires que propriétaires et que les logements et la cour extérieure sont moins grands.

À Montréal, comme dans l'ensemble du Québec, il semble que les heures non rémunérées consacrées aux soins des personnes âgées soient très peu nombreuses, la majorité des hommes et des femmes n'y consacrant même aucune heure. Pourtant, les personnes de 65 ans et plus représentent 15 % de la population montréalaise et ces personnes forment presque le tiers des ménages d'une seule personne sur l'Île. Le vieillissement de la population, la diminution de la taille des fratries et la participation massive des femmes au marché du travail soulèvent des interrogations quant à la capacité des familles à prendre soin de leurs proches âgés, surtout lorsqu'on considère que « les politiques sociales sur le vieillissement demeurent majoritairement basées sur la prémisse que les familles sont disponibles et bien disposées à offrir l'aide au parent âgé ayant des incapacités » (Guberman, Gagnon et Lavoie, 2006). Ainsi, comme

l'affirme la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (2005), les proches aidants « payent de leur santé et de leur qualité de vie le financement insuffisant des services à domicile ».

Une étude pancanadienne sur les soins informels non rémunérés¹⁰ révèle que 20 % des heures consacrées aux soins informels sont destinées à une personne ne vivant pas dans le même ménage que l'aidant. Toutefois, lorsque c'est le cas, les membres de la famille sont tout de même les premiers à en bénéficier, puisque 60 % du temps affecté à l'aide et aux soins des personnes d'autres ménages leur est réservé (Zukewich, 2003). Les individus de 25 à 44 ans, la tranche d'âge la plus prédisposée à être active sur le marché du travail, sont ceux qui dispensent le plus de soins non professionnels. Les femmes

10. Dans cette étude de Statistique Canada, l'aide et les soins informels non rémunérés comprennent les activités d'aide et de soins fournis de manière non professionnelle à des personnes par d'autres personnes et, à ce titre, excluent explicitement le travail bénévole effectué par l'intermédiaire d'organismes.

de cette tranche d'âge représentent près de 40 % des proches aidants, alors que les hommes comptent pour 25 % des proches aidants.

Montréal affiche une plus grande proportion de personnes de 15 ans et plus qui n'accorde aucune heure aux soins des enfants que l'ensemble du Québec. Par ailleurs, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à consacrer 60 heures ou plus aux soins aux enfants, ce qui est probablement lié au fait que la grande majorité des familles monoparentales sont dirigées par une femme.

Ces données individuelles et sexuées ne dressent pas un portrait exact de la dynamique familiale au plan des soins aux enfants. Elles indiquent tout de même une tendance de la persistance des rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes. Toutefois, l'accession des femmes au travail salarié s'accompagne effectivement d'une redéfinition des rôles paternel et maternel, ainsi que d'un recours plus précoce aux services de garde (Lemieux, 2005).

D'autre part, une étude sur les parents américains, canadiens et québécois, révèle que les pères québécois sont ceux qui consacrent le plus de temps à leurs enfants, comme le soulignait Gilles Pronovost en 2005 : « C'est à la lumière de ces données que je qualifie ces jeunes pères — ceux qui ont des enfants en bas âge — de pères postmodernes. Ceux-ci passent autant d'heures que les mères, environ 20 par semaine, avec leurs enfants. Il s'agit du temps dévolu non pas aux soins de base aux enfants, changer les couches, les nourrir, etc. auxquelles les mères consacrent davantage de temps (15 heures contre 10 pour les hommes) mais du temps passé en compagnie des enfants, à écouter la télévision, à faire la vaisselle, etc. »

7.3

LE TEMPS CONSACRÉ AUX DÉPLACEMENTS

Montréal est la ville canadienne où l'on utilise le moins l'automobile pour se rendre au travail. En proportion, plus de la moitié de la population se rend au travail en voiture (57 %), le tiers utilise les transports en commun et une personne sur dix marche ou utilise le vélo. Entre les recensements de 1996 et de 2001, les transports en commun et la marche ou le vélo ont gagné quelques points en popularité.

La réalité des banlieues est au cœur de la problématique du transport à Montréal, plus particulièrement dans le cas des familles. D'une part, beaucoup de jeunes ménages choisissent de s'éloigner du centre et de s'établir en banlieue, et, d'autre part, on assiste à un déplacement du travail vers les banlieues, un phénomène qui, « à son tour, impose certaines pressions à l'infrastructure urbaine en entraînant une augmentation de la circulation et une plus forte demande de réseaux de transport en commun » (Statistique Canada, 2005).

Des études de la Ville de Montréal révèlent qu'en 2001, une très grande majorité de la population active en emploi (88,2 %) travaille de façon régulière dans un même lieu de travail à l'extérieur de sa résidence, alors que 5,5 % travaille à domicile. Aussi, 8 % des résidents de la ville travaillent en dehors de cette dernière et, surtout, 35 % de la main-d'œuvre des entreprises de la ville habite à l'extérieur de celle-ci.

Selon les données de *l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps* (Statistique Canada 2005), « la durée moyenne de l'aller-retour des travailleurs qui résident dans les plus grandes villes est en moyenne plus longue que celle des travailleurs qui résident dans les plus petits milieux » (Turcotte, 2005).

La durée des déplacements est toujours plus longue lorsqu'on utilise le transport en commun ou en combinaison avec l'automobile. Dans la grande région métropolitaine de Montréal, la durée moyenne de déplacement pour faire l'aller-retour entre la maison et le lieu de travail est de 76 minutes, alors qu'elle n'est que de 54 minutes en milieu rural. Dans la dynamique de la conciliation famille-travail-études, il faut également prendre en considération les arrêts en cours de route, soit pour mener les enfants à la garderie ou faire des achats de dernière minute. Dans ces temps de déplacement, les femmes sont celles qui effectuent le plus d'arrêts pour des obligations familiales, selon l'Observatoire économique et urbain de la Ville de Montréal.

Les familles de Montréal apprécient le fait de retrouver un vaste éventail d'activités, de biens et de services à proximité de leur lieu de résidence (Baillargeon, 2005). Cela leur permet de s'affranchir de la dépendance à l'automobile en ayant un seul véhicule familial (contre deux ou plus en banlieue), en l'utilisant parcimonieusement ou en alternance avec les transports en commun, en adoptant des moyens de transport alternon immigrants (autobus, métro, vélo, marche, taxi sur de courtes distances, Communauto, etc.). Les nouveaux immigrants sont également nombreux à utiliser les transports en commun. À Montréal, en 2001, près de la moitié d'entre eux (49 %) les utilisent pour se rendre au travail, soit le double de la proportion de 21 % des résidents non immigrants (Statistique Canada, 2004).

Les transports en commun sont donc essentiels à la qualité de vie. Toutefois, certains problèmes affectent le transport régulier comme le transport adapté. Par exemple, le réseau de transport en commun est organisé essentiellement pour que le centre-ville soit facilement accessible. D'autres secteurs peuvent être plus difficiles à atteindre ou demandent de faire un ou plusieurs changements qui augmentent la complexité et le temps consacré aux déplacements.

À Montréal, près de 145 000 personnes vivent avec au moins une incapacité fonctionnelle. Les limitations liées à la mobilité représentent 59 % de l'ensemble de ces limitations. En 2000, 13 598 personnes ont utilisé le transport adapté dans la région de Montréal, pour un nombre total de 1261744 déplacements. Cependant, même s'il est très utilisé, le transport adapté montréalais n'arrive pas à satisfaire la demande. La disponibilité limitée des taxis en période de forte demande laisse également parfois des personnes handicapées sans possibilité de transport. On suppose alors que, comme le suggèrent les données canadiennes sur les soins informels, la famille sert d'alternative au transport public.

7.4

LA SITUATION DES PARENTS-ÉTUDIANTS

Avec quatre campus universitaires sur son territoire, Montréal compte une proportion élevée d'universitaires par rapport à sa population en général. Les exigences du marché du travail et la formation continue devraient inciter de plus en plus de personnes à poursuivre des études ou à effectuer un retour aux études afin d'accroître ou de diversifier leurs qualifications (CSF, 2004). Cette réalité touche un nombre important de jeunes parents.

En effet, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) rapporte que 19,4 % des étudiantes et des étudiants inscrits à temps plein et 38,8 % de ceux inscrits à temps partiel ont une ou plusieurs personnes à charge. À l'Université de Montréal, par exemple, près de 15 % des étudiantes et des étudiants ont des enfants.

À l'âge où coïncident le désir de fonder une famille ou la responsabilité d'enfants en bas âge et le début de carrière, les étudiants et les étudiantes vivent les soubresauts de la conciliation famille-travail-études de manière particulière. Leurs conditions financières sont plus difficiles et la durée de leurs études est souvent prolongée à cause du régime à temps partiel qu'ils poursuivent pour pouvoir travailler ou s'occuper de leurs enfants en même temps.

Les parents-étudiants doivent assumer davantage de dépenses que les personnes sans enfant à charge et disposent de moins de temps pour occuper un emploi.

Les aides financières aux études sont souvent insuffisantes pour les parents-étudiants. De plus, puisqu'ils sont fréquemment inscrits à temps partiel, ils se retrouvent exclus de certains programmes de bourses accordées majoritairement aux personnes inscrites à temps plein. La plupart des bourses d'excellence et l'aide gouvernementale aux études ne financent pas les sessions supplémentaires. En conséquence, plusieurs parents-étudiants se trouvent obligés d'abandonner leurs études par manque de soutien financier ou par des services inadéquats à la réalité étudiante.

Selon l'enquête du Conseil du statut de la femme (2004) sur le profil des bénéficiaires de l'aide financière aux études ventilé selon le sexe, la conciliation des études et des responsabilités parentales est une réalité qui touche davantage d'étudiantes que d'étudiants. La superposition des rôles de parent et d'étudiant serait même un frein à la carrière universitaire des femmes.

Les problèmes de conciliation des parents-étudiants ont donc des conséquences à moyen et long terme : les étudiantes et les étudiants talentueux qui abandonnent leurs études devant l'ampleur de la tâche constituent une perte de savoir non négligeable pour les universités, la métropole et la société en général.

L'introduction du nouveau régime québécois de congé parental en 2006 représente toutefois une amélioration de la situation des parents-étudiants en permettant notamment à ceux qui travaillent à temps partiel, à titre de travailleur autonome ou non, de bénéficier du régime.

7.5

LES SERVICES DE GARDE

L'OFFRE ET LES BESOINS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

En 2001, la région de Montréal comptait 96 851 enfants âgés de moins de 5 ans, dont 49 982 de sexe masculin et 46 869 de sexe féminin. Selon les perspectives démographiques éditées en 2003 par l'ISQ, les enfants de moins de 5 ans sont au nombre de 99 259 en 2006. Ils seront 100 610 en 2021, les enfants de sexe masculin étant toujours légèrement plus nombreux que ceux de sexe féminin.

Le gouvernement provincial lançait en 1998 un vaste chantier pour développer 200 000 places en services de garde à contribution réduite (7 \$ en 2006), dont plus du quart, soit 50 500 places, a été attribué à la région de Montréal. En plus de ces places à contribution réduite, 44 garderies à but lucratif offrent, en 2006, plus de 2 000 places à plein tarif. On trouve aussi dans la région un certain nombre de services de garde en milieu familial non subventionnés.

Selon les résultats d'une enquête menée en 2004 par le MFACF auprès de parents d'enfants de moins de 5 ans au Québec, près des deux tiers (65,6 %) des familles montréalaises utilisent de façon régulière ou non, et tous modes de garde confondus, les services de garde pour un total de 42 102 enfants. Cette proportion est inférieure à celle de l'ensemble du Québec qui s'élève à 71,5 %. La plupart de ces enfants se font garder sur une base régulière (62,3 % à Montréal et 67,3 % pour l'ensemble du Québec).

Les principaux motifs invoqués par les familles montréalaises pour l'utilisation régulière des services de garde sont dans l'ordre : le travail et les études des parents (55,6 %); pour un autre motif que le travail ou les études (7,3 %) et à la fois pour le travail, les études ou pour une autre raison (2,7 %).

La probabilité d'utilisation régulière d'un service de garde est plus forte lorsque le revenu familial est élevé. On remarque toutefois des différences notables entre la région et l'ensemble du Québec, puisque c'est à Montréal que la proportion de familles utilisant des services de garde et ayant un revenu annuel de moins de 20 000 \$ est la plus forte.

Les services de garde à 7 \$ étaient utilisés par un peu plus de 45 % des familles avec enfants de moins de cinq ans de Montréal. Mentionnons que l'ensemble des 50 500 places prévues pour l'Île n'étaient pas toutes disponibles en 2004, le développement n'ayant été complété qu'en 2006. Une donnée actualisée indiquerait probablement un pourcentage légèrement plus élevé d'utilisatrices. L'enquête du MFACF révèle que s'ils en avaient la possibilité, les parents feraient davantage appel à ces services. À Montréal, 36,2 % des familles sondées avaient au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente, comparativement à 30,3 % pour l'ensemble du Québec.

Les familles québécoises expliquent leur choix de ne pas faire garder leur enfant sur une base régulière par deux raisons : une préférence des parents à ce que l'enfant demeure avec eux à la maison (47,1 % des réponses), et le fait qu'au moins un des deux parents soit en congé de maternité, de paternité ou parental (30,1 %). Le manque de places et le fait qu'au moins un des deux

parents soit sans emploi représentent 12 % des réponses. Les familles qui ne réussissent pas à dénicher une place dans un service de garde à 7 \$ utiliseront d'autres ressources. Dans certains cas, les grands-parents se déplaceront au domicile de l'enfant ou s'en occuperont à leur propre domicile. D'autres font appel à des services non régis ou encore au noir. Dans d'autres cas, la stratégie consiste à demeurer à la maison avec l'enfant, ce qui provoque parfois l'abandon d'un emploi, pour la mère le plus souvent.

LES PRÉFÉRENCES DES FAMILLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Dans une plus grande proportion que d'autres régions au Québec, les familles montréalaises préféreraient faire garder leur enfant près de leur lieu de résidence plutôt que de leur lieu de travail ou d'études. Lorsque l'enfant a moins d'un an, la majorité des parents montréalais (54,9 %) privilégieraient la garde au domicile de l'enfant. Mais, plus les enfants avancent en âge, plus la préférence indiquée par les parents va vers le CPE ou la garderie à 7 \$. La garde en milieu familial à 7 \$ est le troisième choix le plus souvent exprimé. Les autres services (garde en milieu familial et garderie à plein tarif, jardin d'enfants, halte-garderie) récoltent de faibles pourcentages.

PROPORTION DES FAMILLES UTILISATRICES DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SELON LEUR REVENU FAMILIAL ANNUEL BRUT

	MOINS DE 20 000 \$	20 000 \$ – 29 999 \$	30 000 \$ – 39 999 \$	40 000 \$ – 49 999 \$	50 000 \$ – 59 999 \$
Montréal	20,4 %	13,5 %	12,4 %	9,0 %	8,7 %
Ensemble du Québec	12,2 %	10,2 %	12,7 %	11,6 %	11,7 %

Source : MFACF; Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde, 2004; tome II, tableau 1.18

Les familles habitant dans des secteurs plus favorisés de l'Île seraient plus enclines à faire garder leur enfant en milieu familial ou à domicile que celles résidant dans les quartiers fortement défavorisés. Les parents qui ont des besoins de garde sur une base irrégulière vont également exprimer davantage de préférence pour la garde au domicile de l'enfant.

À l'instar des familles des autres régions urbaines, mais de façon plus prononcée, les familles de Montréal se distinguent par leur préférence plus marquée pour la garde en CPE ou en garderie à 7 \$ comparativement aux familles des autres régions du Québec qui mentionnent plus souvent leur préférence pour la garde au domicile de l'enfant ou en milieu familial, notamment lorsque l'enfant a un an ou moins.

LA GARDE DES ENFANTS DE 5 À 12 ANS HORS DES PÉRIODES SCOLAIRES

Les parents d'enfants de 5 à 12 ans doivent conjuguer avec plusieurs horaires. Le calendrier scolaire du niveau primaire ne correspond souvent pas avec les horaires de travail ou d'études des parents. Les écoles offrent le service de garde en milieu scolaire en début et fin de journée, de même qu'à l'heure du midi. L'offre est toutefois très inégale lors des périodes hors du calendrier scolaire, soit durant les Fêtes en hiver, en mars pour la semaine de relâche, à la fin du mois de juin et du mois d'août, soit les deux semaines où les enfants n'ont pas accès aux camps de jour estivaux.

Dans une étude réalisée par le CRDÎM en 2003, et à partir des données relatives à l'année 2001, on note que 40 % de la population des 5 à 12 ans de l'île de Montréal est inscrite aux services de garde en milieu scolaire. Compte tenu que 10 % des services de garde demeuraient ouverts lors de la semaine de relâche, mais totalement aux frais des parents, on suppose qu'un bon nombre de parents étaient à la recherche de solutions pour cette période.

Le programme des clubs de vacances ou camps de jour est une option privilégiée par plusieurs familles ayant des enfants principalement âgés entre 6 et 12 ans. La plupart de ces clubs offrent un service d'accueil prolongé, permettant aux parents d'y déposer leurs enfants dès 7 h le matin et de les reprendre jusqu'à 18 h. L'offre de camps de jours est cependant inégale sur les différents territoires de l'Île et, bien que ces services soient totalement aux frais des parents, la demande dépasse l'offre. Durant l'été 2001, 20 % des services d'accueil prolongé des clubs de vacances de l'ancienne ville de Montréal avaient une liste d'attente, selon le Service des sports, des loisirs et du développement social de Montréal.

« Les parents interrogés au cours de ce projet ont énuméré les principales solutions de rechange adoptées en l'absence de services. Les voici : le recours à la famille, la collaboration entre voisins, les vacances d'un ou des deux parents, les services des arrondissements et des centres communautaires, les camps privés et les accueils en milieu de travail. On signale aussi que certains enfants sont laissés sans surveillance pendant ces périodes » (CRDÎM, 2003).

L'annonce en 2006 par le gouvernement provincial d'une mesure fiscale permettra aux parents de bénéficier de services de garde à moindre frais durant la semaine de relâche. Certaines périodes demeurent malgré tout problématiques, telles que la semaine précédant l'ouverture des clubs de vacances en juin et celle suivant leur fermeture et précédant l'entrée en classe à la fin d'août. La période des Fêtes échappe quelque peu à ces considérations, puisqu'elle est généralement perçue comme un moment privilégié de vie familiale et davantage prise en considération dans l'aménagement du temps de travail.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Bien que les femmes soient de plus en plus actives sur le marché du travail, leurs taux d'activité et d'emploi en 2004 (58,8 % et 53,4 %) sont toujours inférieurs à ceux des hommes (71,6 % et 63,5 %).
- On retrouve davantage de femmes (102 600) que d'hommes (65 800) dans les emplois à temps partiel sur l'île de Montréal.

LE TEMPS NON RÉMUNÉRÉ

- Les femmes consacrent généralement davantage d'heures que les hommes aux travaux ménagers, à l'aide aux personnes âgées et aux soins aux enfants.
- À Montréal, comme au Québec et au Canada, les individus consacrent très peu d'heures aux soins des personnes âgées. La majorité des hommes et des femmes n'y consacre même aucune heure.
- Au Canada, les individus de 25 à 44 ans sont ceux qui dispensent le plus de soins non professionnels. Les femmes de cette tranche d'âge représentent près de 40 % des proches aidantes, alors que les hommes comptent pour 25 % des proches aidants.
- Parmi les pères américains, canadiens et québécois, les pères québécois sont ceux qui consacrent le plus de temps à leurs enfants.
- Le vieillissement de la population, la diminution de la taille des fratries et la participation massive des femmes au marché du travail soulèvent des interrogations quant à la capacité des familles à prendre soin de leurs proches âgés.

LES PARENTS-ÉTUDIANTS

- 19,4 % des étudiants inscrits à temps plein et 38,8 % de ceux inscrits à temps partiel au Québec ont une ou plusieurs personnes à charge.
- Leurs conditions financières sont souvent difficiles et la durée de leurs études prolongée à cause du régime à temps partiel qu'ils poursuivent pour pouvoir travailler ou s'occuper de leurs enfants.
- Plusieurs parents-étudiants se trouvent contraints d'abandonner leurs études par manque de soutien financier ou par des services inadaptés à leur réalité. La conciliation des études et des responsabilités parentales est une réalité qui touche davantage d'étudiants que d'étudiants.

LE TEMPS CONSACRÉ AUX DÉPLACEMENTS

- Montréal est la ville canadienne où on utilise le moins l'automobile pour se rendre au travail. Plus de la moitié de la population se rend au travail en voiture (57 %), le tiers utilise les transports en commun et une personne sur dix marche ou utilise le vélo.
- En 2001 à Montréal, 88,2 % de la population active en emploi travaille à l'extérieur de sa résidence, alors que 5,5 % travaille à domicile.
- Alors que 8 % de la population active en emploi travaille à l'extérieur de la ville, plus du tiers (35 %) de la main-d'œuvre montréalaise provient de l'extérieur de celle-ci.
- Dans la grande région métropolitaine de Montréal, la durée moyenne de déplacement pour faire l'aller-retour entre la maison et le lieu de travail est de 76 minutes, alors qu'elle n'est que de 54 minutes en milieu rural.
- Le centre-ville est bien desservi par le transport en commun. D'autres secteurs peuvent être plus difficiles à atteindre ou demandent de faire un ou plusieurs changements qui augmentent la complexité et le temps consacré aux déplacements.

LES SERVICES DE GARDE

- On évalue que la région de Montréal compte 99 259 enfants âgés de moins de 5 ans en 2006. Selon la planification prévue, la région dispose la même année de 50 500 places à 7\$. Outre ces places à contribution réduite, on trouve sur l'Île 44 garderies à but lucratif qui offrent plus de 2000 places à plein tarif, ainsi qu'un certain nombre de services de garde en milieu familial non subventionnés.
- En 2004, près des deux tiers (65,6 %) des familles montréalaises utilisaient, de façon régulière ou non et tous modes de garde confondus, les services de garde pour un total de 42 102 enfants. Les services de garde à 7\$ étaient quant à eux utilisés par un peu plus de 45 % des familles avec enfants de moins de cinq ans de Montréal.

- Parmi l'ensemble des régions du Québec, c'est à Montréal que la proportion de familles utilisant des services de garde et ayant un revenu annuel de moins de 20 000\$ est la plus forte.
- L'offre de services de garde pour les enfants de 5 à 12 ans est très inégale lors des périodes hors du calendrier scolaire, surtout en mars pour la semaine de relâche, à la fin du mois de juin et du mois d'août, soit les deux semaines où les enfants n'ont pas accès aux camps de jour. Cette situation peut s'avérer problématique pour certains parents qui ont alors recours à la famille, la collaboration entre voisins, les vacances d'un ou des deux parents, les services des arrondissements et des centres communautaires, les camps privés et les accommodements en milieu de travail. On signale aussi que certains enfants sont laissés sans surveillance pendant ces périodes.





CONCLUSION

Les structures et parcours familiaux ont connu d'importantes transformations depuis les dernières décennies.

Il n'en demeure pas moins que l'entraide et les soins réciproques prodigués par chacun, le développement et la socialisation première de l'enfant, la transmission de savoirs et de culture, le sentiment d'appartenance opèrent encore dans les familles. Elles sont une richesse collective et en ce sens, elles doivent être valorisées et soutenues dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités. Plusieurs enjeux se dégagent du portrait dressé dans les pages précédentes.

Ainsi, malgré le fait que les jeunes parents d'aujourd'hui soient plus scolarisés que ceux des générations précédentes, que la majorité des mères occupent un emploi et que les familles comptent moins d'enfants qu'auparavant, la pauvreté infantile est toujours présente. Bien que le revenu moyen ait augmenté significativement parmi les familles, une proportion importante d'entre elles s'est appauvrie. C'est notamment plus souvent le cas des familles monoparentales et des familles nouvellement arrivées au pays, deux réalités plus présentes dans la région montréalaise que dans le reste du Québec.

Les conséquences de la pauvreté sur les familles et les enfants, même si elles ne sont pas inéluctables, sont multiples : des ruptures de couples plus fréquentes, un moindre accès aux loisirs, à l'éducation et à la santé, des conditions de logement inadéquates, une espérance de vie diminuée, l'insécurité alimentaire, pour n'en mentionner que quelques-unes.

Habiter Montréal semble également constituer un défi de taille pour les jeunes ménages, puisqu'une bonne partie d'entre eux quittent la région pour s'installer en périphérie. On peut supposer que la hausse des coûts reliés à la propriété à Montréal, la pénurie de logements de grande taille, et le sentiment d'insécurité contribuent à cet exode. À l'inverse, les aînés se rapprochent des grands centres urbains où ils trouvent plus aisément accès aux biens et services dont ils ont besoin. Lorsqu'un des conjoints meurt, les personnes âgées se retrouvent plus souvent à vivre seules. Cette réalité est plus criante à Montréal que dans les autres grandes villes canadiennes, ce qui soulève plusieurs enjeux liés à l'isolement et aux besoins de soutien de ces personnes.

La forte présence immigrante se reflète aussi au sein des familles montréalaises. La moitié des nouvelles naissances sont le fait de mères nées à l'étranger. Cette réalité se vit aussi à l'école et au travail, où les relations interculturelles prennent de plus en plus d'importance. Bien qu'elles y vivent en grand nombre, et que l'immigration soit un fait de longue date, les personnes immigrantes et leur famille, et de façon plus aiguë chez les membres des minorités visibles, éprouvent toujours des difficultés d'intégration qui freinent leur pleine participation à la société montréalaise.

La participation massive des mères au marché du travail, l'allongement de la durée des études et la transformation des modes de production ont profondément bouleversé l'organisation des temps familiaux. La conciliation de la vie familiale avec le travail ou les études est un défi que relèvent au quotidien les familles de Montréal. Même si l'île de Montréal est davantage pourvue en termes de transport collectif, de services et d'infrastructures que d'autres régions du Québec, leur accès n'est pas à la portée de tous, que ce soit par manque de temps, d'argent ou d'incapacité physique.

Le portrait de la situation des familles de l'île rend compte d'une grande diversité tant dans leurs compositions que dans leurs conditions de vie. Reconnaître, valoriser et soutenir leur apport à la vitalité économique, sociale et culturelle de la région constitue le principal enjeu auquel le comité Famille de la CRÉ de Montréal invite l'ensemble des acteurs à travailler.

GLOSSAIRE Notions et définitions

Les définitions présentées ici sont tirées du document *Un portrait statistique des familles au Québec, Édition 2005* préparé par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Une bonne compréhension des termes utilisés dans le document permettra de mieux distinguer les notions auxquelles il est fait référence. Ainsi, par exemple, il faut savoir qu'un ménage est différent d'une famille, qu'une personne hors famille n'est pas nécessairement sans famille, ou encore qu'une personne peut être considérée comme un enfant même si elle a plus de 25 ans.

Adulte (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) : L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu définit un adulte comme une personne âgée de 16 ans ou plus au 31 décembre de l'année de référence.

Assistance-emploi : La prestation est composée d'une prestation de base pour un ou deux adultes, d'une allocation pour contrainte à l'emploi variant selon le type de contraintes (temporaires ou sérieuses). Auparavant, cette forme d'aide était appelée prestation de sécurité du revenu ou aide sociale.

Centre de la petite enfance (CPE) : Un centre de la petite enfance est un prestataire de service de garde qui s'engage à fournir des services de garde éducatifs dans une ou plusieurs installations. Un permis de CPE est délivré à une personne morale à but non lucratif ou à une coopérative dont le conseil d'administration est d'au moins sept membres et composé de la façon suivante :

- Au moins deux tiers des membres sont des parents usagers ou futurs usagers des services fournis par le centre ;
- au moins un membre issu du milieu des affaires ou du milieu institutionnel, social, éducatif ou communautaire ;
- au plus deux membres du personnel du centre.

Conjoint/conjointe : À des fins de simplification, le terme « conjoint ou conjointe » peut désigner, dans ce document, les personnes mariées, soit les conjoints ou conjointes, époux ou épouses, au sens du recensement, mais aussi les personnes en union libre (dans un couple formé de personnes de sexes opposés ou de même sexe), soit les « partenaires en union libre » au sens du recensement. Le vocable s'accompagne toutefois des qualificatifs « marié », ou « en union libre », lorsqu'il importe de distinguer les personnes selon le type d'union choisi par le couple formé.

Enfant (Recensement) : Les enfants d'une famille de recensement incluent les enfants de tous âges jamais mariés, vivant à la maison, pour les recensements de 1991 et 1996. Depuis 2001, à la suite des changements apportés à la notion d'« enfant », sont inclus les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents, de même que les fils et filles qui ont été mariés ou ont vécu en union libre, à condition que ces derniers n'aient pas d'époux ou d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Ces modifications se traduisent, au Québec, par une augmentation du nombre total d'enfants (de 1,5% dans l'ensemble, mais de 8,1% pour les personnes de 25 ans ou plus), et ce, par rapport à ce qu'on aurait obtenu

avec l'ancienne définition qui a servi en 1996. Les enfants en garde partagée étaient dénombrés, le jour du recensement de 2001, au domicile du parent qui en avait la garde principale. Dans les cas de garde partagée également, les enfants étaient recensés avec le parent chez lequel ils résidaient, le jour du recensement.

Famille biparentale : Tout au long de ce document, le vocable « famille biparentale » ne désignera que les couples, mariés ou en union libre, avec enfants. Un couple vivant en union libre peut être formé de personnes de sexes opposés ou de même sexe. Parmi eux, ceux qui ont des enfants sont inclus dans les familles biparentales.

Famille économique (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) : Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou encore qui vivent en union libre.

Famille de recensement (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) : La « famille de recensement » correspond à ce qui est couramment appelé la « famille nucléaire » ou « famille immédiate ». De façon générale, elle se compose d'un époux et d'une épouse (un couple marié) ou d'un couple vivant en union libre avec ou sans enfants, ou encore d'un parent seul avec un ou plusieurs enfants. Une personne « hors famille de recensement » peut être une personne vivant seule, vivant avec des personnes non apparentées, ou encore avec des personnes apparentées, mais sans être unie par des liens conjugaux ou par des liens de parent-enfant (y compris des liens de tutelle). Une famille de recensement peut comprendre un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants, un parent seul demeurant avec au moins un enfant dans le même logement, de même que les enfants des familles biparentales et monoparentales.

Famille de recensement (Recensement) : Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple vivant en union libre peut être formé de personnes de sexes opposés ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents. Pour le recensement de 2001, plusieurs changements ont été apportés à la notion de famille de recensement :

- Deux personnes constituant un couple en union libre formé de partenaires de même sexe, et tous leurs enfants vivant dans le ménage, sont maintenant considérés comme une famille de recensement.
- Les enfants compris dans une famille de recensement peuvent avoir déjà été mariés (pourvu qu'ils n'habitent pas actuellement avec leur conjoint/conjointe ou partenaire en union libre). Auparavant, il fallait qu'ils n'aient jamais été mariés.
- Une petite-fille ou un petit-fils vivant dans un ménage à trois générations où le parent (deuxième génération) n'a jamais été marié est, contrairement à la situation dans les recensements précédents, maintenant considéré comme faisant partie de la famille de recensement du parent, à condition de ne pas habiter avec son époux/épouse, son/sa partenaire en union libre ou son enfant. Auparavant, la famille de recensement était ordinairement constituée des deux générations les plus anciennes.
- Une petite-fille ou un petit-fils d'un autre membre du ménage où le parent (deuxième génération) n'est pas présent est maintenant considéré comme faisant partie de la famille de recensement du grand-père ou de la grand-mère, à condition que la petite-fille ou le petit-fils n'habite pas avec son époux/épouse, son/sa partenaire en union libre ou son enfant. Auparavant, une telle petite-fille ou un tel petit-fils n'était pas considéré comme faisant partie de la famille de recensement.

Famille formée de résidents non permanents (2001) : Une famille est formée de résidents non permanents lorsque les deux conjoints, ou le parent seul, sont des résidents non permanents. On désigne ainsi des personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiant ou d'un permis ministériel, ou qui avaient demandé le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles. Ces personnes n'étaient pas des citoyens canadiens, ni des immigrants reçus.

Famille immigrée : Une famille est dite immigrée quand les deux conjoints, ou le parent seul, sont nés à l'étranger.

Famille intacte (Enquête sociale générale) : Une famille intacte est définie comme une famille de recensement époux/épouse où tous les enfants sont les enfants naturels et/ou les enfants adoptés des deux membres du couple. Les couples actuellement mariés et les couples vivant en union libre sont considérés comme des familles époux-épouse.

Famille mixte (relativement au statut d'immigration) : Une famille est dite mixte lorsque l'un des conjoint est natif, c'est-à-dire qu'il est né au Québec ou ailleurs au Canada, et l'autre conjoint est immigré ou résident non permanent.

Famille monoparentale : Une famille monoparentale est dirigée par un père seul ou une mère seule qui a la charge d'un ou de plusieurs enfants. Le parent seul habite le même logement que son ou ses enfants. Ainsi, une mère ou un père qui n'aurait pas la garde principale de son ou de ses enfants, ne constitue pas une famille monoparentale, mais plutôt une personne hors famille.

Famille native : Une famille est dite native lorsque les deux conjoints, ou le parent seul, sont nés au Québec ou ailleurs au Canada.

Famille recomposée (Enquête sociale générale) : Une famille est dite recomposée s'il y a au moins un enfant d'une union antérieure de l'un des conjoints vivant sous le même toit.

Garderie : Une garderie est un prestataire de services de garde qui s'engage à fournir aux enfants des services de garde éducatifs dans une seule installation.

Genre de ménage (Recensement) : Répartition des ménages privés en ménages familiaux et en ménages non familiaux. Ces données incluent les couples de même sexe avec ou sans enfants. Voir les définitions respectives de ménage familial, unifamilial, multifamilial et non familial.

Heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye ou sans salaire : Nombre d'heures que la personne recensée a consacrées à donner des soins ou de l'aide à des personnes âgées, sans être payée pour le faire. Il s'agit du temps consacré à donner des soins personnels à un parent âgé, à aider un voisin âgé à faire ses emplettes, etc. Ces heures se situent dans la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 6 au 12 mai 2001. Ces heures excluent le travail bénévole pour un organisme à but non lucratif, un organisme religieux, une œuvre de charité ou un groupe communautaire, de même que le travail sans paye dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession.

Heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire : Nombre d'heures que la personne recensée a consacrées à prendre soin des enfants, sans être payée pour le faire. Par exemple, il s'agit du temps consacré à prendre soin de ses propres enfants ou à s'occuper des enfants de parents, amis ou voisins. Ces heures se situent dans la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 6 au 12 mai 2001. Ces heures excluent le travail bénévole pour un organisme à but non lucratif, un organisme religieux, une œuvre de charité ou un groupe communautaire, de même que le travail sans paye dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession.

Heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire : Nombre d'heures que la personne recensée a consacrées à faire des travaux ménagers, à entretenir la maison ou le jardin, sans être payée pour le faire. Il s'agit, par exemple, du temps consacré à préparer des repas, à tondre le gazon, à faire du ménage, pour soi ou pour des parents, amis ou voisins. Ces heures se situent dans la semaine ayant précédé le jour du recensement, soit du 6 au 12 mai 2001. Ces heures excluent le travail bénévole pour un organisme à but non lucratif, un organisme religieux, une œuvre de charité ou un groupe communautaire, de même que le travail sans paye dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession.

Immigrant : Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Les enfants nés au Canada de parents immigrants sont comptés parmi les non immigrants dans les données du recensement.

Indice synthétique de divortialité (pour 100 mariages) : Indice donnant une mesure du nombre de divorces, pour 100 mariages, que l'on observerait dans une promotion de mariages (ensemble de mariages conclue une même année) qui connaîtrait, au fil des années, la divortialité observée durant l'année pour laquelle on le calcule.

Indice synthétique de fécondité : Indice donnant une mesure du nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme qui connaîtrait, tout au long de sa vie, la fécondité observée durant l'année pour laquelle on le calcule; seules sont prises en considération, dans le calcul de cet indice, les femmes d'âge fécond (par convention, l'âge fécond s'étend du 15^e au 50^e anniversaire).

Indice synthétique de nuptialité des célibataires (pour 1000) : Indice donnant une mesure du nombre de premiers mariages, pour 1000 hommes ou 1000 femmes, que l'on observerait dans une génération qui connaîtrait, tout au long de sa vie, la nuptialité observée durant l'année pour laquelle on le calcule.

Logement privé : Un logement privé est un ensemble distinct de pièces d'habitation, ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun à l'extérieur, occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes.

Ménage : Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement),

avec ou sans autres personnes hors famille de recensement, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Pour les besoins du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage. Les données généralement présentées ont principalement trait aux ménages privés.

Ménage collectif : Personne ou groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Cette catégorie inclut les personnes vivant dans les pensions et maisons de chambres, dans les hôtels, dans les motels et maisons de chambres pour touristes, dans les maisons de repos, dans les hôpitaux, dans les résidences de personnel, dans les casernes (bases militaires), dans les abris de chantier, dans les prisons, dans les centres d'accueil, dans les foyers collectifs, etc.

Ménage privé : Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

Mesure de faible revenu (MFR) : Cette mesure correspond à la demi de la médiane des revenus, ajustée pour tenir compte de la composition de la famille (nombre d'adultes et d'enfants). La médiane des revenus est un revenu choisi de telle sorte que la moitié des ménages a un revenu supérieur à ce seuil et l'autre moitié, un revenu inférieur.

Parent seul : Pour être recensé comme un parent seul, ou considéré comme famille monoparentale, un parent doit vivre avec au moins un enfant dans le même logement. Un parent qui n'a pas la charge principale d'un ou de ses enfants et qui vit seul, est considéré comme hors famille. Le parent seul qui assume une garde partagée avec l'autre parent et dont l'enfant ou les enfants résidaient avec l'autre parent, le jour du recensement, n'a pas été comptabilisé parmi les familles monoparentales, contrairement à l'autre parent.

Parents : Le terme « parents » désigne les pères ou les mères, en couple ou non, vivant avec des enfants encore à la maison. Lorsqu'il est question du recensement, il peut, depuis 2001, désigner des parents dans un couple de même sexe, ou encore des grands-parents qui s'occupent de leurs petits-enfants, en l'absence des parents. Des personnes, parents d'enfants qui ne vivent plus à la maison, ne sont pas comptabilisées comme pères ou mères, dans les données du recensement. De plus, le terme « parents » peut aussi englober des personnes, conjoint ou conjointe, qui font office de parents dans la famille.

Personnes hors famille (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) : Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple, un compagnon ou une compagne de chambre ou un pensionnaire.

Personnes hors famille vivant dans un ménage privé (Recensement) : Personnes des ménages privés, apparentées ou non, qui vivent dans le même logement, mais pas à titre de conjoints, de parents seuls avec enfants, ou d'enfants, au sens du recensement. Ce sont des colocataires qui peuvent ne pas avoir de lien de parenté entre eux. D'autres, sans constituer une famille au sens du recensement, peuvent être formées de personnes apparentées et/ou non apparentées : à titre d'exemple, des frères et sœurs, des cousins, une bru et sa belle-mère, etc.

Population active (Enquête sur la population active et Recensement) : Population de 15 ans ou plus, à l'exclusion des pensionnaires, qui, durant la semaine de référence de l'enquête ou du recensement, était en emploi (voir la définition de population en emploi), en chômage ou en recherche d'emploi.

Population en emploi (Enquête sur la population active et Recensement) : Cette expression désigne les personnes de la population active qui, au cours de la semaine ayant précédé le jour de l'enquête ou du recensement, travaillaient comme salariées ou à leur compte, ou encore étaient temporairement absentes de leur travail ou de l'entreprise, toute la semaine, en raison de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail à leur lieu de travail, ou pour d'autres raisons. Cette population exclut donc les chômeurs et les inactifs. Dans les tableaux portant sur le travail autonome et le travail à temps partiel, elle exclut également les travailleurs familiaux non rémunérés.

Responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG) : Une responsable de services de garde en milieu familial est la personne physique qui fournit un service de garde contre rémunération dans une résidence privée où elle reçoit, au plus six enfants et si elle est assistée, elle peut recevoir au moins sept et au plus neuf enfants. Cette personne s'engage à fournir aux enfants des services de garde éducatifs. La reconnaissance est accordée par un bureau coordonnateur suivant les conditions et modalités déterminées par règlement.

Résident non permanent (2001) : Les résidents non permanents sont des personnes d'un autre pays qui, au moment du recensement, étaient titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiant ou d'un permis ministériel, ou qui avaient demandé le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles. Ces personnes n'étaient pas des citoyens canadiens, ni des immigrants reçus.

Revenu de la famille (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) : Le revenu de la famille se compose de l'ensemble des revenus de chacun des adultes de la famille. L'appartenance à une famille est définie à un point particulier dans le temps, tandis que le calcul du revenu est fondé sur l'année civile complète. Les membres ou « la composition » de la famille peuvent avoir changé durant l'année de référence, mais aucun ajustement n'est apporté au revenu de la famille pour tenir compte de tels changements. L'enquête définit ménage et famille en fonction des conditions de logement au 31 décembre de l'année de référence.

Revenu médian : Revenu situé à mi-chemin de la distribution des revenus, de telle sorte que la moitié d'une population a un revenu supérieur au revenu médian et l'autre moitié un revenu inférieur à celui-ci.

Revenu moyen (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et Recensement) : Le revenu moyen correspond au revenu total ou « global » divisé par le nombre d'individus dans la population.

Revenu total (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) : Le revenu total inclut le revenu de toute provenance, y compris les transferts gouvernementaux, avant déduction des impôts fédéral et provincial. Le revenu total est aussi appelé revenu avant impôt (mais après transferts). Toutes les sources de revenu sont classées dans deux catégories : revenu du marché ou transferts gouvernementaux.

Scolarité (plus haut niveau atteint) : Dernière année d'études primaires ou secondaires, terminée ou non, ou dernière année non universitaire (collégiale) ou universitaire terminée ou non. La personne qui a obtenu un grade, certificat ou diplôme se trouve classée à un échelon au-dessus de celle qui a un nombre d'années de scolarité plus élevé, terminées ou non, mais qui n'a pas de titre scolaire.

Taux d'activité : Le taux d'activité représente la population active (occupée ou en chômage) exprimée en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. Le taux d'activité d'un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, statut de père ou de mère) est la population active dans ce groupe, exprimée en pourcentage de la population dans le même groupe.

Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes) : Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes de l'année, pour les femmes d'un âge donné, et la population féminine moyenne de l'année du même groupe d'âge. La population féminine est composée des femmes d'âge fécond (ayant donc entre 15 et 50 ans).

Taux d'IVG (interruption volontaire de grossesse) (pour 100 naissances) : Ce taux est calculé en rapportant le nombre d'IVG au cours d'une année donnée au nombre total de naissances vivantes enregistrées cette année-là.

Transferts gouvernementaux (Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) : Les transferts incluent la prestation de la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint, la prestation du Régime de pensions du Canada, du Régime de rentes du Québec, la prestation fiscale pour enfant, la prestation d'assurance-emploi, l'indemnité pour accidents du travail, le crédit pour TPS/TVH, les crédits d'impôt provinciaux et territoriaux, l'assistance sociale et les autres transferts gouvernementaux.

Type de famille : À des fins de simplification, le vocable « type de famille » est le plus souvent utilisé dans ce portrait pour caractériser la famille, tant sous l'angle de sa structure (biparentale, monoparentale) que du type d'union du couple avec ou sans enfants.

Union civile : L'union civile (qui existe depuis juin 2002) consiste en l'engagement de deux personnes de même sexe ou de sexes différents, âgées de 18 ans ou plus, qui expriment publiquement leur consentement libre et éclairé à faire vie commune et à respecter les droits et obligations liés à cet état civil. La différence avec le mariage repose sur l'âge requis pour s'unir civilement et sur le processus de dissolution de l'union. L'union civile se dissout par le décès de l'un des conjoints, par un jugement du tribunal, tout comme le mariage, ou, et c'est là une différence par rapport à ce dernier, par une déclaration commune des conjoints, reçue devant notaire. Le cadre juridique qui découle de l'union civile est un calque de celui du mariage. Ainsi, les personnes unies civilement sont soumises aux règles portant sur les effets du mariage. Les droits et obligations sont les mêmes. Les dispositions du mariage concernant la contribution aux charges du ménage, la protection de la résidence familiale, le patrimoine familial et la prestation compensatoire s'appliquent également à l'union civile.

BIBLIOGRAPHIE et sources documentaires

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL. *Objectifs Jeunes : comprendre, soutenir*. Rapport annuel 2004-2005 sur la santé de la population montréalaise. Montréal, DSP, 2005.

ASSOCIATION CANADIENNE DES BANQUES ALIMENTAIRES. *Le temps d'agir : Bilan-Faim 2005*, Toronto, L'Association, 2005.

BAILLARGEON, Donald. « Les politiques municipales dans une optique familiale », dans *Bilans et perspectives : Le rapport 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, Le Conseil de la famille et de l'enfance, 2005, p. 165-200.

BERTHELOT, Jocelyn. *L'école, c'est pour la vie : Un nouveau pacte social pour l'éducation*, s.l., Centrale des syndicats du Québec, 2006.

CAMPAGNE 2000. *Mettons fin à la pauvreté des enfants*, site Internet. [www.campaing2000.ca/fr/]

BRUCE (2003; 13 à 15) et DUCHESNE (2003a). Tiré *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, SHQ, mai 2006, p.10.

COMITÉ AVISEUR FEMMES EN DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE *Les femmes et le marché de l'emploi : la situation économique et professionnelle des Québécoises*, Montréal, CAFDM, 2005.

COMITÉ DE LA GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. *Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal, 2005; Guide d'accompagnement de la carte de la défavorisation des familles avec enfants en milieu montréalais*, Montréal, Le Comité, décembre 2003, p.21.

CONFÉRENCE DES SYNDICATS NATIONAUX. *Analyse du coût de la vie des ménages ; Comparaison entre Montréal et d'autres villes nord-américaines*, s.l., CSN, 2005, p. 40.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL. *Des différences, des similitudes : un portrait socioéconomique des femmes et des hommes sur l'île de Montréal en 2001*, Montréal, CRÉ de Montréal, novembre 2004, p.18.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL. *Mémoire Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*, Montréal, CRÉ de Montréal, août 2006, p.3.

CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS. *Impact de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés sur les enfants*, [En ligne], juillet 2004, [www.cic.gc.ca/francais/ministere/delais-int/index.html]

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Bilans et perspectives : Le rapport 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, Le Conseil, 2005.

CONSEIL DES AÎNÉS DU QUÉBEC. *La réalité des aînés du Québec*, Québec, Le Conseil, 1997

CONSEIL DU STATUT DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, Le Conseil, 2004.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Des nouvelles d'elles : Les femmes immigrées du Québec*, Québec, CSF, 2005.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. *Un revenu pour vivre*, Québec, Le Conseil, 2004.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. *Rapport d'analyse de la problématique entourant les services de garde en milieu scolaire pour les 5 à 12 ans lors des périodes de fermeture scolaire*, Montréal, CRDIM, février 2003, p. 14.

DAGENAIS, Hélène. Tiré de *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, Québec, SHQ, mai 2006, p.3.

DANDURAND, Renée (1992). Tiré de *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, Québec, SHQ, mai 2006.

DESCHENES, (2003), tiré du *Rapport annuel 2004* de la Direction de santé publique, Montréal, DSP, 2004, p.64.

DESROSIERS, Hélène. « Enquête de nutrition auprès des enfants québécois de 4 ans : les faits saillants », *Bulletin CDRFQ*, volume 6, n°1, hiver 2006.

DIONNE, Carmen, et Nadia ROUSSEAU, *Évaluation qualitative de la situation des familles où vit une personne handicapée*, OPHQ, mai 2006.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – 2003*, [En ligne], mars 2006, [www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/ESCC/etatsante.html]

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *La composition des familles et des ménages à Montréal*, [En ligne], mars 2003, [www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/nouvel/24032003.html]

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *Montréal comparé - Caractéristiques de la population*, [En ligne], février 2003, [www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/Montréal/comparaison/graphique5-6.html]

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *Montréal, une région avec des revenus plus faibles*, [En ligne], juin 2003, [www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/nouvel/02062003.html#median]

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *Région de Montréal - Caractéristiques de la population*, [En ligne], septembre 2003, [www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/Montréal/agesexe.html] (Consulté le 23 octobre 2006)

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *Région de Montréal - Naissances*, [En ligne], 2006, [www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/Montréal/naissances/indexnaissance.html] (Consulté le 12 septembre 2006)

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *Statistique Canada, Recensement de 1996, Espérance de vie à la naissance (1994 à 1999) (CLSC)* [En ligne] octobre 2002, [www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/Les29/mortalite.html]

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *La composition des familles et des ménages à Montréal*, Statistique Canada Recensement 2001, [En ligne], mars 2003, [www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/nouvel/24032003.html#menage] (Consulté le 23 octobre 2006)

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE. *Rapport annuel 2006 : Le transport urbain, une question de santé*, Montréal, DSP, 2006.

DUCHESNE, Louis. *La situation démographique au Québec – Bilan 2005 : Les familles au tournant du XXI^e siècle*, Québec, Institut de la statistique du Québec, décembre 2005, p.40.

FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC. *La démocratie scolaire : Le point de vue de la FCPQ*, Mémoire présenté au Conseil supérieur de l'éducation, FCPQ, décembre 2005.

FORTIER et JEAN. « *La contribution des femmes au revenu d'emploi du couple* », *Données sociodémographiques en bref*, Volume 5 - n°1, octobre 2000.

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL. *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, Montréal, Le Forum, 2004.

FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN. *Dossier noir Logement et pauvreté au Québec*, Montréal, FRAPRU, 2004.

GIRARD, Chantal et Dominique ANDRÉ. « La migration interrégionale au Québec : faits saillants de l'année 2003-2004 », *Données sociodémographiques en bref*, février, vol. 9, no. 2, 2005.

GIRARD, LÉTOURNEAU et THIBAUT (2004). Tiré de *La réalité des aînés québécois*, Le Conseil des aînés, Gouvernement du Québec, 2001.

GUBERMAN NANCY, Jean-Pierre LAVOIE et Éric GAGNON. *Prise en charge des aînés, rôles de la famille et attentes à l'égard de l'État*, tiré des Actes du 8^e symposium québécois de recherche sur la famille, CDRFQ, 2006.

GUBERMAN NANCY, Jean-Pierre LAVOIE et Éric GAGNON. *Valeurs et normes de la solidarité familiale : Statu quo, évolution, mutation ?* Centre de santé et de services sociaux Cavendish, novembre 2005.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Statistique Canada et Banque du Canada, *Taux d'endettement à la consommation au Québec et dans l'ensemble du Canada, 1981-2005* [En ligne], juin 2006, [www.stat.gov.qc.ca/donsat/ecom_finnc/insti_finnc_cooprt/taux_end.html] (Consulté en septembre 2006)

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Bulletin statistique régional*, Québec, ISQ, décembre 2004.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Bulletin statistique régional – Montréal*, Québec, ISQ, 2006.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, *Profil de dépendance économique*, 2005, tiré de *Profils des régions et des MRC, Montréal – 06; Rapport de dépendance économique et indice de dépendance économique provincial, selon le sexe, Montréal et ensemble du Québec, 1999-2003*, Québec, ISQ, 2003.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Tableaux statistiques : Démographie, naissances et décès*, Québec, ISQ, 2005.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de faible revenu selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 1999-2003*, Québec, ISQ, 2003.

KIERAN, Patrick. « Retraite anticipée : tendances », *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, vol. 13, n°4, hiver 2001.

KINO-QUÉBEC. *L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes*, avis du comité scientifique de Kino-Québec au Secrétariat au loisir et au sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2000, p. 10.

KREMARK, Frances (2002). « L'évolution des habitudes de dépenses consacrées aux loisirs des familles canadiennes », *Tendances sociales canadiennes, n° 64*; Tiré du Rapport 2001-2002 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, Conseil de la famille et de l'enfance.

L'amélioration des saines habitudes de vie chez les jeunes, Rapport présenté au ministre de la santé et des services sociaux, Équipe de travail pour mobiliser les efforts en prévention, septembre 2005.

LELOUP, Xavier et FERREIRA, Virginie, INRS-Urbanisation, Culture et Société ; *Conditions de logement des ménages immigrants au Québec : une réalité contrastée* ; étude réalisée pour la SHQ, mars 2005.

LEMIEUX, Denise. « Maternité, paternité, les deux figures du lien parental aujourd'hui », Atelier du colloque *Regards sur la diversité de la famille : mieux comprendre pour mieux soutenir*, organisé par le Conseil de la famille et de l'enfant du Québec [En ligne], mai 2005, [www.agora.qc.ca/colloque/cfe2005.nsf]

MAILLIOL, Thérèse. Tiré de *Des nouvelles d'elles : Les femmes immigrées du Québec*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2005.

MARQUIS et SHATENSTEIN. 2005, tiré de *Dis-moi avec qui tu manges, je te dirai qui tu es !* CDRFQ, volume 6, no 1, hiver 2006, p.6.

MARTINET, Marie-Pierre. *Temps de la Ville, temps de la Vie...* Bureau des temps; Interventions. Ville de Québec, l'Université de Laval à Québec et l'UQAM, février 2004

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *L'éducation : l'avenir du Québec*, Rapport sur l'accès à l'éducation annexe 4, Québec, MELS, 2005.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Portrait scolaire des élèves issus de l'immigration : de 1994-1995 à 2003-2004*, Québec, MELS, 2006.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE. Commande spéciale, mars 2004, tiré du *Portrait statistique des familles du Québec édition 2005*, tableau 3.1.45, Québec, MFACF, 2005.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Des valeurs partagées, des intérêts communs; Pour assurer la pleine participation des communautés culturelles au développement du Québec*, Direction des affaires publiques et des communications, Plan d'action 2004-2007, Québec, MICC, 2004, p. 13-14.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Plan stratégique 2005-2008*, Québec, MICC, 2005.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Population née en dehors du pays*, Recensement de 2001, Statistique Canada, compilation spéciale du MICC, août 2005.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales*, Statistique Canada, Recensement de 2001, compilations spéciales du MRCI; Québec, MRCI, 2004.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Profil démographique de Montréal*, document de travail, Québec, MICC, août 2005.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. D'après les données de Statistique Canada, Recensement 2001, tableau 11 de la commande spéciale CO-0701.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Un portrait statistique des familles au Québec – Édition 2005*, Québec, MFACF, 2005.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Une pleine participation des aînés au développement du Québec : Afin de construire un Québec pour tous les âges*, Rapport de l'équipe de travail, Québec, MFACF, 2005.

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *La planification des niveaux d'immigration 2005-2007*, Document de consultation, Québec, MRCI, 2003.

MORISSETTE, René, et Anick, JOHNSON. *Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000*, Direction des études analytiques, Document de recherche, Statistique Canada, octobre 2004.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. *Faits saillants du portrait statistique de la population avec incapacité Région de Montréal-Centre*, OPHQ, 2003.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. *Portrait statistique de la population avec incapacité : Région de Montréal-Centre*, OPHQ, 2003, 109 p.

PAQUET, Ginette et D. HAMEL (2003). « Conditions socioéconomiques et santé, section II – Inégalités sociales et santé des tout-petits : à la recherche de facteurs protecteurs », dans *Étude*

longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois, Québec, ISQ, vol. 2, no 3.

Portrait différencié du territoire montréalais selon les sexes, rapport préliminaire, mars 2004.

PRONOVOST, Gilles. « Les valeurs familiales et les rapports au temps », Atelier du colloque *Regards sur la diversité de la famille : mieux comprendre pour mieux soutenir*, organisé par le Conseil de la famille et de l'enfant du Québec [En ligne], mai 2005, [www.agora.qc.ca/colloque/cfe2005.nsf]

QUÉNIART, Anne. *Retraités avant 65 ans : Regards d'une nouvelle génération*, Montréal, Conférence régionale des élus de Montréal, 2005.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE. *La santé urbaine, une condition nécessaire à l'essor de Montréal*, Rapport annuel 2002 sur la santé de la population, Direction de santé publique, Montréal, 2002.

ROY, Francine. « D'une mère à l'autre : l'évolution de la population active féminine au Canada », Étude spéciale *L'Observateur économique canadien*, Statistique Canada, juin 2006.

ROY, J. (1998). « *Solidarité horizontale chez les aînés* », La Revue canadienne du vieillissement, vol. 17, no 3, p. 311-329.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *L'Observateur du logement au Canada 2005*, Ottawa, SCHL, 2005.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. *L'habitation au Québec : Montréal, profil statistique*, Québec, SHQ, 2005.

STATISTIQUE CANADA. Série Analyses, Revenu des familles canadiennes.

STATISTIQUE CANADA. « *Étude : Instabilité des gains familiaux* », *Le Quotidien*, 2 novembre 2005.

STATISTIQUE CANADA. « Étude : Les nouvelles frontières de recherche au sujet de la retraite », *Le Quotidien*, 27 mars 2006.

STATISTIQUE CANADA. « Étude : Revenu du quartier, scolarité de la mère et issues de grossesse au Québec », *Le Quotidien*, 6 juin 2006.

STATISTIQUE Canada. « Rapports sur la santé : Utilisation des services de santé par les personnes âgées », *Le Quotidien*, 7 février 2006.

STATISTIQUE Canada. Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada, 2001. Tiré de *La transformation démographique de Montréal et de la région métropolitaine : Les mouvements migratoires*, Direction de la planification stratégique, Ville de Montréal, septembre 2005.

STATISTIQUE CANADIENNE. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Fichier Santé, Statistique Canada, 2005.

SUSSMAN, Deborah, et Stéphanie BONNELL. « *Ces femmes qui sont le principal soutien de famille* », L'emploi et le revenu en perspective, Vol. 7 N°8; Statistique Canada, août 2006.

TABLE DES PARTENAIRES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL POUR LA PERSÉVÉRANCE, LA RÉUSSITE ET LE SOUTIEN AU RACCROCHAGE SCOLAIRE. *Cadre de référence*, Montréal, 2003.

THOMAS, Derrick. « Facteurs sociodémographiques dans le marché de l'habitation. Étude spéciale », *L'Observateur économique canadien*, n°11-010, Statistique Canada, octobre 2005.

TURCOTTE, Martin. « Le temps pour se rendre au travail et en revenir », Enquête sociale générale sur l'emploi du temps : cycle 19, Statistique Canada, 2005.

ULYSSE, Pierre-Joseph. *Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre*, Travail et pauvreté, rapport de recherche réalisé pour le Forum sur le développement social de l'île de Montréal, CRÉ de Montréal, 2006.

VILLE DE MONTRÉAL. *L'immigration, un choix de société à planifier et à soutenir pour une métropole d'avenir*, Avis présenté à la commission de la culture de l'Assemblée nationale, février 2004.

VILLE DE MONTRÉAL. *La transformation démographique de Montréal et de la région métropolitaine : Les mouvements migratoires*, Montréal, Ville de Montréal, septembre 2005.

VILLE DE MONTRÉAL. *Observatoire économique et urbain*. Service du développement économique et urbain, selon les données du recensement 2001 de Statistique Canada.

VILLE DE MONTRÉAL. *Portrait des populations immigrante et non immigrante, 2001 – La ville et les 27 arrondissements*, Montréal, Ville de Montréal 2004, p.3.

VILLE DE MONTRÉAL. *Portrait économique de la nouvelle Ville de Montréal*, Cahier d'information économique et budgétaire 2002, Ville de Montréal, 2002.

ZUKEWICH, Nancy. « Soins informels non rémunérés », *Tendances sociales canadiennes*, n° 70, automne 2003, p. 15-20.



COMITÉ FAMILLE DE LA CRÉ DE MONTRÉAL
1 550, rue Metcalfe, bureau 810
Montréal (Québec) H3A 1X6
514 842-2400
www.credemontreal.qc.ca